



HAL
open science

L'orientation scolaire : la place du choix des élèves de classe de seconde dans le contexte de la réforme du lycée

Antoine Perret

► To cite this version:

Antoine Perret. L'orientation scolaire : la place du choix des élèves de classe de seconde dans le contexte de la réforme du lycée. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02446070

HAL Id: dumas-02446070

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02446070v1>

Submitted on 20 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux- ESPE d'Aquitaine

Master Métiers de l'enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Second degré

Parcours Documentation

**L'orientation scolaire : la place du choix des élèves de classe de
seconde dans le contexte de la réforme du lycée.**

Mémoire présenté par **Antoine PERRET**

Sous la direction de **Camille CAPELLE**



Année universitaire : 2018-2019

Remerciements

Je remercie pour ses conseils, sa disponibilité sans faille et surtout sa patience ma directrice de mémoire Camille Capelle.

Un merci à toute l'équipe du lycée où j'ai effectué mon stage de titularisation et cette étude.

Un grand merci à tous les chatdocs pour le soutien indéfectible tout au long de ces deux années.

Je remercie Maud, évidemment, Claire pour son œil affûté.

Un petit salut à celui ou celle qui vient...

Table des matières

Remerciements.....	2
Sigles et abréviations.....	4
INTRODUCTION.....	5
I) Évolution de la place du choix d'orientation des élèves dans les politiques d'éducation.....	8
1) Les premiers pas de l'orientation scolaire et professionnelle.....	9
2) La réforme Berthoin et les débuts de l'orientation « choisie ».....	13
3) La réforme Haby, le collège unique et l'apparition de la notion de « projet ».....	16
II) Les facteurs réduisant les capacités de choix des élèves	21
1) Les choix sexués d'orientation.....	23
2) L'importance des facteurs sociaux, familiaux et culturels.....	27
3) Impact de l'institution sur les choix d'orientation.	32
III) Dispositifs mis en place pour favoriser le choix des élèves dans le contexte de la réforme.	38
1) Favoriser l'éducation à l'orientation pour aider à construire le projet de l'élève.....	39
2) Aider les professeurs à former les élèves à construire leur choix.	47
3) L'influence des parents sur le choix d'orientation dans le contexte de la réforme.....	50
CONCLUSION.....	58
BIBLIOGRAPHIE.....	61
Table des annexes.....	67
ANNEXE 1.....	68
ANNEXE 2	71
ANNEXE 3.....	78
ANNEXE 4.....	81
ANNEXE 5.....	84
ANNEXE 6.....	89
ANNEXE 7	95
ANNEXE 8.....	101
ANNEXE 9.....	102
ANNEXE 10.....	104
ANNEXE 11.....	111

Sigles et abréviations

Vous trouverez ici une liste alphabétique des abréviations présentes dans ce mémoire.

- COP : Conseiller d'orientation- psychologue
- CPE : Conseiller principal d'éducation
- Seconde GT : Seconde général et technologique
- ONISEP : Office national d'information sur les enseignements et les professions
- PP : Professeur principal
- PsyEn : Psychologue de l'Éducation nationale de la spécialité "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle"

INTRODUCTION

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron, la réforme du lycée et du baccalauréat fut l'un des premiers chantiers engagés par le gouvernement d'Édouard Philippe. Annoncés dès juillet 2017, les décrets et arrêtés furent signés un an plus tard. Depuis la réforme du collège en 2016, il s'agit de la réforme la plus en profondeur de l'enseignement secondaire en ce qu'elle modifie aussi bien l'offre d'enseignement que les modalités d'examens. De quoi s'agit-il ? La réforme porte sur deux axes principaux : la modification complète des épreuves du baccalauréat et la disparition des filières Scientifique (S), Littéraire (L) et Économique et sociale (ES) qui existaient depuis 1995. Le premier axe, la modification des épreuves du baccalauréat consiste en une réduction du nombre d'épreuves, à la prise en compte des bulletins de notes de la première et de la terminale pour 10% de la note, à la tenue en terminale d'une épreuve orale et à une grande place accordée au contrôle continu, 40% de la note finale, dans les notes du baccalauréat, comme c'est le cas pour le brevet du collège. Cette réforme renforce l'importance de la classe de première et des résultats tout au long de la scolarité, dans l'obtention du diplôme, les premières épreuves se situant dès janvier de cette année. Les premiers élèves qui passeront cette nouvelle formule du baccalauréat sont les élèves entrés en seconde à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019. Mais la réforme ne porte pas que sur les épreuves du baccalauréat. Elle se double d'un bouleversement complet de l'organisation des lycées généraux. Les trois filières générales disparaissent et laissent la place à onze enseignements de spécialité (un douzième, Biologie-écologie, n'est disponible que dans les lycées d'enseignement général et technologique agricoles) comptant pour quatre heures d'enseignement en première où l'élève doit choisir trois enseignements et pour six heures en terminale où l'élève doit choisir deux enseignements. Parmi les enseignements, on trouve : arts ; mathématiques ; numériques et sciences informatiques ; Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; littératures, langues et cultures de l'Antiquité ; Sciences économiques et sociales ; Sciences de l'ingénieur. Cette nouvelle proposition offre, c'est du moins le vœux exprimé par le ministère de l'Éducation nationale, aux élèves la possibilité de composer par eux-mêmes leur parcours d'étude, de se former un curriculum vitae scolaire plus diversifié dans une approche qui peut rappeler les modèles anglo-saxons d'organisation du parcours scolaire. On l'imagine, passer de trois possibilités d'orientation à plus d'une centaine de combinaisons possibles en première fait du passage de la seconde à la classe supérieure un tout nouvel enjeu.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'est pas encore clair si les établissements proposeront des « menus » de spécialités ou non. Toujours est-il qu'en parallèle de cette refonte de l'offre scolaire, la réforme prévoit de dédier cinquante-quatre heures d'accompagnement personnalisé à l'aide à l'orientation pour les classes de seconde. C'est la première fois que l'orientation apparaît aussi clairement dans l'emploi du temps des élèves de lycée général et technologique. Depuis quelques années, la question de l'orientation occupe une place de plus en plus importante que ce soit à l'école ou dans l'espace médiatique. Les déboires des plateformes APB puis Parcoursup et les débats qu'elles ont entraînés ont remis la question de l'orientation scolaire et professionnelle au centre du débat. Dans une société où les destins individuels sont de plus en plus mis en avant, où l'épanouissement personnel et la liberté de choix sont revendiqués, quelle place pour cette liberté de choix dans l'orientation des élèves ?

Dans ce contexte de réforme du lycée, nous nous sommes donc posé la question suivante : quelle place pour le choix des élèves de Seconde dans le contexte de la réforme du lycée et comment passer d'une orientation subie à une véritable orientation choisie ?

La notion de choix est une notion complexe, fruit d'un équilibre précaire entre les visions déterministes et celles laissant une plus grande place au libre-arbitre. Le choix repose sur la possibilité, pour notre volonté, de décider entre deux actes, quel que soit au final le nombre d'objets offerts. « Faire un choix » n'est pas « avoir le choix ». Dans notre contexte, le fait d'offrir la possibilité aux élèves de choisir parmi onze enseignements de spécialité ne signifie nullement qu'ils vont faire un choix au sens propre du terme. Si d'apparence, ce choix semble plus aisé à faire, il faut se demander quels déterminismes peuvent le sous-tendre, s'ils sont conscients et si, au final, la réforme modifiera vraiment en profondeur cette aptitude.

Pour cette étude, nous avons donc dans un premier temps étudié la place du choix et ses implications dans les politiques d'orientation depuis la fin du XIX^{ème} en y ajoutant l'atmosphère philosophique, socio-économique et intellectuelle baignant ces politiques. Nous nous sommes ensuite intéressés à trois déterminismes fondamentaux dans la démarche de choix des élèves : le genre, l'origine socio-culturelle et l'environnement institutionnel. En confrontant la littérature scientifique, nos données de terrains et les visées de la réforme du lycée, nous avons tenté de dégager les problématiques qui se posent dans la construction d'un véritable projet d'orientation choisi et les solutions pour permettre à cette orientation de ne plus être subie, même inconsciemment. Enfin, nous avons étudié les dispositifs mis en place par l'établissement observé pour accompagner dans cette réforme les professeurs, les familles et bien sûr, les élèves et permettre à ces derniers de « tenter de repérer, dans le maquis des

appellations et la profusion des publications, l'itinéraire concret qui conviendra le mieux »¹. Il s'agit d'éviter à ces élèves le choix machiavélique non pas entre le bien et le mal mais entre le pire et le moindre mal. En ce sens, la formation de tous les agents gravitant autour de l'élève permet, en théorie, de limiter les influences pouvant perturber un choix souverain.

Notre étude a pour cadre un lycée général de centre-ville bordelais. Il n'accueille donc que des filières générales et pas de baccalauréats technologique ou professionnel. Par ailleurs il ne propose aucune poursuite d'étude post-bac. Il accueille 1163 élèves, dont 420 en seconde répartis en douze classes. Il est connu pour ses nombreuses options artistiques (théâtre, cinéma...) et pour la bienveillance de son équipe pédagogique. La répartition sociale des élèves est relativement cohérente avec celle du département, avec 39,8 % (37,1 pour le département) de cadres supérieurs et enseignants, contre 20,2% d'ouvriers et inactifs (20,6 pour le département). Il est toutefois intéressant de noter que la part d'ouvriers et inactifs baisse sensiblement entre la Seconde (25%) et la Première en raison de l'absence de sections technologiques dans cet établissement. La population est tout de même contrastée, un phénomène qui s'amplifie ces dernières années. Le taux de passage de Seconde générale à une Première technologique (9,5 %) est largement en-dessous de celui du niveau académique (21,7%) ce qui laisse entendre un recrutement cohérent. Au niveau de l'orientation post-bac, le lycée accuse un net retard sur l'orientation en CPGE avec seulement 4,6 %. L'orientation se retrouve en de nombreux points du projet d'établissement et du contrat d'objectifs. Nous nous sommes appuyés sur des entretiens semi-directifs avec différents personnels de l'établissement, un questionnaire distribué à quatre classes de seconde et surtout sur des observations participantes actives à différents moments de vie de l'établissement ayant attiré à l'orientation. Ces différentes modalités de récolte de données seront détaillées dans le corps de cette étude.

1 BERTHELOT, Jean-Michel. *École, orientation, société*. PUF, 1993, page 9.

I) Évolution de la place du choix d'orientation des élèves dans les politiques d'éducation

A l'échelle des interrogations sur l'éducation, la didactique, la pédagogie ou l'apprentissage, la question de l'orientation et, plus encore, du choix des élèves dans celle-ci est des plus récentes. On pourrait bien sûr citer, pour l'exemple, les travaux des Canadiens Edward D. Carson et Nazar M. Altai qui, dans leur article «1000 Years Before Parsons: Vocational Psychology in Classical Islam »², évoquent la figure de Rodrigo Sanchez de Arévalo, premier penseur au XVème siècle à établir un système de classification des métiers et à évoquer l'importance des informations dans la prise de décision dans ce domaine, ou un traité irakien du Xème siècle d'inspiration pythagoricienne qui aborde les « questions de la nature des professions, de l'appariement entre personne et profession et des composantes de cette congruence », mais on est là dans l'anecdotique.

Si nous étudierons plus loin les différents facteurs qui peuvent contraindre le choix des élèves, il est intéressant de noter dès maintenant, dans la lignée des travaux précurseurs de Jean Guichard et Michel Hutteau³, que l'absence de réflexion sur ce sujet avant la fin du XIXème siècle a pour causes une rigidité extrêmement marquée des rapports sociaux et une imperméabilité du tissu social empêchant les destins individuels de sortir d'un certain essentialisme. Le destin de l'individu est lié à sa naissance et à toutes les données afférentes si l'on excepte quelques histoires singulières (dans l'armée, les ordres ou la réussite commerciale) et donc non significatives.

A la suite de la Révolution Française, et donc à la suite des penseurs des Lumières, la société « se décloisonne et libère les individus »⁴ et, malgré les soubresauts de l'Histoire et ses reculades, la notion de destin individuel prend son essor et s'impose comme un sujet de réflexion, y compris en ce qui concerne les emplois. Aurait-on pu lire avant la fin du XVIIIème siècle une phrase comme «se tromper sur le choix de sa profession ou de l'état qu'on doit prendre c'est courir droit à son malheur »⁵ du moraliste Brueys de Souvigniargues ? Dans une démarche hégélienne, l'individu ressent désormais « la fierté qu'il y a à pouvoir interrompre un

2 CARSON, Andrew. D., ALTAI, Nazar. M. 1000 Years Before Parsons: Vocational Psychology in Classical Islam. *The Career Development Quarterly*, décembre 1994, n°43, pp. 197-206.

3 GUICHARD, Jean, HUTEAU Michel. *L'orientation scolaire et professionnelle*. Dunod, 2005. 124p. Les Topos. ISBN : 978-2100485161

4 LECLERCQ, Patrice. L'individu, la guerre et la révolution française. *Hypothèses*, 1999, vol. 2, n°1., p. 37.

ordre des choses qui semblait déjà sur les rails, qui était déjà pratiquement programmé avant son intervention. [...] Quelque chose arrive *du fait de l'agent*. Avant qu'il soit même question de l'étendue de choix, le sentiment de liberté puise à l'impression d'avoir infléchi ou contrarié quelque chose qui semblait s'être déjà imposé sur la scène avant l'intervention de l'agent et sans lui »⁶. Comment, dès lors, la force publique, qui, au-delà de l'injonction libertaire « je suis libre, je fais donc ce que je veux », doit composer avec la tenue d'une société composite, a-t-elle pensé l'accompagnement de ces choix aussi fondamentaux que sont l'orientation scolaire et professionnelle et quelle place-a-t-elle donnée à ses « agents », les élèves, de la fin du XIXème au début du XXIème siècle ?

1) Les premiers pas de l'orientation scolaire et professionnelle.

À la fin du XIXème siècle et jusqu'aux années 1910, l'orientation découle entièrement de l'appartenance sociale de l'élève. Deux filières existent : la primaire supérieure qui débouche sur le certificat d'étude pour les classes populaires, et le secondaire supérieur réservé aux classes sociales les plus élevées, qui permettait d'accéder au baccalauréat et à l'université. Comme le souligne Biljana Stevanovic dans son étude sur les travaux de Jean Guichard, « à cette époque le choix d'orientation ne se posait pas parce que l'école primaire conduisait à un métier »⁷. La reproduction sociale et la transmission d'un métier de génération en génération rendaient relativement inutile un questionnement sur l'orientation des élèves. L'éducation ne visait qu'à se former au métier auquel on était destiné et il n'était pas vraiment à l'ordre du jour de songer à quitter sa condition par des études qui n'étaient pas nécessaires à la classe dont on était issu. Difficile de fuir les déterminismes dont on a hérité. « La question de l'orientation ne se pose pas, les places sont fixées à la naissance, le fils reprenant généralement le métier de son père »⁸. Pourquoi dès lors commencer à se poser la question à l'orée du siècle nouveau ?

5 MONSIEUR L'ABBE DE BRUEYS. *Diversités morales ou les amusements de la raison*. Didot l'aîné, 1782, p.127

6 HABER, Stéphane. Hegel : la liberté individuelle *Principes de la philosophie du droit*, § 4-29. *Philosophique*, 2012, n°15, p. 11

7 STEVANOVIC, Biljana. L'orientation scolaire. *Le Télémaque*, 2008/2, n° 34, p. 10.

8 RICHIT, Nathalie. L'éducation à l'orientation dans le cadre d'un enseignement d'exploration en seconde. *Recherches en didactiques*, 2014/2, n° 18, p. 101

Si l'on suit les travaux du philosophe et psychologue spécialiste de l'orientation Francis Danvers, « l'orientation est d'abord née de l'évolution technique »⁹. La révolution industrielle a profondément modifié les besoins en main d'œuvre plus ou moins qualifiée, plus ou moins spécialisée et surtout elle a créé et fait disparaître de nombreux métiers quasiment du jour au lendemain. Le taylorisme, le fordisme ont fait leur chemin dans les esprits et il s'agit de sélectionner les travailleurs et de les disposer le plus efficacement possible comme les rouages d'une machine: on parle alors de sélection professionnelle. L'orientation est perçue comme « le versant positif de la sélection professionnelle : elle devait concourir à éclairer le placement et contribuer à résoudre la crise endémique de l'apprentissage qui engendrait une pénurie de main d'œuvre qualifiée »¹⁰. Pour F. Danvers, l'orientation vise à atténuer le gaspillage humain inhérent à la nouvelle organisation de la société dans une démarche quasi philanthropique. Il s'agit tout de même de préciser que l'on parle ici uniquement d'orientation professionnelle et absolument pas de l'orientation scolaire qui reste conditionnée par la naissance. Cette mainmise du professionnel durera puisque, comme le souligne M. Stevanovic, jusqu'après la Seconde Guerre mondiale, « on parle toujours de « l'orientation professionnelle » »¹¹.

Cette appellation est loin d'être anodine. Le décret du 26 septembre 1922 qui définit officiellement l'orientation professionnelle comme « l'ensemble des opérations qui précèdent le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et l'industrie et qui ont pour but de révéler leurs aptitudes morales, physiques et intellectuelles » est en ce sens tout à fait parlant.

La même année, un ingénieur bordelais, Fernand Mauvezin publie sa *Rose des métiers : traité d'orientation professionnelle, qualités et aptitudes nécessaires à l'exercice de 250 métiers différents et défauts rédhibitoires*. On peut y lire :

« Il sera indispensable en faisant ce choix, de tenir compte des seuls métiers qui se pratiquent dans la localité qu'habite l'enfant [...]. Les goûts de l'enfant doivent enfin être consultés, mais en tant seulement qu'ils s'harmonisent avec un métier pour lequel il n'a pas de faiblesse rédhibitoire, au point de vue moral, physique ou intellectuel »¹²

9 DANVERS, Francis. Pour une histoire de l'orientation professionnelle. *Histoire de l'éducation*. Janvier 1988, n° 37, p. 5.

10 *ibidem*

11 RICHIT, Nathalie, *ibid.*

12 MAUVEZIN, Fernand. *Rose des métiers : traité d'orientation professionnelle, qualités et aptitudes nécessaires à l'exercice de 250 métiers différents et défauts rédhibitoires*. Éditions littéraires et politiques, 1922, p. 6.

Les goûts de l'élève sont certes évoqués, presque à regret, mais ce qui prime c'est d'apparier l'enfant avec un métier et de l'ancrer dans un territoire. Dans ce dessein, Mauvezin crée une action d'orientation en liaison avec les écoles primaires et supérieures de la ville de Bordeaux.

Dans le texte de Mauvezin ou dans le décret, l'orientation vise à placer au mieux tel ou tel individu dans une branche ou une autre, dans un territoire déterminé, en fonction uniquement de ses « aptitudes morales, physiques et intellectuelles ». Il n'est fait aucune mention de choix de l'individu et son parcours scolaire linéaire doit découler sur un placement le plus efficient possible en vertu, non pas de ses aspirations, mais des aptitudes qui lui sont reconnues par l'institution, par la société. Le décret intervient au lendemain de la Première Guerre mondiale qui a conduit le pays à produire un « effort de rationalisation de l'orientation professionnelle »¹³ et à suggérer la « possibilité de mettre en relation harmonieuse et mécanique les talents et les métiers, et le pouvoir de déterminer scientifiquement des aptitudes »¹⁴.

L'étape suivante est donc l'arrivée de la science dans l'orientation et plus spécifiquement de la psychologie. Il suffit de se plonger dans les notices biographiques des grands noms de la recherche sur l'orientation pour voir l'emprise de la psychologie (emprise qui eut une riche postérité puisque les conseillers d'orientation sont appelés désormais psychologues de l'éducation nationale avec, dans le second degré, la mention « éducation, développement et conseils en orientation scolaire et professionnelle ») sur cette question : le précurseur des travaux sur l'orientation scolaire Maurice Reuchlin, Jean Guichard, Michel Hutteau, Francis Danvers ou, encore plus ancien, Édouard Claparède, Ovide Decroly, Julien Fontègne ou Henry Piéron. Ce dernier, né en 1881 et mort en 1964, estimait par exemple qu'une orientation fondée sur les résultats à des tests serait plus fiable et socialement plus équitable que celle fondée sur les notes scolaires. Le positivisme ambiant, hérité des travaux d'Auguste Comte, pousse à penser l'orientation comme un exercice réductible à des tests scientifique permettant de conduire avec une précision aiguë l'individu là où il doit être et où il se trouvera, sans conteste, le mieux, là où il est nécessaire. L'agent, pour reprendre la terminologie hégélienne, voyait son choix réduit par l'utilitarisme sous-tendant la société industrielle, le voici renvoyé à ses

13 SENECA, Jacques. La notion d'orientation et les contextes économiques, sociaux et culturels. In GROBRAS, Francine (coord.). *L'éducation à l'orientation au collège*. Ressources formation. ONISEP, Hachette éducation, 1998, pp. 121-122.

14 *ibidem*

aptitudes naturelles, presque innées, dûment quantifiées et analysées. « La nécessité nous délivre de l'embarras du choix »¹⁵.

Contrairement à des modèles postérieurs, le modèle d'orientation de la première moitié du XX^{ème} siècle peine à envisager que la rationalité des agents parvienne à combiner sans accroc l'intérêt individuel et l'intérêt général et ceux-ci doivent donc être guidés, orientés pour leur bien et celui de la société. Pour autant des voix discordantes se font entendre. Certains craignent que cette organisation de l'orientation ne soit bénéfique qu'au patronat qui lui-même craint que l'outil permette un bouleversement de l'ordre social. Pour Mauvezin, il va de soi que « dans l'orientation de l'enfant, il nous paraît indispensable de s'appliquer à conserver celui-ci dans son cadre et son milieu »¹⁶.

Comme le rappelle Francis Danvers, « l'élite sociale et scolaire rejette l'idée d'une orientation pour *toute* la jeunesse »¹⁷. Plus significatif pour le sujet qui nous intéresse est la voix d'Antoine Léon. Dès la fin des années 50, il critique la notion d'aptitude qui donne la prééminence aux facteurs innés et qui laisse donc peu de place à la possibilité d'interventions éducatives :

« Il a aussi critiqué les tests qui donnent une évaluation globale du fonctionnement intellectuel mais qui n'apportent que très peu d'information sur les mécanismes psychologiques mis en œuvre par le jeune. Il a également critiqué une conception statique de l'adaptation jeune-emploi alors que le jeune et les emplois évolueront. Il a enfin souligné la faible participation du jeune à l'élaboration de ses projets professionnels dans le cadre de la démarche de diagnostic-prescription »¹⁸

Petit à petit l'orientation professionnelle se voit adjoindre une nouvelle dimension, celle d'orientation scolaire, le tissu éducatif se complexifiant en même temps que le tissu professionnel et social. Les luttes sociales, les guerres, la disparition en 1932 de l'Instruction Nationale au profit de l'Éducation Nationale font ré-envisager la place de l'individu dans sa propre destinée, moins déterminée, et le rôle de l'institution dans ce parcours de vie.

15 VAUVENARGUES. *Œuvres de Vauvenargues*. D-L Gilbert, Furne et Compagnie, 1857, p. 456.

16 MAUVEZIN, Fernand, *ibid*, p. 15.

17 DANVERS, Francis, *ibid*, p. 6.

18 SOIDET, Isabelle, BLANCHARD, Serge, ORLY-LOUIS, Isabelle. S'orienter tout au long de la vie : bilan et perspectives de recherches. *Savoirs*, 2018, vol. 48, no. 3, page 16.

2) La réforme Berthoin et les débuts de l'orientation « choisie ».

Pour Jean-Michel Berthelot, l'orientation scolaire ne devient une réalité qu'avec la loi de réforme scolaire de 1959, dite Réforme Berthoin¹⁹. On peut tout même trouver trace d'une certaine métamorphose dans les esprits des législateurs dès 1944 dans la commission et le plan « Langevin-Wallon » qui, dans son esprit, vise entre autre à permettre d'assurer à tous le droit de se cultiver, chacun selon ses goûts et ses aptitudes. Mais le plan fit long feu et il faut effectivement attendre 1959 pour voir les prémices d'une orientation choisie même si elle reste bien loin du lycée.

Après le CM2 est institué un cycle d'observation et d'orientation. Les test d'entrée en sixième sont supprimés ce qui entraîne un glissement dans la façon d'envisager l'orientation. « Après la poursuite d'études jusqu'à 16 ans, le palier d'orientation est déplacé du CM2 à la cinquième. En fonction de leurs aptitudes évaluées à la fin de ce cycle d'observation, les élèves devaient être orientés dans quatre filières »²⁰. Deux années, sixième et cinquième sont donc dévolues à « l'observation », deux années ensuite le sont à « l'orientation ». Les aptitudes sont toujours présentes mais elles commencent à perdre leurs connotations innées, naturelles et inamovibles pour se retrouver dotées d'une capacité d'évolution, de changement, d'amélioration. Cette amélioration est le fruit d'une éducation ou plus exactement d'une éducatibilité qui se veut de plus en plus permanente, coulant tout au long de la vie, là où certaines théories du début du siècle traçaient d'une craie rouge une ligne à l'âge de sept ans au-delà de laquelle on ne pouvait plus acquérir de nouvelles compétences. Il ne s'agit plus de transmettre un savoir à une élite prédestinée mais de permettre au plus grand nombre de développer, au mérite, ses aptitudes le plus longtemps possible.

Les thèses bourdieusiennes sur le déterminisme social ne sont pas encore sur le devant de la scène mais commencent de bourgeonner les idées existentialistes qui dotent l'être humain d'une liberté de choix quasi-illimitée puisque il est l'essence de sa vie par ses propres actions qui ne sont donc pas prédéterminées. Jean-Paul Sartre écrit ainsi dans *L'être et le Néant* que « chaque personne est un choix absolu de soi ». L'agent n'est donc plus réductible à son lieu de naissance, à son sexe, à sa classe de naissance, à son environnement...Et il appartient de ce fait à l'institution de l'accompagner non plus seulement vers un métier, de l'orienter professionnellement, mais de l'accompagner dans son éducation, dans sa scolarité et donc de

19 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.Cit.

20 STEVANOVIC, Biljana, ibid.

l'orienter scolairement. S'ajoute à ce fond philosophique une bien plus prosaïque modernisation économique et une natalité galopante. « Ces évolutions ont impliqué une plus grande hétérogénéité des conditions de scolarisation, ainsi que la multiplication de l'offre d'options et de filières »²¹. Les quatre filières nées de la réforme, très différentes les unes des autres, créent un système plus complexe mais qui reste finalement fortement marqué par l'origine sociale de l'élève en raison de l'absence d'un cycle commun. Les élèves sont orientés, soit vers l'enseignement long des lycées, soit vers l'enseignement court des collèges d'Enseignement Général (CEG) allongé d'une année, soit vers l'enseignement technique long (LT) ou technique court professionnel (CET). Chacun se retrouve dans une voie différente sans quasiment de possibilité de croisement.

Outre le passage de 14 ans à 16 ans de la scolarité obligatoire et la nouvelle organisation du second cycle, la réforme Berthoin institue la mise en place d'un conseil d'orientation dans chaque établissement ainsi que celle d'un conseil départemental d'orientation qui ouvrent la voie à un accompagnement plus marqué de l'orientation scolaire non seulement au sein de l'établissement en lui-même, avec une instance déterminée et repérable, mais également à l'échelle du territoire étendu. Au delà de l'enracinement local cher à Mauvezin, on voit se faire jour une mobilité potentielle, une ouverture des possibles, une organisation quelque peu décloisonnée, même si l'institution reste la garante quasi unique de la gestion du flux scolaire et que le rôle de l'élève et de sa famille dans son orientation ne dépasse guère celui d'avoir de bonnes notes. « La dimension collective de l'orientation, à savoir le processus discontinu de ventilation des populations scolaires, écrase en quelque sorte, par son caractère dirigiste et normatif, l'expression individuelle des choix d'avenir »²².

Pour autant, dans la foulée de la réforme, les années 60 et 70 verront de nombreuses initiatives pour favoriser le choix des élèves prendre forme, même brièvement. En 1963, la réforme Fouquet-Capelle repousse l'orientation décisive à la fin de la troisième et crée des collèges d'enseignement secondaire. Si les filières doivent toujours être en adéquation avec l'offre d'emploi, le recrutement étant facile en cette période de Trente Glorieuses, il s'agit également d'offrir une information de qualité aux familles et aux enfants mais aussi d'établir avec celles-ci une meilleure communication. Le binôme information-communication aura de beaux jours devant lui dans le domaine de l'orientation et prend peu à peu le pas, même s'ils sont loin de disparaître, sur les tests d'aptitudes. En 1970 est créé l'Office national

21 BLANCHARD, Marianne, CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Joanie. Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie*, avril-juin 2011, n°175, p. 5.

22 DANVERS, Francis, *ibid*, p. 14.

d'information sur les enseignements et les professions. L'année suivante sont organisés les centres d'informations et d'orientation (CIO) qui ont survécu jusqu'à nos jours et qui vont représenter la vitrine de l'orientation pour plusieurs générations d'élèves. Chaque académie accueille, sous supervision directe du recteur, un chef des services académiques de l'information et de l'orientation (CSAIO). Par la circulaire du 23 mars 1973, chaque collège et lycée de France est doté d'un Centre de documentation et d'information (CDI) qui, entre autre, propose des informations sur l'orientation, mission qu'il accomplit toujours de nos jours. On le voit, le mot clé, toujours bien séparé des autres noms par un « et » se trouve être celui d' « information ». Ce n'est bien sûr pas un hasard. Le début des années 70 voit l'émergence d'un nouveau champ d'étude, celui des sciences de l'information et de la communication (SIC) dans la foulée de précurseurs comme Robert Escarpit ou Jean Meyriat mais, plus largement, la société industrielle qui a prédominé depuis le début de notre parcours dans l'histoire de l'orientation cède le pas à une société de l'information (même si pour le début des années 70 le terme peut paraître anachronique) où l'accès à la-dite information devient de plus en plus précieux. Cet accès à l'information préfigure la capacité de l'individu à pouvoir exister dans la société de manière optimale, à pouvoir, comme le dit Aristote, faire un choix délibéré : l'agent doit ainsi agir en connaissant toutes les circonstances de son action. Pour reprendre la définition classique de Jean Meyriat : « L'information produit une modification de l'état de connaissance de celui qui la reçoit ». Dans le cadre de l'orientation, cet accès à l'information permet à l'élève ou à sa famille de pouvoir évoluer au sein d'un système scolaire de plus en plus complexe, aux embranchements multiples et parfois sans retour possible. L'élève n'est plus seulement élève, il devient un agent agissant qui doit maîtriser les codes d'une culture nouvelle, celle de l'information, et modifier grâce à celle-ci l'état de ses connaissances de manière de plus en plus autonome : quels métiers existent, quels sont les compétences attendues pour l'exercer, par quelle voie d'étude puis-je y accéder en fonction de mon profil... Si l'institution multiplie les relais informationnels (conseillers d'orientation, services académiques...), c'est à l'élève ou à sa famille d'activer ces leviers pour récolter de l'information, l'information n'existant que si elle est activée par un humain. Il devient, pour paraphraser Anne Cordier « élève » : « la culture de l'information est un processus par lequel l'individu agit au sein de la société, au moyen d'un ensemble de connaissances, fort d'une vision du monde, mais aussi doté d'une capacité à agir pour soi et dans l'organisation »²³.

23 CORDIER, Anne. On ne naît pas étudiant·e, on le devient. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2018, n°15.

L'information permet à l'élève d'agir directement sur son orientation pour peu qu'il maîtrise les codes qui l'accompagnent, créant un mode de conformisme informationnel. L'accès à l'information, son traitement et sa projection, comme nous le verrons plus bas, dans un projet personnel, deviennent dès lors des enjeux majeurs dans le parcours scolaire et professionnel de l'élève s'il souhaite choisir véritablement celui-ci. Mais pour cela, il doit combiner des compétences littéraciques et une intégration plus ou moins consciente des codes de la culture informationnelle. Ce qui crée bien évidemment des différenciations dans l'acquisition ou non de ses codes, comme l'ont théorisé de manière diverse Bourdieu et Bourdon sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Réforme axiale dans le domaine de l'orientation pour les processus qu'elle a engagés, la réforme Berthoin ouvre la voie à un choix personnel, sous-tendu par un accès grandissant à l'information, mais qui reste très lié aux intentions de l'institution. « Associée aux efforts de planification de l'éducation (mise en place de la carte scolaire (1963 ndr)), la rationalité de l'orientation contribue à l'effort de démocratisation de l'enseignement [...] pour s'ouvrir à un « modèle formateur » où sont reconnus progressivement le statut de l'adolescent et la liberté de choix des familles »²⁴. Reste pourtant une étape importante à franchir, celle d'un véritable cycle commun et l'intronisation du lycée comme véritable plate-forme de l'orientation.

3) La réforme Haby, le collège unique et l'apparition de la notion de « projet »

Il faut de fait attendre 1975 et la réforme Haby, qui crée le « collège unique » pour trouver ce cycle commun. C'est ce modèle qui prévaut jusqu'à aujourd'hui. De l'école primaire à la fin du collège est dispensé à chaque élève un même enseignement (à quelques exceptions près comme les 3ème Prépa-Pro mais qui restent minoritaires) donnant accès aux mêmes compétences à travers le socle commun de compétences mis en place exactement quarante ans après la réforme Haby. Comme le rappelle M. Berthelot²⁵, à partir du début des années 90, presque toute une classe d'âge entre au collège en sixième. La séparation se fait désormais juste avant l'entrée au lycée, soit plus ou moins vers 16 ans, fin de l'éducation obligatoire en France. Elle se fait soit en troisième soit en fin de Seconde. Les élèves ont le choix entre trois voies distinctes : générale ; tendant plutôt vers des études longues à l'université ou dans des grandes

24 Ibid, p. 11.

25 BERTHELOT, Jean-Michel, op.cit, p. 73.

écoles ; technologique ; tendant plutôt vers des écoles comme les écoles d'ingénieurs ou des cursus moyennement longs comme les BTS, potentiellement suivis d'une licence professionnelle ; professionnelle ; visant soit une employabilité directement à la sortie du baccalauréat soit une poursuite d'études courte type BTS ou mention complémentaire en un an. Pour exemple, selon des chiffres fournis par le CIO Bordeaux-Nord aux lycées professionnels sous son mandat en 2017-2018, seuls 1% des élèves de lycées professionnels s'inscrivant à l'université passaient le cap de la première année. La séparation à la fin du collège est donc relativement marquée, bien que des passerelles existent, mais se fait théoriquement après une formation unique et uniforme.

Du CM2 avant 1959, nous sommes passés à un plateau principal d'orientation qui se situe entre la troisième et la seconde. A la suite de la réforme Haby, le plateau aura tendance, dans les années 90 à se déporter pour une part significative de la population scolaire vers la fin de la seconde. En 1985, le ministre de l'éducation Nationale, Jean-Pierre Chevènement vise un taux de 80 % de bacheliers sur une classe d'âge ce qui aura pour conséquence dans les années qui suivront une augmentation sensible du chiffre de passage en classe terminale et une division par deux du « nombre de sorties de l'École sans qualification »²⁶. En 1989, la loi d'orientation du 10 Juillet donne, dans son article 8²⁷, les bases de ce qu'est l'orientation jusqu'à aujourd'hui (elles seront précisées et confortées par la réforme du lycée en 2010 et le décret 2014-1377 du 18 novembre 2014) :

« Le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation.

L'élève élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'établissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des conseillers d'orientation, qui lui en facilite la réalisation tant en cours de scolarité qu'à l'issue de celle-ci.

La décision d'orientation est préparée par une observation continue de l'élève.

26 ANDREANI, Francis, LARTIGUE, Pierre. *L'orientation des élèves: comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*. Armand Colin, 2006. Collection E: élève-école-enseignement), p. 136

27 Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989). In Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. *Éducation.gouv.fr* [En ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juin 2016 [consulté le 10 mai 2019]. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/cid101274/loi-d-orientation-sur-l-education-n-89-486-du-10-juillet-1989.html>

Le choix de l'orientation est de la responsabilité de la famille ou de l'élève quand celui-ci est majeur. Tout désaccord avec la proposition du conseil de classe fait l'objet d'un entretien préalable à la décision du chef d'établissement. Si cette dernière n'est pas conforme à la demande de l'élève ou de sa famille, elle est motivée.

La décision d'orientation peut faire l'objet d'une procédure d'appel »

En 1990, le conseil national des programmes appelle à faire de la seconde « la charnière essentielle de la trajectoire scolaire²⁸. La même année, le décret du 14 juin « met en exergue la notion de « projet personnel de l'élève » dont il fait le cœur du processus d'orientation (art.1) »²⁹ : « un premier objectif est d'amener chaque élève à construire progressivement son orientation au lieu de la subir »³⁰. L'apparition de la notion de projet dans le champ de l'orientation scolaire est un bouleversement dans la manière d'envisager cette problématique. On instille le fait que l'orientation n'est plus tout à fait un choix ponctuel mais qu'elle est l'aboutissement d'une démarche intellectuelle au long cours, d'une stratégie patiemment pensée, soupesée, analysée puis mise en œuvre et enfin menée à bien. Pour Géraldine André, l'apparition de la notion de projet participe d'une « vaste entreprise de responsabilisation »³¹ des citoyens, ici parents et élèves qui court dans toutes les strates des politiques d'éducation. Elle évoque ici la figure de l'utilisateur coopérant.

En un siècle, on est passé du paradigme évoqué plus haut selon lequel l'individu peinait, par lui-même, à accorder ses intérêts propres à ceux de la collectivité à « un modèle de rationalité exclusif des acteurs, où se combinerait de façon naturelle et non problématique l'intérêt individuel à l'intérêt général »³². Bien sûr, on pourrait arguer, avec Jacky Charpentier, que « le projet est aussi le moyen de faire porter à la personne la responsabilité de résoudre les problèmes auxquels une réponse collective n'a pu être donnée »³³ mais lui-même constate que « dans un monde où l'aléatoire, l'imprévisible s'ajoutent à la complexité pour obscurcir l'action

28 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Propositions du conseil national des programmes sur l'évolution des lycées, premier rapport, novembre 1990, p. 12

29 BERTHELOT, Jean-Michel. op.cit., p. 154.

30 *ibidem*

31 ANDRE, Géraldine. *L'orientation scolaire. Héritages sociaux et jugements professoraux*. Presse Universitaire de France, 2012, p. 107.

32 BERTHELOT, Jean-Michel. Op. Cit. p. 159.

33 CHARPENTIER, Jacky, COLLIN, Bernard, SCHEURER, Édith. *De l'orientation au projet de l'élève*. Centre national de documentation pédagogique de Lorraine/ Hachette éducation, 1993, p. 6.

actuelle, seule la démarche de projet permet de donner du sens au vécu en le rattachant à l'avenir qu'il prépare »³⁴. Plus précisément :

« Le projet permet aussi, dans le champ éducatif comme ailleurs, de dépasser la tension de plus en plus forte existant, d'une part entre l'aspiration des individus à se définir eux-mêmes, à se choisir, et de l'autre les contraintes limitatives imposées. Le projet prend alors le statut de processus par lequel l'individu gère, psychologiquement, la nécessité pour lui d'ajuster ses aspirations à ses capacités et aux opportunités offertes, mais en même temps aussi, la possibilité d'optimiser ses chances de réussite par la mise en œuvre de stratégies adaptées »³⁵.

Ces stratégies se basent sur des principes simples : comprendre son besoin d'information, mettre en place des moyens techniques et intellectuels pour trouver, traiter et utiliser cette information dans une société de plus en plus concurrentielle dans ce domaine de l'accès à l'information.

Encore une fois, l'orientation est liée à un contexte économique (rareté de l'emploi, plus grande précarité mais aussi plus grande mobilité) et philosophique. C'est désormais à l'individu de savoir « s'auto-limiter », « s'auto-altérer », pour reprendre la terminologie d'un Cornélius Castoriadis, dans une société qui a vu ses frontières traditionnelles disparaître et donc de devenir de plus en plus autonome au sens grec du terme *auto* signifiant soi-même et *nomos* signifiant règle ou loi.

Le parcours, institutionnalisé depuis la rentrée 2015 dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, de l'orientation (Parcours Avenir), est donc une quête de soi, de ses limites, qui ne sont plus définies par une batterie de tests définitifs, et une responsabilisation dans un monde de plus en plus mouvant. Par ailleurs, depuis 1996, deux textes vont avoir beaucoup d'importance pour l'éducation à l'orientation: la circulaire du 31 juillet et celle du 1er octobre ; on assiste à la mise en œuvre de l'expérimentation sur l'éducation à l'orientation, respectivement en collège et en lycée. Les notions de compétences et d'acquisition font leur apparition pour décrire l'éducation à l'orientation. Quatre axes la définissent: compétences et savoirs transversaux, connaissance de l'environnement économique et social et représentation des métiers, connaissance des systèmes de formation. On trouve enfin la construction d'une représentation positive de soi.

L'individu ou son entourage deviennent responsables de leur choix d'orientation, bien qu'accompagnés par l'institution, et ce sur une période de temps de plus en plus longue. Ce

34 Ibid, page 5.

35 Ibid, p. 6.

temps long est ponctué pourtant de stations qui tendent à se dématérialiser comme Affelnet en troisième depuis 2008 qui statue sur le sort de l'élève en fin de troisième ou APB (2009-2017) puis Parcoursup qui sanctionne le passage de la terminale aux études post-bac. L'importance médiatique prise par les dysfonctionnements de ces deux dernières plates-formes a mis peut-être plus que jamais en avant la place de l'orientation dans l'éducation. L'une des phrases que nous aurons le plus entendu durant notre enquête est sans nul doute « On ne parlait pas autant d'orientation avant ». C'est qu'avec le temps l'orientation est devenue le souci de tous tout le temps et non plus affaire d'experts psychologues répondant aux besoins de l'industrie par des fiches de tests standardisés.

Pour autant le choix des élèves, comme le souhaite dans le texte l'institution, est-il moins subi qu'auparavant ? Pas exactement si l'on suit les conclusions de M. Berthelot, pour qui ce sont désormais des options, des langues, la réputation de l'établissement, l'insidieuse hiérarchisation des filières ou des options qui sanctionnent la sélection des élèves. Pour Biljana Stevanovic, « l'école, par ses mécanismes d'orientation, continue de « sélectionner » les élèves selon l'origine sociale et le genre des élèves »³⁶. Ce sont ces rouages que nous nous proposons d'examiner ci-après, ainsi que les représentations qu'en ont les acteurs que nous avons rencontrés lors de notre étude de terrain.

36 STEVANOVIC, op.cit, p. 11.

II) Les facteurs réduisant les capacités de choix des élèves

La place du choix de l'élève, quels que soient les mécanismes sous-jacents de celui-ci, n'est apparue que pas à pas dans les procédés d'orientation qui tendaient toutefois à une égalité de plus en plus grande entre les individus. Limité par son origine sociale et son sexe au début du XX^{ème} siècle, par ses « aptitudes » innées constatées par des tests psychologiques dans la suite du siècle, par les résultats scolaires, sa capacité à travailler et à être éduqué au tournant des années 50 puis par ses compétences notamment dans le fait de trouver, traiter et utiliser l'information dans un contexte donné, l'élève voyait se dresser entre lui et son choix objectif de multiples barrières. Qu'en est-il aujourd'hui, au moment où une nouvelle réforme du lycée, qui est devenue la plateforme d'orientation principale, promet « + de choix »³⁷ dans le domaine de l'orientation ?

Pour Berthelot, il existe toujours une triple logique de l'orientation : « de l'identité et de l'altérité » (tel père tel fils) du « dedans-dehors » qui fait intervenir une institution tierce (ici l'école) et une logique du « goût et de la contrainte, du souhaitable et du probable, du désir et de l'occasion... »³⁸ et surtout, pour la majorité des chercheurs, les facteurs d'empêchement d'un choix tout à fait libre n'ont pas tellement changé depuis un siècle : le genre ainsi que l'appartenance socio-culturelle restent d'importants facteurs déterminants dans le choix d'une orientation scolaire et professionnelle et ce malgré les politiques successives de réductions des inégalités, en raison de représentations très ancrées mais souvent inconscientes. Enfin, il ne faut pas oublier le poids de l'institution elle-même et de son fonctionnement qui peuvent s'avérer des limitateurs de choix extrêmement puissants. Dans ce paramètre, on peut citer différents facteurs : la place du conseil professoral dans l'esprit des élèves, la représentation qu'ont les professeurs de leur rôle dans l'orientation des élèves, les systèmes d'évaluations, mais aussi la personnalité de l'établissement, son projet, ses objectifs, la capacité des équipes à communiquer, à transmettre ou à mettre à disposition l'information sur l'orientation.

Si les études tendent à démontrer la persistance de ces facteurs contraignants, qu'en est-il sur le terrain ? Quelles représentations les équipes pédagogiques, administratives et les élèves ont-ils de l'importance de ces trois paramètres et comment les appréhendent-ils ? Pour envisager ces questions, notre étude s'appuie en premier lieu sur des entretiens avec des professeurs

37 Le lycée change. In Eduscol. *Eduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, janvier 2019, [consulté le 2 janvier 2019]. Disponible sur http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac_2021/95/4/Bac2021_document_3e_jan2019_1065954.pdf

38 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.Cit. p. 22.

principaux de classe de seconde avec qui nous avons soit travaillé sur les questions d'orientation soit avec qui nous n'avons pas collaboré sur ce sujet mais qui ont pour point commun d'avoir été durant plusieurs années professeurs principaux à ce niveau³⁹. Nous nous sommes également entretenus avec l'une des principales-adjointes de l'établissement, ancienne professeure principale de classe de seconde⁴⁰, ainsi qu'avec l'une des psychologues de l'éducation nationale, mention éducation, développement et conseils en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN pour la suite de cette étude) dont c'est la première année dans l'établissement, mais occupant cet emploi depuis maintenant 20 ans⁴¹. Ces entretiens étaient semi-directifs. Nous avons fait passer un questionnaire⁴² à quatre des douze classes de seconde de l'établissement, soit 109 élèves. Trois de ces classes ont suivi une ou plusieurs séquences pédagogiques sur l'orientation sous notre supervision, la quatrième, la « classe-test », n'en a pas suivi. Parmi les trois classes l'une est considérée comme traditionnellement « difficile » car regroupant, selon les mots de sa professeure principale « des élèves n'ayant pas choisi d'option particulière en seconde et n'ayant pas un très bon niveau général ». Pour les deux autres classes, en raison des enseignements d'explorations et des options choisies par les élèves l'une présente un profil plus « littéraire » et l'autre plus « scientifique ». Nous désignerons donc ces quatre classes comme suit : « classe-test », « classe difficile », « classe scientifique » et « classe littéraire ». Enfin nous nous appuierons sur l'observation et l'analyse de séances pédagogiques, sur des réflexions d'élèves durant celles-ci ou en dehors ainsi que sur des travaux d'élèves. Ces observations peuvent avoir été réalisées avec l'une des quatre classes questionnées mais aussi avec d'autres classes de seconde que nous avons pu recevoir au CDI pour des séquences pédagogiques sur l'orientation.

L'une des premières observations que l'on peut faire à la lecture de nos questionnaires, c'est que, pour les élèves, le facteur le plus déterminant dans leur choix d'orientation est celui de leur envie propre, qu'elle soit professionnelle, scolaire,...Ils sont ainsi 90,8 % à placer leurs « envies » comme critère principal de leur choix d'orientation et 89,9 % à les considérer prioritaires pour le choix de leur enseignement de première. Les contraintes auraient-elles donc disparues ou sont-elles trop sous-jacentes pour être pleinement perçues ?

39 C.F annexe 3 et 4.

40 C.F annexe 1

41 C.F annexe 2

42 C.F Annexe 5

1) Les choix sexués d'orientation

Lorsqu'en 1922, F. Mauvezin publie sa *Rose des métiers*, il est important de noter que celle-ci ne prend en compte que les métiers destinés aux garçons. Trois ans plus tard paraît, aux éditions des Roses à Bordeaux, la *Rose des activités féminines pour l'orientation professionnelle des jeunes filles vers les métiers ménagers et hôteliers, les métiers manuels et commerciaux, les carrières administratives, les carrières de l'enseignement, les professions libérales et sociales* écrite par une certaine Louise Mauvezin (nous n'avons pu établir avec certitude la nature du lien avec l'auteur précédent et homonyme). Sans surprise, le monde du travail est coupé en deux avec d'un côté les métiers pour les garçons et de l'autre les métiers pour les filles. Plus près de nous, en 1992, c'est à dire deux ans après que la seconde soit devenue l'axe principale de l'orientation scolaire, Christian Baudelot et Roger Establet constatent que :

« la classe de seconde occupe dans ce processus de découplage des destins scolaires masculins et féminins une position stratégique. Indifférenciée dans son principe, elle joue en fait le rôle d'une plaque d'orientation irréversible d'où vont se séparer pour toujours les cohortes de filles de celles des garçons. [...]. Encore franchement majoritaires en seconde du fait de leur meilleure résistance aux mécanismes de sélection de la fin de troisième, les filles disparaissent ensuite rapidement des filières scolaires et universitaires, qui affichent de plus en plus leur vocation scientifique »⁴³.

Un constat que l'on peut faire dans le lycée que nous avons étudié : les filles représentent 57, 7 % de la « classe littéraire », 52 % de la « classe difficile », 88 % de la « classe test » (à tendance plutôt littéraire) contre 44, 5 % de la « classe scientifique ». Constat qui se trouve complété par une écrasante majorité de filles dans les sections littéraires en première et terminale. Il sera intéressant d'étudier dès l'an prochain s'il existe une coloration genrée des spécialités et des options proposées par la réforme⁴⁴. Nous n'avons pu malheureusement avoir accès à des analyses fines des premiers souhaits émis par les élèves lors

43 BAUDELLOT, Christian, ESTABLET, Roger. *Allez les filles !* Seuil, 2006, pp. 118-119.

44 Une étude publiée par le syndicat SNES-FU en avril 2019 conclue à une pérennisation des orientations genrées malgré la réforme mais son manque d'objectivité et l'obscurité de son protocole scientifique nous empêche de la citer comme une source fiable.

des conseils de classe du premier trimestre concernant leur choix de spécialité ce qui eût pu nous éclairer davantage sur la potentielle coloration à l'œuvre.

Pour autant, les élèves eux-mêmes ont-ils conscience de ce phénomène ? Leur réponse a de quoi surprendre puisque pour 89,9 % d'entre eux, le fait d'être une fille ou un garçon n'a pas d'importance dans le choix d'orientation. Devant un tel unanimité, il convient d'observer les réponses de ceux qui disent le contraire. Ils sont 5 sur 109 répondants. Trois filles et deux garçons répartis dans les quatre classes. Pour les filles, la différence se fait parce que « les filles ont plus de mal à s'imposer dans la société que les hommes » et « on ne propose pas les mêmes voies aux filles et aux garçons ». Pour l'une d'entre elle, c'est l'inégalité des salaires qui est montrée du doigt. Pour les garçons, « les métiers ou les domaines sont soit plus adaptés aux garçons soit plus adaptés aux filles » et « certaines choses physiques sont impossibles pour une fille ». Aussi minime que soit l'échantillon de ces réponses établissant une différence entre filles et garçons dans leur orientation, il reste intéressant par la diversité des opinions qu'il regroupe. Si les réflexions quelque peu machistes peuvent être également attribuées à une volonté de choquer, sentiment alimenté par l'absence d'implication dans le reste des réponses au questionnaire, les réponses des filles ouvrent un certain champ de réflexion. Notamment celle qui voudrait qu'on ne propose pas les mêmes voies aux filles et aux garçons qui corrobore les observations de chercheuses comme Marie Duru-Bellat ou celles de Christian Baudelot et Roger Establet. Il y aurait, en action, la création d'une sorte de bulle informative genrée, inconsciente mais bien présente de la part de l'institution qui pousserait à délivrer certaines informations aux filles et certaines autres aux garçons et les entraînant de fait, en raison de ce matériau informationnel différencié, à faire des choix différents de ceux qu'ils eussent pu faire. Mais, on l'a vu, cette bulle n'est pas ressentie par la majorité des élèves du lycée que nous avons étudié. Pour Marie Duru-Bellat, cette bulle serait également le fait des élèves. Dans son article *La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis ?*⁴⁵, elle détaille un ensemble de mécanismes à l'œuvre dans les choix d'orientation des filles : l'articulation entre la vie de famille et la vie professionnelle, les contraintes personnelles, la reconnaissance professionnelle moins valorisée, les différences de salaire... Toutes ces « bonnes raisons » conduiraient les élèves filles à faire des « compromis » dans leur choix d'orientation en raison de cette projection plus marquée dans l'avenir. Pour les élèves de secondes que nous avons interrogés, ce mécanisme ne semble pas enclenché, du moins consciemment. Que ce soit pour les filles et les garçons il leur semble « trop tôt pour se poser des questions sur l'orientation » et

45 DURU-BELLAT, Marie. La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis ? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 1991, volume 20, numéro 3, p. 262.

comme nous l'avons vu, les « envies » priment sur tout le reste lorsqu'il s'agit de choisir son orientation ou ses enseignements de spécialités. Les chiffres sont rigoureusement les mêmes chez les filles et les garçons.

Comment expliquer cette absence de la question du genre dans l'orientation de ces élèves ? Nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponse, certes parcellaires. Le plus important, à notre sens, est celui de l'environnement de ces élèves. Comme nous l'avons détaillé en introduction, le lycée que nous avons étudié est d'un point de vue social plutôt aisé. Il est parfaitement concevable que les élèves aient dans leur entourage des exemples de femmes menant une carrière accomplie ou n'ayant pas forcément, pour reprendre la terminologie de Duru-Bellat, eu à faire de « compromis » ou tout du moins peuvent-elles le laisser entendre dans leur discours. Ce qui pousserait les élèves à penser que le genre n'a aucune importance dans l'orientation scolaire et professionnelle. Plus largement, nous avons pu constater durant notre enquête que, dans cet établissement, la question de la différenciation genrée était quasi inexistante. Contrairement à de nombreux établissements de l'académie, il n'est fait mention de la question du genre ou de l'égalité fille-garçon nulle part dans le projet d'établissement, le contrat d'objectif ou dans les différents bilans vie scolaire, PsyEn... Il n'existe pas non plus, à notre connaissance, de statistiques fines sur la réussite des différents genres au bac ou sur leur orientation dans telle ou telle filière. Pour autant, lorsqu'on aborde le sujet, la Psychologue de l'Éducation nationale reconnaît être « hyper vigilante. Il n'y a pas de métier masculin ou féminin. On fait attention dans les plaquettes. Je passe tout en revue ». Il s'agit, dans la documentation proposée, de ne pas laisser passer un discours genré qui pourrait induire chez les élèves une auto-censure pour une orientation.

Le travail est-il trop bien fait ? Toujours est-il que nous avons pu souvent entendre des élèves tenir des discours tel que « aujourd'hui, il n'y a plus de problème d'égalité entre les filles et les garçons ». C'est d'ailleurs la réponse argumentée qui revient le plus souvent dans nos questionnaires quand il s'agit de justifier la non différence entre garçon et fille en orientation : il n'y a pas de différence parce que nous sommes tous égaux. Cette vision légaliste éclipse toute problématique autre plus sous-jacente. Cela est peut-être également dû au jeune âge des participants et à l'ambiance plutôt bienveillante et intégrante qui règne dans l'établissement et aux discours positifs des professeurs sur le sujet. Mais, comme le constate M. Duru-Bellat, « Si on explique aux filles qu'elles peuvent réellement choisir leur métier, elles se rendront vite compte que, en réalité, certains métiers sont 100 % masculins, d'autres 100 % féminins. Les enseignants peuvent, bien sûr, proposer des temps de réflexion aux élèves, mais il restera

toujours le noyau dur de la vie sociale de chaque jeune »⁴⁶. Il est possible que, le temps passant, la différence se fasse plus sentir, et il serait intéressant de reposer la même question aux mêmes élèves lorsqu'ils auront rejoint la classe de terminale.

On le voit, dans l'établissement, les élèves et les personnels ne perçoivent pas forcément consciemment le genre comme un frein au choix d'une orientation scolaire et professionnelle. Pour autant, retrouve-t-on dans la pratique ces différenciations qu'évoquent les chercheurs ?

Les résultats suivants ont été obtenus lors d'une séance sur les ressources ONISEP papiers et numériques avec la « classe littéraire ». Il s'agissait pour les élèves de choisir sur le site de l'ONISEP une fiche métier dans un centre d'intérêt qui pourrait les séduire pour leur future orientation en passant par le champ de recherche « centre d'intérêt » du site. Ceux qui avaient déjà une idée précise de celle-ci pouvait directement se rendre sur la fiche métier de leur choix en passant par la barre de recherche. Cette séance se déroulait en demi-groupe et nous avons pu récolter 26 fiches réponses qui constituaient pour les élèves le travail à effectuer durant l'heure⁴⁷. Nous nous sommes intéressés aux métiers choisis, absolument librement, par les élèves, 8 garçons, 18 filles. 50% des garçons ont choisis un métier en rapport avec le journalisme et 50% un métier scientifique de pointe (ingénieur-informatique, concepteur de jeux-vidéos). Pour les filles, les résultats se répartissent comme suit :

- 1) Métiers de conseil : 22,2 %
- 2) Santé (en libéral) : 22,2
- 3) Éducation/jeunesse : 44,5 %
- 4) Architecture (considérée par les élèves, dans les questionnaires, comme « un métier artistique ») : 11,1 %

Cette répartition est, on le constate, on ne peut plus marquée : aucun métier en commun, ni même aucun domaine. Pour comprendre l'importance de ces résultats, on peut se référer à une étude de l'INSEE Analyses Grand Est datée de 2017⁴⁸, qui illustre que les domaines de métiers cités par nos élèves filles sont ceux qui connaissent déjà un très fort taux de féminisation. Les métiers cités par les élèves garçons, tels que l'informatique ou l'information sont eux « en fort développement, mais les femmes y sont de moins en moins présentes ». Si

46 DURU-BELLAT, Marie. Au-delà du genre. *Revue Projet*, 2019, vol. 368, no. 1, p. 31

47 C.F Annexe 11

48 La féminisation gagne les métiers les plus qualifiés, à dominance masculine. In INSEE. INSEE [En ligne]. INSEE, 7 décembre 2017, [consulté le 2 janvier 2019]. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281466#consulter>

ces choix d'orientations professionnelles sont loin d'être définitifs, les élèves n'étant que en seconde et ayant encore le temps de changer d'avis, il dessine toutefois une carte des choix bien plus genrée que ne pouvaient le laisser penser les représentations évoquées plus haut.

Par manque d'information sur les métiers et le genre, il semble que les élèves reproduisent en partie inconsciemment des schémas encadrant la société actuelle ou en vertu de critères qui nous échappent pour le moment. Il s'agit de ne pas oublier « que les décisions d'ordre scolaire peuvent trouver leur principe dans des logiques qui débordent largement le cadre de l'école »⁴⁹. Il faut également prendre en compte, comme nous allons le voir, que ces logiques« peuvent varier d'un individu à l'autre en fonction de ses propriétés sociales »⁵⁰.

2) L'importance des facteurs sociaux, familiaux et culturels.

Si le genre est une donnée importante, mais parfois mal appréhendée dans le choix d'une orientation, celle de l'appartenance socio-culturelle l'est également. Pour Berthelot, « réussite ou exclusion sociales se jouent à l'école, même si elles s'inscrivent fondamentalement dans la situation sociale et familiale initiale de chacun »⁵¹. Autant la problématique genrée est peu abordée dans notre établissement, autant celle du socio-culturel est au cœur des interrogations. Dans leur Programme d'Activités pour l'année scolaire 2018-2019⁵², les PsyEN consacrent dans la catégorie « caractéristique des élèves » l'ensemble de leur analyse à la question sociale :

49 COURT, Martine, BERTRAND, Julien, BOIS, Géraldine, HENRI- PANABIERE, Gaële, VANHEE, Olivier. L'orientation scolaire et professionnelle des filles : des « choix de compromis » ? Une enquête auprès de jeunes femmes issues de familles nombreuses. *Revue française de pédagogie*, 2013, n°184, p. 31.

50 Ibidem.

51 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.Cit. p. 8.

52 Cf Annexe 10

Distribution par PCS regroupées – 2017 (Public+privé)				
	Etab	DPT S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	39,8	37,1	30,9	30,5
Cadres moyens	13,3	13,9	14,2	14
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	25	25,7	29,1	25,5
Ouvriers et inactifs	20,2	20,6	23	26,6
Non renseignée	1,7	2,8	2,8	3,8

Ce second tableau ne s'intéresse qu'aux classes de seconde :

Distribution par PCS regroupées des élèves de 2GT – 2017 (Public+privé)				
	Etab	DPT S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	40,5	37,2	31,1	30,8
Cadres moyens	11	13,4	13,8	14
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21,8	25,5	28,9	25,6
Ouvriers et inactifs	25	21,9	23,7	26,1
Non renseignée	1,8	2,1	2,5	3,5

Comme le notent les PsyEn, « le taux de PCS défavorisées (catégorie qui regroupe les ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle) augmente dans l'établissement depuis ces dernières années pour atteindre 20% en 2017. [...] Le lycée *** accueille en conséquence une population de plus en plus contrastée ».

Cependant que nous apprend la lecture de ce tableau ? L'un des chiffres qui saute aux yeux est celui du pourcentage d'élèves issus de familles en PCS « ouvriers et inactifs » en seconde et dans l'ensemble de l'établissement. De 25 % en seconde, bien au dessus des moyennes départementales, académiques et nationales, il passe subitement à 20% dans le reste de

l'établissement, la variation la plus nette du tableau. Que deviennent ces élèves ? En premier lieu, il faut rappeler que l'établissement étudié n'accueille que des filières générales (scientifique, littéraire et économique et sociale) et ne compte donc pas de bac technologique et encore moins professionnel. On pourrait arguer que les PsyEn notent l'augmentation récente du nombre d'élèves issus de PCS défavorisées. Or, dans le même document, on trouve l'analyse suivante : « Cependant, l'effectif des élèves se dirigeant vers une filière technologique est en légère augmentation en juin 2017 par rapport à l'année précédente (+ 2,5 pts) au profit des filières Sti2d et Stmg principalement. De plus, les chiffres de l'établissement mesurés en juin 2018 confirment une nette évolution de ce type d'orientation, 16 % des élèves ayant choisi ces filières ». Dans le lycée, l'orientation en bac technologique, mais également en bac professionnel se trouve, selon les constatations des PsyEn, plus dans les choix d'orientation des élèves de PCS défavorisées que chez les autres élèves. Si, à notre sens, les voies technologiques et professionnelles sont tout aussi intéressantes et potentiellement porteuses de réussite professionnelle ou d'épanouissement personnel, il faut se souvenir qu'elle n'ont, dans l'opinion publique, pas aussi bonne réputation que la voie générale. Un constat que partage la proviseure adjointe : « Il faut faire comprendre aux gens que la filière générale n'est pas la voie royale, que dans certains cas un bac technologique ou un bac professionnel peuvent amener à des très bonnes choses ».

Il est arrivé souvent que durant des séances sur l'orientation, pour se moquer d'un camarade supposé moins performant scolairement, ses camarades lui lancent un retentissant « ouais mais toi de toute façon tu finiras en Pro ». On peut également prendre l'exemple de cet élève de la « classe littéraire », issu d'une famille de cadres et qui, au fur à mesure de ses recherches sur l'orientation, laissait apercevoir une inclinaison pour les métiers du bois. Il n'osait pas en parler à ses parents en raison de la mauvaise réputation des bacs professionnels et cherchait d'autres moyens de parvenir à ce domaine de métier tout en passant tout de même par la voie générale. La voie professionnelle ou technologique peut également être vécue comme une voie par défaut, mais incontournable. Ainsi cette scène, observée dès la première séance d'orientation avec la « classe difficile », où la mixité sociale est l'une des plus fortes de l'établissement. Nous sommes avant même le premier conseil de classe :

Un groupe de trois garçons et une fille : Nous, de toute façons, c'est Condorcet (lycée proposant des sections professionnelles, ndr) l'an prochain.

Un des garçons : Moi je sais déjà que ce sera GA (Gestion-administration, ndr)

Professeur documentaliste (en charge de la séance, ndr) : Pourquoi vous-dites ça ? Le conseil n'est même pas passé. Justement ces séances c'est pour que vous commenciez à réfléchir, pas que vous trouviez directement votre voie...

Le garçon : ouais, je sais mais ça fera comme mon frère. Il est aux Chartrons maintenant. Nous, on vient là en seconde et après on part. Ici j'ai pas le niveau et je sais pas encore ce que j'veux faire de toute façon.

Ce jeune homme, issu d'une famille plutôt défavorisée, au comportement difficile en début d'année, parce qu'il n'allait « pas rester » a, suite au conseil de classe, changé d'attitude parce que « j'ai compris que pour avoir ce que je voulais en première, il fallait que je joue le jeu cette année ». Pour autant, si sa démarche peut sembler relever du choix volontaire, elle relève d'un certain conditionnement social : présence d'amis et de familles dans l'établissement souhaité et surtout, certitude de se retrouver en situation d'échec s'il persiste dans la voie générale parce que « pour nous c'est comme ça ». Si l'on excepte la problématique des capacités et des résultats, les critères de choix indiqués par cet élève renvoient à la lecture bourdieusienne que fait Geraldine André de l'orientation des classes défavorisées dans le contexte d'une pédagogie de projet :

« La catégorie du projet telle qu'elle est comprise par les enseignants dévalorise l'insouciance par rapport au futur, la proximité géographique, les relations de sociabilité de proximité qui structurent les choix de certains jeunes de classes populaires. Les enseignants affectionnent en revanche des orientations scolaires effectuées selon un projet personnel construit sur la base des intérêts de l'individu et de la vision que celui-ci a de son futur »⁵³

Les classes défavorisées seraient-elles mal à l'aise dans une pédagogie s'inscrivant dans une démarche de parcours, sous-tendu par des valeurs de projection, de construction sur le long terme ou de mobilité et leur orientation doit-elle être envisagée selon d'autres moyens? Si l'on fait de l'accès et du traitement de l'information l'un des leviers principaux de la construction d'un projet personnel cohérent et réfléchi, il faut effectivement tenir compte de l'inadaptation aux codes que cela peut supposer, cette fracture informationnelle qui tend à se construire entre les différentes couches de la population. Pour la PsyEn que nous avons interrogée : « les parents sont noyés dans la masse d'informations. [...]. Mais cela dépend aussi du milieu, certains sont très très porteurs. [...] Issu d'un milieu défavorisé, il (l'élève, ndr) n'aura pas toujours les codes pour se repérer ». En effet, comme le rappelle Jean-Michel Berthelot, le problème n'est même

53 ANDRE, Géraldine. Op.cit. Page 109.

pas, ou même plus, dans les résultats scolaires puisque « les aspirations des familles, à niveau scolaire égal, continuent à se différencier selon l'origine sociale »⁵⁴ mais sur les capacités de projection et de conception d'une « rationalité pratique »⁵⁵ permettant à l'élève ou à sa famille, grâce aux informations collectées et à leur traitement, de faire un choix ayant du sens et s'incluant dans la représentation d'un avenir possible. Dans cette optique, « la nature réactive du processus d'orientation et la règle pratique du primat du consensus favorisent les demandes de sur-scolarisation dès lors qu'elles sont supportées par un milieu social favorable et entérinent celles de sous scolarisation ou d'auto-élimination, lorsqu'à l'inverse le milieu ne l'est pas »⁵⁶. Plus le système d'orientation se complexifie, ce qui sera le cas probablement avec la nouvelle réforme du lycée en raison du plus grand nombre de choix possibles, plus il demande de maîtriser l'information et donc plus il laisse de côté les familles et les élèves issus des classes les plus défavorisées. Le risque est une multiplication des choix par défauts ou de choix qui n'entreraient pas dans une démarche de projet mais dans une démarche bâtie sur d'autres piliers où la reproduction sociale jouerait le rôle de clé de voûte, rendant caduques les visées émancipatrices des politiques d'orientation actuelles, ce que nous avons pu parfois observer durant notre étude.

Pour autant, l'appartenance sociale des parents ne présente pas, pour les élèves, ou du moins pas consciemment, un facteur de détermination du choix. Ils ne sont que 15,6 % à placer le parcours professionnel d'un membre de la famille comme critère motivant le choix d'orientation. Toutefois, ce chiffre atteint 33,3 % dans la « classe test » qui, rappelons-le, n'a pas suivi de formation particulière en orientation et n'a donc pas appris à chercher et traiter l'information liée à ce domaine. D'un point de vue socio-culturel, cette classe est dans la moyenne de l'établissement, soit un taux de PCS défavorisées d'environ 20%. Il est donc possible, nos données n'étant pas assez fines pour l'affirmer, qu'en l'absence de formation à l'orientation, le potentiel de reproduction sociale se concrétise, entraînant une réduction de la capacité de choix véritable.

Un autre aspect de cette barrière à un choix personnel plein et entier, pour les classes défavorisées mais pas seulement, relève de l'importance du regard de l'institution sur les élèves et les biais qui peuvent en découler.

54 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.cit, p. 114.

55 Ibid, page 107.

56 Ibid, page 115.

3) Impact de l'institution sur les choix d'orientation.

« Chaque élève à la fois s'oriente et est orienté »⁵⁷. S'il s'oriente en fonction de ses goûts, de son projet ou, malheureusement, selon son genre ou son milieu social, l'élève n'évolue pas dans un espace-temps flottant. Il se trouve dans un système politique, dont la dernière réforme en date est l'émanation, au sein d'un établissement particulier entouré de différentes individualités propres, que ce soit des professeurs, une administration... Si la dimension politique de l'orientation a été depuis longtemps constatée, ce n'est que plus récemment que la dimension locale a fait l'objet d'étude :

« alors que dans les travaux des années soixante-dix le système scolaire était considéré de manière relativement abstraite et homogène, depuis le début des années quatre-vingt, les sociologues ont pris acte du fait qu'il n'est pas uniforme et que les établissements ne fonctionnent pas tous de la même façon. Outre l'impact que le contexte de scolarisation peut avoir sur les résultats scolaires des différences à l'échelle locale peuvent influencer sur les choix d'orientation »⁵⁸.

Comment les élèves et les personnels perçoivent-ils tout d'abord l'effet de la réforme sur l'orientation puis l'impact de l'établissement et des personnels sur celle-ci ? En faisant disparaître les filières au profit de dix spécialités combinables par trois en première puis par deux en terminale, la réforme conduit à s'interroger plus précisément sur son orientation dès la seconde avec le spectre de Parcoursup en bout de ligne. Pour la proviseure adjointe, « C'est une réforme qui empêche de se laisser vivre, qui oblige à sortir de sa zone de confort et c'est vrai que cela peut faire peur ». Le terme peur est effectivement le bon terme : pour les élèves de seconde que nous avons questionnés, l'orientation, si elle devait être décrite en un mot dans le contexte de la réforme est une source de stress pour 26% d'entre eux. Les mots positifs ne représentent que 18,6 % des réponses, les mots neutres 2,3 % :

57 Ibid, p. 8.

58 BLANCHARD, Marianne, CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Joanie. Op.cit. p. 9.

Mots utilisés par les élèves pour décrire l'orientation (86 réponses)		
+ ou = 10 occurrences	Entre 4 et 9 occurrences	- de 4 occurrences
Stress	Travail	Envie
Peur	Avenir	Rassuré
Flou	effrayé	Certitude
	Doute	Stoïque
		Horrifié
		Inconnu
		Appréhension
		Désarroi
		Curiosité
		Intéressé
		Anxiété
		Décidé.
		Déprimant

Mots **Négatifs**, **Positifs** ou Neutres

FIGURE 1 : Tableau des mots employés pour décrire l'orientation

Pour les élèves interrogés, l'une des craintes principales est le manque de temps et la soudaineté du choix à faire. Ainsi, pour cette élève de la « classe test », « [la réforme] va modifier l'orientation, on va devoir réfléchir davantage à nos choix pour l'avenir. On va donc décider de ce que on va faire plus tard plus rapidement ». Dans la « classe littéraire », même impression de rapidité, mais plus contrainte : « j'ai l'impression qu'on me force à choisir rapidement mais si je choisis les mauvaises spé, je pourrais pas forcément faire ce que je veux ». Pour l'une de ses camarades cependant « notre orientation va être favorisée par cette réforme, elle répond aux attendus du supérieur et nous spécialise dans des domaines ». Pour

cette élève, son choix d'orientation est déjà « très clair » et la réforme ne vient que le renforcer. En augmentant la spécialisation, la réforme permet aux élèves possédant un projet solide de se projeter encore plus promptement dans le post-bac en affinant leur choix d'enseignements et en éliminant les matières jugées inutiles. La rupture se fait donc entre ceux dont le projet est déjà bien défini, qui sont une minorité, et ceux pour qui la seconde est un palier trop précoce pour définir une orientation définitive.

Le stress, la peur de se tromper bouleverse les potentialités d'un choix réfléchi et construit avec le risque pour l'élève de « se sentir « *étranger* » à la situation d'orientation scolaire. Contraint de faire un choix alors qu'il n'a élaboré aucun projet, il craint de regretter ce choix prématuré »⁵⁹ et de ne plus s'impliquer dans la démarche de projet attendu et d'abjurer ses capacités de choix ultérieur. La crainte étant que, en fonction des choix de spécialité que l'on fait, certains débouchés post-bac ne soient plus accessibles. Lors d'une séance pédagogique sur l'orientation, un élève de la « classe littéraire », à la suite du premier conseil de classe, expliquait ainsi avoir changé d'avis sur ses vœux par crainte de ne pas pouvoir accéder à l'école souhaitée en post-bac. Au niveau de l'administration, on reconnaît avoir donné les informations au compte goûte, au fur et à mesure qu'elles parvenaient. Mais, comme nous le détaillerons plus spécifiquement dans notre dernière partie, l'établissement a fait en sorte de pouvoir transmettre, autant possible, les informations dans les meilleures conditions possibles (site internet, réunion...) pour éviter tout retard de ses élèves par rapport aux autres établissements. En fonction de l'efficacité de l'administration en place, un élève aura un accès à l'information, et donc la possibilité de construire son projet, plus ou moins efficace. Pour la PsyEN, « Ce qui a changé c'est beaucoup plus d'anxiété, d'angoisse, de stress. A la fois pour les élèves de seconde...Parce que ça change les repères, les réformes... Ils cherchent à faire le lien entre le choix des spécialités et la poursuite d'étude. Même au collège. Dès qu'il y a une réforme cela crispe. On a pas de recul, on découvre ».

Pour la professeure principale de la classe littéraire, «Le manque d'information fait dire des choses erronées à des gens dont ce n'est pas l'expertise ce qui peut créer de l'angoisse chez les élèves et affecte les capacités de choix. On a alimenté l'anxiété de tout le monde. Il ne peuvent pas faire de choix, ils n'ont pas l'âge, ils sont en construction, d'où l'importance sur le travail sur soi. Ils travaillent en situation insécure cette année, aussi l'an prochain ». « Il aurait

59 LACOSTE, Serge, ESPARBES-PISTRE, Sylvie, TAP, Pierre. L'orientation scolaire et professionnelle comme source de stress chez les collégiens et les lycéens. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2005, n°34/3 [consulté le 30 septembre 2016]

fallu un an de plus, pour avoir une réforme qui soit bouclée et qu'on puisse savoir où on va » renchérit sa collègue, la professeure principale de la « classe test » avant d'ajouter :

« Dans l'absolu, ça va les amener à réfléchir à leur choix. Et c'est un peu à double tranchant. Ils vont se questionner, c'est positif. L'inconvénient c'est qu'ils risquent d'être un peu paumés, cette injection de répondre aux attentes de Parcoursup ça, ça les angoisse. Au final les filières les « coinçaient », si on peut dire, tout autant. L'autre chose, c'est ce panel de choix pour un bac à la carte, et je me pose encore la question, est-ce que ça va pas être un bac plus facile ? Ça c'est un questionnement. Sur le principe la réforme est intéressante. Bon, la mise en œuvre est trop rapide et le financement insuffisant. Mais elle est intéressante tout de même pour s'ouvrir. Notre boulot c'est de les aider à réfléchir, à apprendre, on les forme ».

Ainsi la réforme a un impact sur la façon de s'orienter des élèves, impact plus conséquent sur les élèves n'ayant pas encore affiné leur choix. Mais ces effets peuvent être atténués par l'accompagnement que proposent notamment les professeurs principaux ? Comment cet accompagnement est-il ressenti ?

Pour la professeure principale de la « classe test », le professeur principal « va apporter de l'info sur les contenus, des conseils par rapport à certain profil ou certaine interrogation. On est dans le système on est censé savoir comment ça se passe. On peut être un frein aussi pour certains, en disant que le général c'est pas possible ». Et de citer l'exemple d'un élève sous sa responsabilité cette année :

« j'ai un élève de seconde qui veut faire arts appliqués avec 9 de moyenne...bon... j'ai vu avec sa maman, je l'ai envoyé voir la conseillère d'orientation, voir s'il y avait pas des lycées pro ou autres pour faire ça. Et puis au final, il s'est rendu compte avec la COP que c'était pas du tout ce qu'il voulait, ce qu'il avait rêvé et il est parti dans complètement autre chose. Et il s'est remis aussi entre autres à bosser, il avait une perspective. Il a obliqué vers le numérique, l'informatique tout ça...Et il s'est remis au travail ».

Pour cette enseignante, professeure principale depuis quatre ans, comme pour sa collègue, son rôle est triple : accompagner l'élève dans la connaissance de soi et la recherche d'information, amener en partie cette information mais aussi se poser, en quelque sorte, en expert lorsqu'un

projet paraît peu cohérent. Malgré tout, le PP a un certain pouvoir coercitif sur le choix d'orientation des élèves. Dans certains cas, ce pouvoir peut devenir un moyen de chantage ou être exercé avec trop d'autorité. Comment les élèves ressentent-ils cette influence du professeur ? Selon notre questionnaire 2,8 % de l'ensemble considèrent « les conseils de vos enseignants » comme un critère qui motive leur choix d'orientation et 8,3 % pour ce qui concerne le choix des enseignements de spécialité. On le voit, dans l'esprit des élèves, le professeur n'a pas un rôle si important dans leur choix d'orientation. Certains remettent même, dans le contexte de la réforme, la capacité des personnels à leur apporter des informations fiables. Ainsi lors d'une séance avec une classe de seconde n'appartenant pas aux quatre citées précédemment et qui effectuait sa première séance d'orientation en février 2019 :

Professeur documentaliste (en charge de la séance, après avoir présenté la séquence) : Bon avant que nous commençons avez-vous des questions pour moi ou votre professeur sur l'orientation, sur comment cela va se passer cette année ?

Silence puis, :

Une élève : C'est pas qu'on a pas de question, mais on voit pas trop à quoi ça sert d'en poser.

Prof-doc : Ah oui, pourquoi ?

Elève : Ben, quand on pose des questions la plupart du temps on nous dit que vous savez pas donc bon...Après on sait c'est pas votre faute mais bon...Ca sert à rien du coup !

Une classe échappe pourtant à ce constat et son cas est particulièrement intéressant : il s'agit de la « classe littéraire ». La PP de cette classe est la première qui se soit montrée intéressée pour travailler avec nous sur l'orientation et également celle qui a le plus monté de projets diversifiés autour de la question avec sa classe. Pour le choix d'orientation, le taux passe à 7% mais surtout, pour les enseignements de spécialité il grimpe à 26,9 %. Dans le même temps, cette classe présente le plus haut taux de réponses négatives à la question « Pensez-vous avoir le choix de votre orientation » avec un pourcentage également de 26,9 %. En informant au maximum ses élèves, en les accompagnant et en jouant à fond son rôle de PP, cette enseignante a fait prendre conscience à une part non négligeable de sa classe que la dynamique de choix n'était pas aussi limpide qu'ils pouvaient le penser mais elle a également eu un impact plus important sur celle-ci. « Ton avis compte beaucoup » confirme-t-elle mais « la responsabilité n'est pas facile à prendre face à une réforme imprécise. Je ne tranche pas. Je suis obligée de dire aux parents que je ne sais pas, parce que ta parole est importante. Je dis simplement qu'il faut un

niveau général suffisant. Les élèves sont dans une démarche où ils se découvrent. Le PP est dans une situation difficile ».

Nous l'avons vu, sur le terrain, la prise en compte des différents facteurs de limitation du choix d'orientation ne sont pas toujours facilement perceptibles pour les acteurs, élèves ou enseignants voir même pour l'administration. Parfois minorés, parfois inconscients, ces facteurs se trouvent surtout renforcés dans leur pouvoir de nuisance par le manque d'accès à une information claire, assimilable et compréhensible par l'élève. En prenant conscience qu'il n'a pas le choix, ou pas autant qu'il le croyait, l'élève peut engager un véritable travail d'émancipation de son déterminisme social, généré ou local. Pour autant, il serait illusoire de croire que cette émancipation puisse se faire sans aucun accompagnement. Dans un temps contextuel donné, ici celui de la réforme du lycée et donc d'une certaine incertitude constitutive, il appartient à l'établissement, en accord bien sûr avec les politiques nationales et académiques, d'éduquer les élèves à l'orientation mais aussi d'informer et d'accompagner les familles et les professeurs dans cette démarche. Comment ces trois exigences sont-elles remplies dans l'établissement que nous avons observé et quelles perspectives cela ouvre-t-il ?

III) Dispositifs mis en place pour favoriser le choix des élèves dans le contexte de la réforme

Les barrières à un libre choix d'orientation dans le contexte de la réforme en cours ont, pour origine nous l'avons vu, des facteurs discriminants très anciens qui remontent aux origines de la problématique d'orientation : le genre, l'origine socio-culturelle et le contexte politique et local. A travers notre enquête de terrain, nous avons été en capacité de déterminer que ces barrières étaient toujours présentes mais qu'elles avaient tendance à se montrer insidieuses. En tout cas, elles n'apparaissent pas forcément consciemment aux différents acteurs, que ce soit pour les élèves ou pour les personnels. Leur persistance crée une illusion de choix libre mais en réalité grandement déterminé. Il manque, nous l'avons vu, un véritable travail autour de l'information, son traitement et son appropriation. En effet, comme l'ont souligné aussi bien les élèves que les professeurs, la mise en place progressive des conditions de la réforme a créé une situation où l'information était mouvante, incertaine. Elle était amenée à évoluer au fur et à mesure de l'année et donc la perspective pour les enseignants et l'administration de transmettre des informations sûres comme durant les années précédentes était réduite. Or, le fait de pouvoir s'approprier l'information et de l'utiliser dans une démarche autonome de connaissance est constitutif de la construction d'un projet qui se trouve être le paradigme soutenant l'orientation depuis maintenant vingt ans. Comment dès lors assurer en classe de seconde la construction de ce projet sur des bases incertaines tout en offrant les mêmes chances de réussite à ces élèves qu'à ceux qui sont venus avant eux et qui viendront après eux ? De plus, comment offrir à tous les acteurs de l'éducation d'un enfant (famille, professeurs...), la capacité de l'accompagner au mieux dans sa démarche et lui permettre, autant que possible, d'effectuer un choix véritable, conscient de ses tenants et de ses aboutissants dans un contexte donné ? Ce qui constitue, en creux, le cœur de la réforme et la raison d'être de la disparition des filières puisque celle-ci doit permettre aux élèves de se constituer un parcours choisi et original défini en fonction de leurs goûts et de leurs envies de manière autonome. La réforme, par ces innovations, offre des champs permettant d'augmenter ces capacités de choix : heures dédiées à l'information, poids des décisions des familles... Comment l'établissement observé s'est-il emparé de ces options pour combattre l'orientation subie ? Comment, en accompagnant élèves, professeurs et parents, permettre de limiter l'impact des déterminismes par une maîtrise plus pointue des enjeux informationnels ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur le même dispositif que précédemment, auquel il faut ajouter l'observation participante active à deux réunions d'information aux parents d'élèves de classes de seconde (qui se sont déroulées les 21 et 22 janvier 2019), à une réunion dédiée aux professeurs principaux de seconde (le 08 janvier 2019) ainsi qu'à des réunions avec l'une des proviseurs adjointes et un autre professeur à propos de l'onglet « orientation » du site du lycée. Autre source, l'observation d'une séance « Veille-documentaire et orientation » à destination de l'ensemble des professeurs principaux de secondes qui s'est déroulée sur une heure et demie en avril 2019.

Nous étudierons tout d'abord la politique d'éducation à l'orientation menée par l'établissement, notamment via l'implication des personnels du CDI, puis les propositions d'accompagnement des professeurs, et enfin des familles.

1) Favoriser l'éducation à l'orientation pour aider à construire le projet de l'élève.

L'une des grandes transformations qu'apporte la réforme du lycée portée par Jean-Michel Blanquer est l'apparition des 54 heures annuelles d'accompagnement personnalisé dédiées exclusivement à l'orientation. Jusqu'à maintenant, ainsi que le rappelle notamment Nathalie Richit⁶⁰, il n'y avait pas, dans l'emploi du temps des élèves, de mention d'heures spécifiques dédiées à l'orientation. Comme le formalise le vade-mecum proposé par l'Éducation nationale pour « l'accompagnement à l'orientation »⁶¹, ces heures reposent sur trois axes :

- découvrir le monde professionnel et s'y repérer
- connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés
- élaborer son projet d'orientation.

Cette inclusion de l'orientation dans les emplois du temps pose forcément question. Lors de la réunion du 08 janvier 2019 réunissant, à l'initiative de la direction, tous les professeurs principaux ainsi que les CPE et l'un des deux professeurs-documentalistes, la première question

60 RICHIT, Nathalie. L'éducation à l'orientation dans le cadre d'un enseignement d'exploration en seconde. *Recherches en didactiques*, 2014/2, n° 18, p. 10

61 L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde. In Eduscol. *Eduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 16 janvier 2019, [consulté le 16 janvier 2019]. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/26/7/Vademecum_Accompagnement-Orientation-seconde_1061267.pdf

fut « que faire de ces 54 heures ? ». Pour Catherine Loisy, « L'approche éducative en orientation conçoit la tâche d'orientation comme faisant partie intégrante du développement d'une maturité professionnelle et de compétences visant à rendre le sujet autonome dans la connaissance de soi et la prise de décision »⁶². L'ouverture, par la réforme, d'un temps spécifiquement dédié, ouvre la possibilité inédite de travailler ces compétences. Certes, le contexte d'une réforme en cours, comme nous l'avons vu plus haut, fait que l'information est parcellaire, qu'elle n'arrive que petit à petit. Elle peut même paraître floue pour les personnels et pour les élèves. Pour autant, plus que l'acquisition de cette information ponctuelle, ce qui nous intéresse ici c'est de voir quelles méthodes peuvent être mises en place, dans le cadre nouveau proposé par la réforme, pour faciliter l'émergence d'une orientation choisie. Et surtout comment mesurer l'impact de ces méthodes sur ce choix. En cette année de transition, c'est vers l'éducation à l'orientation que l'établissement observé a décidé de se tourner. Dans cette optique, pour François Audigier :

« les savoirs scolaires doivent viser non plus seulement la résolution de problèmes scolaires, internes à telle ou telle discipline, mais doivent être orientés vers l'action, la décision, la compréhension et la prise en charge effective des enjeux personnels, sociaux et professionnels, la construction des attitudes et comportements de chacun en fonction de ces enjeux [...] Ces savoirs sont ainsi orientés par le futur, un futur collectif incertain qui ne se lit pas dans la continuité du présent, mais aussi un futur, notamment personnel, sous la responsabilité de chacun⁶³ ».

On le voit, l'éducation à l'orientation doit permettre la compréhension et la prise en compte d'enjeux complexes et multiples, compréhension qui se doit d'être du ressort de chacun. Une éducation à l'orientation réussie doit donc permettre que l'élève parvienne à comprendre l'environnement dans lequel il évolue, et donc des contraintes afférentes, qu'il soit capable de trouver et de traiter l'information qui puisse servir à la construction de son projet et ainsi faire un choix avec le plus d'autonomie possible.

L'une des expérimentations menées par l'établissement pour atteindre ce but fut celui du travail autour de la notion de veille documentaire et plus précisément autour de la veille

62 LOISY, Catherine, CAROSIN, Emilie . Concevoir et accompagner le développement du pouvoir d'agir des adolescent.e.s dans leur orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2017, n°46/1 [consulté le 17 novembre 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/osp/5332>

63 Audigier, François. « Les Éducation à.... Quels significations et enjeux théoriques et pratiques ? Esquisse d'une analyse », *Recherches en didactiques*, vol. 13, no. 1, 2012, page 14.

documentaire numérique. Pour ce faire, les professeurs-documentalistes ont proposé, dès le début du mois d'octobre, une séquence dédiée aux élèves de secondes. Détachée du contexte pur de la réforme, elle vise à inscrire les élèves dans un temps long et à acquérir des compétences pouvant favoriser un choix libre. L'intitulé de cette séance est « Veille documentaire et orientation »⁶⁴. Il s'agit pour le professeur-documentaliste de ne surtout pas se substituer aux rôles des Psychologues de l'Éducation nationale mais bien plutôt de s'inscrire dans une démarche « d'éducation à... », d'accompagner la création du projet de l'élève en s'appuyant sur ses compétences propres, c'est-à-dire ici son expertise en sciences de l'information et la communication. Pour rappel, comme le signale un document pédagogique distribué aux élèves durant cette séquence, la veille documentaire, plus précisément ici veille documentaire en ligne, se définit comme suit :

« La veille en ligne, par exemple dans l'idée de préparer un concours, permet de se tenir au courant de manière continue et efficiente des dernières publications, des dernières actualités sur un ou des sujets spécifiques. Pour être efficace, une veille en ligne doit s'accompagner d'une identification de ses besoins en information (ce que je veux savoir) et d'une identification de ses sources (qui peut m'informer de manière pertinente et fiable sur mon sujet) ».

On le voit, cette notion peut s'adapter à n'importe quel contexte et les compétences acquises peuvent être transférées dans n'importe quel domaine, ce qui s'inscrit dans la logique des « éducation à ». Comme l'exprime la professeure principale de la « classe littéraire », « la veille documentaire, qui est un outil qui permet de rentrer dans l'orientation, dans la documentation sur l'orientation, c'est très bien. On a pas mal décanté tout ce qui est où trouver l'information. Et c'est un outil que l'on crée et donc qu'on manipule, tu es obligé de chercher par toi-même ». La veille documentaire, à travers l'acquisition de compétences propres, permet à l'élève de s'approprier sa démarche d'orientation mais aussi de se projeter dans l'avenir par lui-même. En créant un outil, ici un Netvibes, qui pourra le suivre durant les trois années de son lycée, voire au-delà, l'élève peut anticiper plus aisément et entamer une réflexion concrète sur son orientation. Il est également confronté à une multiplicité de sources d'informations qu'il doit traiter, analyser et sélectionner et qui lui permettent de remettre en perspective ses connaissances acquises précédemment, mais aussi à se confronter aux différents déterminismes qui peuvent parasiter ses choix d'orientation. Cette séquence s'inscrit dans les 54 h d'accompagnement personnalisé introduites par la réforme. Elle a été réalisée avec six des douze secondes que compte l'établissement à différents moments de l'année, sur la base du

64 Cf Annexe 7

volontariat des professeurs principaux et en fonction des disponibilités d'emploi du temps. Pour une seule classe, la séquence a été proposée aux élèves suite à des demandes de parents d'élèves qui avaient eu vent de sa réalisation dans d'autres classes. Cette séquence s'inscrit en plein dans le projet d'établissement du lycée étudié. Plus précisément, elle répond à l'un des programmes d'action du contrat d'objectif qui stipule que, dans le cadre du Parcours Avenir, on proposera aux élèves la « construction d'un projet d'orientation pour chaque entrant en 2nde en utilisant le carnet de bord numérique (de la 2nde à la terminale) ». Le carnet de bord en question est FOLIOS accessible depuis l'ENT LÉA. Si l'utilisation de Netvibes a été préféré à FOLIOS c'est en premier lieu pour des raisons techniques, l'ENT LÉA n'étant pas accessible aux élèves en début d'année. De plus, l'utilisation d'un outil hors Éducation Nationale permet aux élèves de se projeter en douceur dans le post-bac et donc d'améliorer leur perception de l'outil. Le choix de créer un outil personnel, et non un outil collaboratif qui aurait favorisé l'échange d'informations, s'explique par la volonté de s'inscrire dans une volonté d'individualisation progressive de la démarche d'apprentissage que rend d'autant plus fort la réforme. L'entrée au lycée étant le point de rupture avec l'enseignement commun qui se trouvait au cœur des apprentissages au collège. L'élève doit prendre conscience du caractère unique de son projet pour se l'approprier et s'y engager. Cet outil personnel permet de sortir en quelque sorte du pur caractère scolaire et de faire entrer l'élève dans une dimension plus large qui doit le conduire jusqu'au post-bac et à une profession.

Les séances, au nombre de quatre dans cette séquence, se déroulent en demi-groupe (de 15 à 17 élèves) dans la zone informatique du CDI avec, à deux exceptions près, le seul professeur-documentaliste pour intervenant. Pour deux classes, le professeur principal était également présent. Pour les séances 1, 3 et 4, les élèves travaillent seuls sur un ordinateur. Il s'agit en effet d'individualiser au maximum le travail de recherche, d'appropriation de l'information et de permettre à chacun d'utiliser les notions et compétences proposées dans l'optique de son propre projet d'orientation. Seule la séance 2, qui consiste à définir différentes notions afférentes à la veille documentaire, s'articule autour d'un travail en binôme car elle a une portée plus générale. La création de l'outil se fait lors de la dernière séance pour privilégier auparavant le travail de recherche, d'identification des sources et de collecte de l'information.

Quel dynamique pouvons-nous observer au sein de ces heures d'accompagnement personnalisé ? Au premier abord, ces séances autour de l'orientation semblent étranges aux élèves :

Une élève : « C'est pas contre vous Monsieur, mais on voit bien que pour l'instant personne n'a de réponse, alors je vois pas à quoi ça sert de travailler sur l'orientation maintenant. »

L'influence du contexte est ici bien présente, pire pour certains :

Un élève : « De toute façon, nous on est fichus, comme on sait rien on va prendre nos options au hasard et on sera coincés pour Parcoursup. »

Or, il s'agit, on l'a vu, non pas de répondre à un questionnement ponctuel mais d'entamer une réflexion plus large et de permettre aux élèves d'acquérir des compétences pour construire leur projet à long terme. La connaissance des enseignements de spécialité se fera avec le professeur principal au fur et à mesure de l'année et surtout l'élève pourra en changer en année de première si cela est justement motivé par son projet d'orientation post-bac. Il s'agit de savoir ici que l'information est mouvante, protéiforme et qu'il faut mettre en place des stratégies pour la saisir et pouvoir l'utiliser à bon escient dans la construction de son projet.

En observant les élèves, on s'aperçoit que l'écrasante majorité éprouve des difficultés à naviguer au sein d'un environnement numérique tel que le site de l'ONISEP. « Il est mal fait ce site, monsieur ! ». Il faut pour fluidifier l'utilisation le soutien d'une fiche pédagogique construite par le professeur-documentaliste⁶⁵ pour que les élèves explorent les différents onglets, par exemple des « Fiches Métiers ». Rare sont ceux qui partent « en exploration » une fois une page ouverte (en cliquant sur des liens hypertextes ou en effectuant une recherche complémentaire). Par exemple, cette élève qui souhaite être avocate : elle se rend sur la « Fiche métier » dédiée aux avocats et la consulte. Mais elle ne clique pas sur les sites que propose par exemple la rubrique « Sur le web » qui conduit à des sites professionnels ou sur le site du ministère de la justice, pas plus qu'elle ne clique sur les liens hypertextes qui, dans la rubrique « Les formations et les diplômes », conduisent à des fiches sur les différentes formations pour devenir avocat et les établissements qui proposent ces formations. On le voit, la nécessité d'une formation info-documentaire est forte : comment faire son choix si on laisse inexploré tout un pan de l'offre informationnel sur un site comme l'ONISEP ? Ainsi cet élève de la « classe difficile » : il souhaite être coach sportif, mais ses professeurs lui ont expliqué que, pour ce faire, il devait partir en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) après le bac, ce qui suppose des bons résultats dans les matières scientifiques, notamment la SVT. Convaincu de son manque d'aptitudes dans ces matières, il peinait à effectuer le travail demandé car il ne savait plus quoi faire. Or en explorant la « fiche métier » dédiée au coach sportif il a, en cliquant sur un lien hypertexte, découvert qu'il existait d'autres

65 Cf Annexe 10

voies que la licence sus-citée pour devenir coach. Le manque d'information aurait pu ainsi limiter son choix et conduire à une orientation subie.

La méconnaissance de la multiplicité des ressources est également un point important. Lors de la troisième séance, les élèves, réunis devant un tableau, doivent citer les différentes ressources numériques sur l'orientation qu'ils connaissent et qu'ils pourraient utiliser. Au préalable, le professeur-documentaliste a établi la liste suivante, non exhaustive, mais qui constitue une base pour le travail de recherche des élèves :

- Site dédié à l'orientation (ONISEP, Secondes 2018-2019...)
- Site d'écoles, de facultés ou autres proposant des formations post-bac (ESPE, école de commerce....)
- forums professionnels ou forums d'institution scolaire
- - Sites d'associations de professionnels
- - Blogs de professionnels (médecin, enseignant...)
- - Site d'actualité (le Monde Éducation, l'Étudiant...)
- Site des ministères (Éducation nationale, Justice...)

A l'exception du site de l'ONISEP, les autres ressources potentielles ne viennent pas à l'esprit des élèves. Il faut que le professeur-documentaliste donne des indices, aiguille vers telle ou telle ressource pour que les élèves proposent timidement l'une ou l'autre. C'est que le lien ne se fait pas entre par exemple l'envie d'être professeur et le fait d'aller consulter un blog de professeur pour mieux connaître la réalité du terrain ou un forum de candidat au CAPES pour comprendre son fonctionnement. Ainsi, une élève qui souhaite devenir professeur d'anglais a pu, en se rendant sur le site de l'ESPE d'Aquitaine, comprendre le fonctionnement de la formation des professeurs et conforter son choix de se diriger dans cette voie, même si, en consultant un blog de professeur, elle a découvert l'existence des mutations qui l'ont fait réfléchir. « Quitter Bordeaux ? Mais ça je pourrais pas ! ». L'anecdote est plaisante, mais illustre bien le fait que savoir rechercher et utiliser l'information est primordial dans la détermination d'un choix. La réforme et les cinquante quatre heures d'accompagnement personnalisé offrent cet espace, ce temps d'exploration nécessaire, car il pousse les élèves à dépasser leurs connaissances préalables tout en étant guidés par un professionnel et en acquérant des compétences info-documentaires.

Bien sûr, la réforme étant toute récente, on ne peut tirer encore de conclusion sur l'impact de ces 54 heures sur la capacité de choix des élèves. On peut toutefois observer certains éléments intéressants. Pour rappel, nous avons fait passer des questionnaires à trois des six classes ayant suivi les séances citées ci-dessus ainsi qu'à une « classe test ». Nous nous sommes également entretenus avec des professeurs principaux et l'une des psychologues de l'Éducation Nationale présente dans l'établissement. Outre l'impact que nous avons pu observer dans les quelques exemples présentés lors des séances, l'éducation à l'orientation influence-t-elle les élèves et leur capacité de choix ?

Suite à cette séquence, les élèves interrogés sont 52% à utiliser principalement la veille documentaire pour leurs recherches en orientation dans la « classe-difficile », 60% pour la « classe scientifique » et 69 % pour la classe « littéraire ». Ce chiffre tombe à 16% pour la « classe-test ». Dans cette classe, les principales sources d'information sont les parents ou la famille (76%), les amis (40%) et les professeurs (24%). En présentant simplement l'information aux élèves sans les former à son acquisition et à son traitement, on semble créer une forme de dépendance de l'élève, qui perd en quelque sorte son autonomie de choix d'orientation et doit s'en remettre à d'autres pour se décider. Comme l'analysait Jean-Michel Berthelot à propos des fiches ONISEP : « Les diverses enquêtes révèlent en général le faible rôle joué par les brochures de l'ONISEP dans l'information des élèves. Plus précisément elles révèlent la difficulté pour eux d'assimiler ce type d'information et leur recours le plus fréquent à des sources autres : parents, amis, enseignants »⁶⁶. Sans impliquer l'élève dans la recherche d'information, il ne peut pleinement la comprendre et se l'approprier pour construire son projet.

Pour la « classe difficile », qui n'a pas poursuivi son utilisation de l'outil Netvibes, les chiffres sont également intéressants. Son utilisation de la veille documentaire n'est que de 52 %. On note une très forte propension au recours aux parents avec 64 % mais c'est surtout le recours aux rendez-vous avec les PsyEN qui interroge. Le taux est de 16% alors qu'il n'est, pour la moyenne des quatre classes, que de 4,6 %. Pourquoi ce recours plus important aux PsyEN ? C'est que, comme l'analyse l'une d'entre elles, ils sont capables de faire une recherche d'information sur internet, les ressources leur ayant été présentées, mais pas de se l'approprier complètement. Le PsyEn garde pour ces élèves son rôle d'expert qui leur évite de se confronter à leur autonomie. « En fait, ils viennent vérifier en entretien ce qu'ils ont trouvé à droite à gauche. Ils trouvent des trucs, il y a plein de choses, et ils viennent vérifier avec toi ».

66 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.Cit p. 23.

Pour la « classe littéraire », qui possède le plus haut taux d'utilisation de l'outil et qui fut la première à en bénéficier, il est important de signaler également que le taux pour le professeur monte à 73,1 %. Pour quelle raison ? Sa professeure principale s'est dès le début de l'année emparée des interrogations de ses élèves autour de l'orientation et a multiplié les propositions pédagogiques sur ce sujet. Elle fut la première à inscrire sa classe dans le projet de séquence autour de la veille documentaire, puis à utiliser régulièrement l'outil créé lors de ces séances. On a ainsi pu observer ses élèves revenir régulièrement au CDI pour effectuer des recherches et alimenter leur Netvibes, ce qui ne fut pas le cas pour les autres classes. En instaurant un climat de dialogue permanent lors des séances d'accompagnement personnalisé, elle a permis aux élèves de prendre conscience des enjeux de l'orientation mais aussi de mieux se connaître. Pour les élèves, comme nous avons pu l'observer lors de séances, le rôle du professeur en tant que médiateur est ici tout à fait identifié. Il ne dirige pas les choix, mais il les permet grâce aux actions qu'il entreprend. De par son implication, le professeur a joué un rôle important dans la formation du projet d'orientation de ses élèves, qui en ont conscience, mais leur a également permis d'acquérir une certaine autonomie malgré leur jeune âge et le contexte. Ce qui nous semble le but d'une « éducation à » réussie.

Un point de vigilance tout de même : ces observations tiennent compte des élèves en général. Mais, comme le rappellent aussi bien la PsyEN que la proviseure adjointe dans leurs entretiens, d'autres dispositifs sont à mettre en place pour les cas les plus complexes (situation de décrochage, résultats catastrophiques...). Si le professeur principal peut jouer le rôle d'avertisseur, « les élèves pour lesquels il faut construire des projets plus lourds, ce n'est pas le travail des PP ». Mais là encore, il s'agit de privilégier un travail en équipe et une coordination des savoirs et des compétences avec la PsyEN, la direction, la vie scolaire et bien sûr la famille.

La réussite d'une éducation à l'orientation tient en cinq facteurs : un travail en équipe où chacun met ses compétences propres au service de l'élève, l'acquisition de compétences transférables et assimilables, une mise en perspective des informations, une certaine continuité pédagogique et une autonomisation consciente de l'élève dans sa démarche de projet. C'est l'une des clés pour permettre un choix libre de l'élève qui se débarrasse petit à petit des influences extérieures en ne comptant plus que sur ses compétences propres pour former son envie. Pour ce faire il doit être accompagné par des personnels comme les professeurs-documentalistes et leurs compétences en Sciences de l'information et de la communication, les PsyEN pour l'information brute sur l'orientation et son interprétation et bien sûr leurs professeurs, notamment principaux. Ces derniers, au cours de notre enquête, ont exprimé leur impression de

voir leur rôle dans l'orientation grandir. Auparavant devant simplement dire si tel ou tel élève avait « le niveau » pour une filière donnée, en tablant sur les résultats ou l'implication, ils ont le sentiment de devoir s'impliquer de plus en plus dans le projet d'orientation et la construction de celui-ci sans forcément avoir les compétences ou la formation pour cela. Comment l'établissement étudié a-t-il tenté de répondre à cette problématique qui tend à se complexifier et à s'imposer avec force en même temps que la réforme du lycée et de l'orientation ?

2) Aider les professeurs à former les élèves à construire leur choix.

Mardi 8 janvier 2019, dans la salle du conseil de l'établissement. Il est 13h. Autour de la table, les douze professeurs principaux de classe de seconde. Se sont glissés à leurs côtés un professeur documentaliste et un CPE. En face, compulsant une dernière fois leurs dossiers, la proviseure et ses deux adjointes. Elles le savent, la réforme crée chez les professeurs un certain nombre d'interrogations auxquelles il va falloir répondre. La réunion commence par la présentation du dépouillement du questionnaire qui a été transmis aux élèves à propos de leur vœux potentiels de spécialités pour l'an prochain. Ils devaient indiquer, dans l'état de leur réflexion sur le sujet, les trois spécialités qu'ils envisagent. Les premiers retours créent un certain brouhaha dans la salle aux hauts plafonds. Il y a plus de 80 combinaisons demandées. Les trois plus demandées sont « Maths-Physique-SVT » pour 53 élèves, « Anglais-Histoire-SES » pour 19 élèves et « Histoire- maths- SES » pour 16 d'entre eux. Les craintes exprimées par les professeurs juste avant la réunion se confirment : comment accorder ces vœux avec la réalité de l'organisation d'un établissement ? Que dire aux élèves : qu'ils pourront choisir les spécialités qu'ils souhaitent ou qu'ils devront choisir parmi des menus pré-existants ? Devront-ils se rendre dans d'autres établissements pour suivre les enseignements qu'ils souhaitent et qui ne seront pas proposés par le lycée étudié (comme c'est déjà le cas pour certaines options très confidentielles. Selon notre enquête, 42,2 % des élèves seraient prêts à se « rendre parfois dans un autre lycée au cours de l'année pour y suivre un enseignement non proposé par [son] lycée d'origine »).

Un professeur prend la parole et s'interroge sur la pérennité de l'objet « groupe-classe » dans la réforme ou sur l'apparition d'un système « à l'américaine » où les élèves circulent d'options en options et changent sans arrêt de camarades de classe. A ce moment, les trois membres de la direction n'ont pas de réponses définitives à leur donner. Il s'agit pour le

moment, en quelque sorte comme avec les élèves, de mettre en place une série d'initiatives pour permettre à chacun d' « accompagner les élèves dans le choix de leur orientation » comme le rappelle la proviseure sans que, comme le craignent plusieurs professeurs principaux, cette « génération soit sacrifiée ». Pour cette année, c'est le problème de l'accompagnement des élèves en tant qu'individualités qui pose question : un professeur demande comment il peut suivre individuellement les élèves en les ayant, pour les heures d'AP orientation, en classe entière. La question du dédoublement de classe est évoquée par la direction.

Après ce premier aperçu des vœux des élèves et des problématiques des professeurs principaux, la proviseure adjointe présente un dossier intitulé « L'orientation en classe de seconde »⁶⁷ et qui sera distribué à tous les professeurs présents. Il a été réalisé par la proviseur adjointe, les PsyEn, un professeur principal et un professeur-documentaliste.

A son sommaire on trouve :

Fiche récapitulative des enseignements en Première et Terminale

Mini-guide des enseignements de spécialité du cycle terminal (voie générale et voie technologique)

Récapitulatif des contenus des enseignements de spécialité en Première

Fiche « calendrier » des 54 heures d'orientation (Seconde, Première, Terminale)

Les épreuves du nouveau baccalauréat

Ressource pédagogique : « Veille documentaire » d'A*** P***, professeur documentaliste

Textes réglementaires récents et ressources diverses.

Il est à noter que les entrées 2 et 3 ont été produites par un professeur à partir de divers éléments trouvés sur internet ou dans des revues spécialisées et non d'un document officiel de l'EN. Comment la direction a-t-elle pris en compte une orientation qui « s'enrichit, se complique » selon les mots d'une des proviseures adjointes, pour informer et former les professeurs ? La première observation que l'on peut faire est qu'elle est allée consulter des éléments divers de son établissement pour tenter de répondre aux différentes questions autour de la réforme et des éléments à apporter aux élèves. En travaillant en collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale, elle s'assure une connaissance théorique sur les informations disponibles à un moment donné sur l'orientation et les modifications apportées par

⁶⁷ Cf Annexe 8.

la réforme sur les filières, les exigences des épreuves du baccalauréat... Avec le professeur principal, elle s'assure de répondre aux attentes des professeurs et propose les informations attendues par ceux-ci qu'ils pourront ensuite faire ruisseler vers leurs élèves dans une démarche didactique. Charge à eux de réfléchir à un projet pédagogique pour compléter, amener ces informations de la manière la plus efficiente. D'où l'intérêt de la présence d'un exemple de ressource pédagogique, ici la séquence de veille documentaire proposée par un professeur documentaliste. Elle permet de se questionner autour de la manière dont on souhaite que les élèves s'approprient l'information et surtout elle donne des pistes pour les accompagner dans une véritable démarche de projet personnel. La présence du professeur-documentaliste, ses compétences propres, permettent de mettre en perspective l'acquisition de l'information par les élèves qui ne consiste pas seulement à leur donner celle-ci mais à permettre, pour reprendre le mot de la proviseure-adjointe, une « projection ». En diversifiant ainsi les points de vue, l'administration permet aux professeurs principaux d'ouvrir une réflexion autour de pratiques nouvelles pour eux dans l'accompagnement de plus en plus exigeant de l'orientation des élèves. « Si l'accompagnement, notamment par les équipes éducatives, est bien pensé, et si elles disposent des moyens pour le mettre en œuvre (formations, méthodes, outils, etc.), le projet d'orientation peut devenir un projet d'apprentissage⁶⁸ ».

Au moment de la réunion, trois professeurs principaux s'étaient déjà rapproché du professeur-documentaliste. A la fin de la réunion, ils sont quatre de plus à souhaiter proposer à leurs élèves cette séquence pour incorporer ensuite l'outil de veille documentaire à leur progression pédagogique. Tous ressentent que dans la situation de la réforme, la question de l'orientation doit s'inscrire dans un temps long. Pour autant, proposer cet outil technique est-il suffisant ? Il apparaît que, sans appropriation de l'outil par l'enseignant lui-même, son utilisation est compliquée. Ainsi, des trois professeurs principaux ayant fait participer leurs classes à cette séquence, c'est celle de la « classe littéraire », s'étant elle-même créé un Netvibes, qui s'en est le plus saisie et a suivi l'utilisation par ses élèves de la veille documentaire dans leur processus d'orientation. D'où l'idée, portée par le professeur-documentaliste et la direction, de proposer une formation à la veille documentaire aux professeurs principaux sur la base du volontariat afin que les professeurs « se sentent à l'aise, que cela soit pratique à mettre en place avec des groupes » comme l'explique la proviseure adjointe. La séance, qui s'est déroulée en avril 2019, a regroupé sept professeurs principaux durant une heure et demie. Il s'agissait de présenter non seulement l'outil Netvibes, mais plus largement, comme pour la séance 2 décrite plus haut pour les élèves, de comprendre les mécanismes de la veille documentaire, son intérêt en général et

68 LOISY, Catherine, CAROSIN, Emilie. Op. Cit.

son intérêt en particulier pour l'orientation. Les questions furent peu nombreuses, mais portaient principalement sur des aspects techniques de l'utilisation d'outils comme les réseaux sociaux, les outils de curation, et la manière concrète d'impliquer les élèves dans l'utilisation de ceux-ci. Cette séance, qui a reçu selon la direction un bon accueil, devait permettre aux professeurs de s'approprier une compétence centrale, et donc de pouvoir la partager, dans la nouvelle façon d'envisager l'orientation : celle de collecter et traiter, en quasi-permanence, des informations afin de construire le plus solidement possible son projet.

Le rôle grandissant des professeurs et surtout des professeurs principaux dans l'orientation des élèves demande de la part de la direction une prise en compte étendue des besoins de ceux-ci. Plus que l'expertise des professeurs dans leur matière, dans leurs capacités à noter les compétences des élèves, c'est à des compétences transversales que fait appel l'orientation actuelle. En diversifiant les sources d'informations, en leur donnant sens par des formations, des outils concrets, en restant à l'écoute des besoins et des inquiétudes, la direction peut permettre aux professeurs principaux d'accomplir au mieux les nouvelles tâches qui leur incombent. En solidifiant leurs compétences et leurs connaissances, les professeurs principaux sont ainsi encore plus capables d'accompagner les élèves, mais aussi d'accomplir leur mission cruciale d'interface avec des acteurs incontournables : les parents.

Avec l'ampleur médiatique prise par l'orientation, ces derniers sont aussi inquiets que leurs enfants quant à la réforme, d'autant plus dans un établissement comme celui étudié où les parents sont considérés comme investis. De plus, comme nous l'avons vu, leur influence sur les choix d'orientation peut être cruciale. Comment la réforme modifie-t-elle leur influence et comment l'établissement réagit-il pour permettre aux parents de s'informer ?

3) L'influence des parents sur le choix d'orientation dans le contexte de la réforme

Si les cinquante-quatre heures allouées à l'orientation par la réforme constituent un élément important dans la construction d'une orientation de moins en moins subie, il ne faut pas oublier un autre élément inédit : la place de la voix des familles dans la décision d'orientation. Ainsi, dès cette année, le conseil de classe pourra décider du passage ou non d'un élève en première générale. Mais une fois cet accord donné, il n'aura pas voix au chapitre sur le choix des enseignements qui sont laissés à la décision des familles.

On l'a vu plus haut, l'influence des parents sur les choix en orientation peut être très importante. 59,6 % des élèves interrogés échangent avec leurs parents pour s'informer sur l'orientation, 15,6 % considèrent le parcours professionnel de leurs parents comme un critère de choix d'orientation et 18,3% considèrent l'avis de leurs parents dans le choix des spécialités. « L'influence familiale est majeure » confirme la PsyEn. Ainsi, pour exemple, cette élève de la classe littéraire quand on lui demande si elle considère avoir le choix dans son orientation répond : « oui, parce que mes profs m'ont montré que c'était vaste » et « non, les parents m'ont dit que c'était fermé ». Pour elle, ses parents sont « trop impliqués, ils ne sont pas informés en terme de voies pro etc... Et forcent pour la générale ». La pression familiale peut donc être un facteur majeur de minoration du choix de l'élève.

Pour les élèves interrogés, 48,6% considèrent que leurs parents sont « impliqués mais peu informés » à propos des modalités de l'orientation. Ce qui peut entraîner, on l'a vu, d'importants biais au moment d'accompagner l'élève dans le choix de son orientation. D'autant que, comme le rappelle Berthelot, quel que soit le système d'orientation mis en place, « l'initiative, même s'ils l'ignorent parfois, est aux parents »⁶⁹. Une initiative d'autant plus prégnante dans la réforme en cours. Ce qui a, comme nous l'a expliqué une PsyEn à la sortie d'un conseil de classe, entraîné des problèmes lors des premiers conseils de classe avec des vœux de spécialité jugés irréalistes. « L'intention exprimée ou manifestée, par les parents et par l'élève, est confrontée à une norme de recevabilité »⁷⁰ même dans ce nouveau contexte. Les rendez-vous pris par des élèves de seconde, parfois avec leurs parents, ont doublé suite aux conseils de classe. Mais, en définitive, si le passage en première est acté, le choix des spécialités reviendra aux familles, l'institution se contentant d'un rôle du pur conseil. D'où l'importance pour l'établissement de communiquer et d'informer aux mieux les parents en amont pour éviter les situations de conflits et de stress, mais aussi ne pas laisser de fausses représentations s'installer. Dans l'ancien système des filières, les fantasmes, comme l'analyse la proviseure adjointe, reposaient sur « un choix par les familles avec une prédilection de la filière S qui ouvrirait, même si c'est loin d'être vrai, plus de portes ». Pour elle, la situation de l'établissement n'est pas la plus compliquée de part l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants : « on a à faire à des familles intelligentes qui comprennent qu'on apprend nous aussi au fur et à mesure ». Il faut néanmoins tâcher de proposer des renseignements à ces familles, pour montrer l'investissement de l'établissement dans les questionnements des élèves.

69 BERTHELOT, Jean-Michel. Op.Cit., p. 104-105.

70 *ibidem*

En formant et en accompagnant les enseignants, comme nous l'avons vu, qui sont la première interface lors des réunions parents-professeurs ou lors des conseils de classe. La crainte de la direction étant que certains d'entre eux tiennent un discours anxiogène : « ce que je ne sais pas c'est si les PP qui ont une opposition à la réforme, quel discours ils vont tenir ». D'où l'importance là encore de multiplier les sources d'informations et d'accompagner les parents, et ce dans le contexte de la réforme ou pas. Nous étudierons ici deux initiatives que nous avons pu observer : la première, la refonte de la partie « orientation » du site de l'établissement, la seconde, deux réunions conviant les parents d'élèves fréquentant les classes de secondes de l'établissement.

[Accueil](#) [Établissement](#) ▾ [Actions éducatives](#) ▾ [Niveaux](#) ▾ [Enseignements spécifiques](#) ▾ [Orientation](#) ▾

FIGURE 2 : Détail de la page d'accueil du site de l'établissement étudié

Dans le cas de la refonte du site internet, l'intention de la direction est la suivante : assurer une bonne visibilité des actions de l'établissement et permettre aux parents, via la vitrine de l'établissement que représente un site internet, de se sentir accompagnés. De voir que l'établissement agit et leur permet de s'informer. Avant la refonte du site internet, il fallait trois clics depuis la page d'accueil pour accéder aux informations sur l'orientation. Suite à une concertation avec un professeur chargé de la gestion du site et le professeur-documentaliste, la direction a décidé de créer un onglet spécifique pour l'orientation accessible dès la page d'accueil du site et donc bien visible.

A l'intérieur de cet onglet, on trouve cinq sous-catégories : Centre d'information et d'orientation, procédure d'orientation, Voies de formation au lycée, vers le bac 2021, Parcoursup. Pour notre sujet, l'onglet Centre d'information et d'orientation, procédures d'orientation et vers le bac 2021, nous concerne plus spécifiquement. Le premier, sur le CIO, s'inscrit dans la volonté exprimée par la proviseure adjointe : « c'est avec les familles qu'il faut travailler pour éviter toute anxiété inutile. Savoir vers qui se tourner, les interlocuteurs institutionnels, le CIO par exemple ». Le second donne les informations concrètes sur la réforme et les modalités d'orientation en seconde. Il précise également l'état d'esprit de l'établissement :

« Tout au long du processus d'orientation, le **dialogue** entre les familles et l'équipe éducative sur le projet et les compétences de l'élève vise à affiner les choix qui sont précisés par les familles, au dernier trimestre de la classe de seconde. Ainsi, la qualité du

dialogue établi depuis le début de la classe de seconde est essentielle dans la construction du choix des enseignements de spécialité.

C'est dans ce climat d'approfondissement, de dialogue et de confiance, et en disposant du maximum d'informations, que les familles émettent leurs choix définitifs en fin d'année scolaire »

Le troisième onglet permet une mise en perspective et une projection dans l'avenir en présentant les objectifs de la réforme et ce qui attend les parents dans les deux années suivant la classe de seconde.

L'objectif de cette refonte du site est donc triple : communiquer, informer et impliquer. On crée ici les conditions du dialogue, complétées par les fiches dialogues avant les conseils de classe qui sont également présentées sur le site. Nous n'avons pu malheureusement accéder aux chiffres de fréquentation du site pour analyser son utilité et son efficacité. Pour autant, comme on l'explique à la direction, les parents ont également besoin de rencontres physiques, d'interlocuteurs identifiés, d'où l'importance d'organiser une réunion pour les informer et ouvrir un autre espace de dialogue. Et, plus que cela, comme nous l'expliquait une proviseure adjointe juste avant la première réunion, de donner « un document physique au gens. Qu'ils aient l'impression de repartir avec quelque chose, c'est important ». En effet, si l'information est disponible virtuellement, l'existence d'un document physique traditionnel donne l'impression aux parents qu'un travail a été effectué par l'institution, qu'elle s'est souciée d'eux et de leurs questionnements. Le document donne un sentiment d'accomplissement d'une démarche informative qui ne serait pas complète si l'on repartait les mains vides. En fixant l'information, le document en tant que support physique permet son appropriation même symbolique par le destinataire, ici le parent.

Ces deux réunions ont eu lieu les 21 et 22 janvier 2019 à 18h. La première réunion accueillait les parents des classes de seconde 1 à 6, présentant des profils plutôt scientifiques et la deuxième des classes 7 à 12 avec des profils plutôt littéraires. Pour chaque réunion, environ 80 personnes étaient présentes. Ce qui donne donc environ 160 personnes pour 411 élèves de secondes. Un chiffre important selon les Psychologues de l'éducation nationale présentes ces jours-là et qui confirme une forte implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et, de facto, dans leurs orientations. C'est la marque d'un établissement qui accueille un public plutôt favorisé socialement, ainsi que nous avons nous-même pu l'observer ces dernières années dans d'autres établissements bordelais plus ou moins favorisés. Ce genre de réunions organisées par

exemple il y a trois ans au moment du passage de la plate-forme APB à la plate-forme Parcoursup n'avait attiré, dans un lycée professionnel, que 5% des parents contre environ 25% ici. Pour les accueillir, on trouvait les trois membres de la direction, proviseure et deux proviseurs-adjointes, une PsyEn et sa stagiaire ainsi qu'un professeur-documentaliste. Ce nombre important de représentants de l'institution montre bien le rôle crucial alloué aux parents dans la destinée scolaire de leurs enfants. Pour permettre à ceux-ci d'accompagner au mieux les choix des élèves, il faut les informer le plus clairement possible et montrer sa disponibilité. Les PsyEn présentaient la réforme et les différents baccalauréats possibles ; général, technologique et professionnel ; les membres de la direction de l'établissement présentaient les spécificités de l'établissement, les options spécifiques que celui-ci propose, le fonctionnement des fiches dialogues et les premiers résultats de l'enquête auprès des élèves sur les choix de spécialités. Enfin, le professeur-documentaliste présentait les ressources du CDI concernant l'orientation et la séquence mise en place avec certaines classes autour de la veille documentaire et l'orientation. A la fin de son intervention, on a pu observer une mère d'élève d'une classe n'ayant pas encore suivi de séquence en orientation venir le questionner :

Mère d'élève : C'est intéressant votre truc là. Toutes les classes vont l'avoir ?

Professeur-documentaliste : Nous allons essayer, mais c'est en fonction du programme des professeurs principaux. En quelle classe est votre enfant ?

Mère d'élève : En 2^{o*}, elle s'appelle ***.

Professeur-documentaliste : Ah oui, je vois qui c'est. Elle a une idée de ce qu'elle veut faire ?

Mère d'élève : Elle hésite. Dans le journalisme ou dans la police, vous voyez c'est pas vraiment pareil ! Mais je sais pas trop où chercher pour l'aider à décider et ça serait bien qu'elle soit accompagnée comme vous l'avez dit tout à l'heure, savoir où chercher pour mieux réfléchir...Être plus autonome parce qu'elle s'appuie beaucoup sur nous pour savoir quoi faire. Comme ça on pourra regarder avec elle ensuite.

L'appropriation des outils proposés permettrait ainsi une valorisation de l'investissement indéniable des parents et une certaine continuité dans la construction du projet et donc un choix moins subi.

On retrouve en tout cas encore dans ces prises de parole de l'institution cette triple volonté de communiquer, informer et impliquer, en offrant certes de l'information, en la mettant en valeur mais aussi en proposant un ancrage concret dans l'élaboration du projet d'orientation

de chaque élève. Après ces présentations venait le temps des questions. Dans l'ensemble, la situation était assez tendue, les parents se montrant dans un premier temps sur la défensive et les réponses aux questions ne furent pas d'un grand secours. Cette défiance vis-à-vis de l'institution peut avoir des répercussions importantes sur le choix d'orientation en structurant des discours antagonistes. Mais en ce mois de janvier, la réforme comprenait encore, y compris pour les membres de la direction, de nombreuses zones d'ombres. Environ 45% des questions ont obtenu une réponse incomplète, voire pas de réponse, en raison du manque d'informations concrètes obtenues par la direction auprès du rectorat, lors de réunions préalables, ou dans les documents proposés par l'Éducation Nationale. Les questions posées furent les suivantes : en vert, les questions ayant reçu une réponse complète, et en rouge celles n'ayant reçu qu'une réponse partielle ou pas de réponse.

Pour la première réunion :

Quel sera le contenu des enseignements, notamment scientifique ?

Quel est le contenu des 54h d'orientation ?

L'option « Science de l'ingénieur » sera-t-elle toujours dérogatoire ? (Jusqu'à la réforme, le lycée étudié ne proposait pas cette option, ce qui sera désormais le cas, note du rédacteur).

Comment se dérouleront concrètement les épreuves du bac en cours d'année ?

Dans cette perspective, comment seront gérées les absences de professeurs ?

Y aura-t-il des coefficients ?

En quoi consiste le grand oral ? A quelles dates se déroulera-t-il ?

Comment vont s'organiser les combinaisons de spécialités ? Y aura-t-il des menus de spécialités ?

Un élève peut-il changer d'enseignement à la fin de la première ?

Est-ce, de fait, un retour aux séries ?

Le conseil de classe peut-il s'opposer à une option ou à un enseignement ?

Pour la deuxième réunion :

Combien d'options en terminale ?

Quelle sera la chronologie des épreuves ?

Les élèves ont-ils vraiment le choix ou allez-vous l'imposer ? (Réponse d'un membre de la direction : « on ne peut pas permettre à chacun de faire son choix »)

A-t-on le temps de préparer le projet de notre enfant ?

Les questions sont diverses : elles portent autant sur des informations concrètes d'organisation de l'orientation, de contenu des programmes, que, notamment pour les parents des classes « littéraires », sur des questions d'implication dans le projet d'orientation des élèves. La question sur le caractère dérogatoire de l'option « sciences de l'ingénieur » montre aussi une stratégie d'orientation à l'œuvre qui aurait, avant la réforme, consisté à partir pour un lycée plus réputé, possibilité désormais remise en cause par la réforme, au grand dam, semble-t-il, de la personne ayant posé la question. Le problème étant qu'une part non négligeable des questions n'ont pas trouvé de réponses, poussant les membres de l'établissement à se questionner sur leur positionnement dans le temps, le risque étant que plus tard, les parents se soient sentis délaissés. Pour que les parents « repartent avec quelque-chose », une proviseure adjointe avait préparé un document-ressource en collaboration avec un professeur principal et un professeur-documentaliste⁷¹. Celui-ci comprend une liste de sites, un calendrier de l'orientation et un résumé des actions entreprises pour « accompagnement et orientation » dans l'optique encore une fois d'informer mais aussi d'encourager les parents à s'approprier l'information et à se projeter dans la construction du projet de leur enfant en touchant du doigt la réalité des actions mise en place par l'établissement et en instaurant une relation de confiance entre les différents acteurs. Comme l'explique la proviseure adjointe : « Les parents avaient apprécié les réunions en janvier. Si certains sont contents, on peut estimer que tous ont été satisfaits de ces entretiens. Ils ont vu qu'il y avait du monde pour les informer. Nous avons à faire à des familles intelligentes qui comprennent que nous apprenons nous aussi au fur et à mesure. Ils ont pu voir qu'il y avait différents acteurs qui pouvaient les écouter ».

En communiquant, en informant mais aussi en permettant de s'informer, l'établissement permet aux parents de s'approprier la démarche d'orientation, de se sentir investis et écoutés et, par conséquent, de travailler autant que possible en collaboration intelligente avec l'établissement pour la construction du choix d'orientation de leurs enfants. En impliquant les parents plus directement, en allant à leur rencontre, on favorise le choix des élèves en faisant évoluer certaines représentations, en explicitant les démarches pédagogiques pour ouvrir la voie

71 Cf annexe 9.

à la réflexion et en harmonisant les discours. Une collaboration d'autant plus importante que leur voix prend, avec la réforme, une force encore plus importante que par le passé.

CONCLUSION

A la page 93 d'un ouvrage quasi-prophétique de 1973, «l'enseignement de l'an 2000 », le précurseur de la recherche sur l'orientation scolaire, Maurice Reuchlin, assénait que « l'orientation devrait s'efforcer d'équilibrer un enseignement cumulatif systématique exigeant des efforts continus en vue d'objectifs lointains par des enseignements moins formalisés ouvrant des aperçus sur des disciplines différentes et élargissant la culture générale ». Pour son commentateur, « c'est là que, pour reprendre un schéma de Piganiol, à la « connaissance » stricte doit faire suite la « documentation », cette docte ignorance qui est la connaissance des sources où elle peut s'informer »⁷².

On l'a vu tout au long de cette étude, la réforme du lycée n'influence pas tant la liberté de choix des élèves par l'offre nouvelle qu'elle propose mais par la place qu'elle fait à l'orientation en tant que telle dans le cursus des élèves. En ouvrant à cette question 54 heures d'accompagnement personnalisé, elle remet en question les rapports entretenus avec elle depuis longtemps. Les déterminismes qui existent depuis la naissance de l'orientation scolaire et professionnelle, le genre, l'origine socio-culturelle, la place de l'institution, n'ont pas disparu. Pis, ils se sont tellement ancrés qu'ils ont tendance à se tapir dans l'inconscient de chacun sans que les élèves ou même les personnels, les familles n'en aient conscience. Il est trop tôt pour dire si la réforme leur portera un coup fatal, mais les premiers éléments dont nous disposons ne vont pas vraiment dans ce sens. Étudier une réforme en cours ne va pas sans biais. Les passions ne se sont point tues, les réponses n'ont pas toutes été données. Quelle importance auront les attendus du post-bac dans le choix de spécialités ? Si quelques élèves, quelques professeurs l'évoquent c'est sans grande certitude. Les grandes écoles, les facultés ne recruteront-elles que certains profils ayant choisi certains menus, réduisant le choix à une conformation à des attendus extérieurs à soi, loin de la visée émancipatrice annoncée du texte ? Ou favoriseront-elles des profils atypiques, justifiés, conscients d'eux-mêmes et de leurs projets ? Les établissements seront-ils en mesure de proposer l'ensemble des spécialités ? Les élèves auront-ils à se rendre dans d'autres établissements pour suivre ces enseignements ? Est-ce la fin du groupe classe comme on le connaît aujourd'hui ? Toutes ces questions, qui ont pavé notre recherche et l'année qui vient de s'écouler, n'ont pas encore de réponses certaines et peut-être ces réponses ne seront-elles pas les mêmes d'un établissement à l'autre. Comment, dès lors,

72 De Loye Paul. Reuchlin (Maurice). — *L'enseignement de l'an 2000*. In: *Revue française de pédagogie*, volume 27, 1974. pp. 82-8

accompagner les élèves dans ce contexte troublé, incertain, fiévreux ? Cette conclusion ne peut poser que des questions !

Trois axes se dégagent de cette étude, qui recoupe peu ou prou les axes définis par la réforme, ce qui est heureux : celui de la connaissance de soi car, comme dirait Malfilatre « il est honteux de s'ignorer », et il apparaît important de débarrasser sa réflexion des multiples déterminismes qui l'encombrent. Plus qu'une connaissance de ses goûts, c'est une véritable conscience de soi dans son environnement, son temps qui est nécessaire. Ce travail ne peut s'accomplir que par l'accompagnement des professeurs, notamment principaux, en collaboration avec la direction et les PsyEn qui apportent leur expertise à ce travail de fond. Elles apportent également leur expertise dans le deuxième axe, celui de la connaissance du terrain professionnel et scolaire. On le voit, ces deux axes reposent sur des « enseignements cumulatifs » qui demandent, grâce au troisième axe, à être renforcés par un élargissement de la perspective. Cet élargissement, c'est par le projet et, incidemment, par l'acquisition de compétences info-documentaires qu'il passe. Fournir de l'information ne suffit pas en soi, nous l'avons vu. Il faut permettre aux élèves de s'approprier cette information, quitte à la chercher et à la traiter par eux-mêmes, pour qu'il puisse l'intégrer à leur réflexion et, petit à petit, lui donner sens au sein d'un projet. Au risque d'être iconoclaste, cette même démarche peut (doit?) s'appliquer aux enseignants et aux familles pour éviter au maximum tout nuisance dans la création d'un projet d'orientation véritablement choisi. Le travail autour de l'information, qui peut être porté par le professeur-documentaliste, peut passer par l'acquisition de compétences qui peuvent être appliquées à l'orientation mais qui peuvent aussi dépasser ce cadre, encore une fois, dans l'optique d'une prise de sens de l'action éducative. Par leur transférabilité, ces compétences s'imbriquent dans un contexte social, économique, philosophique où règne l'incertitude, le relativisme et la mobilité. Il s'agit, par ce travail, de ne pas transformer le choix d'orientation en une illusion rétrospective mais en une projection la plus consciente possible d'elle-même. En ouvrant un cadre pour permettre ce travail, la réforme du lycée peut, si les personnels s'en saisissent, avoir un impact non négligeable sur la capacité d'orientation choisie des élèves. La place laissée aux familles dans le choix des spécialités, la plus grande diversité de parcours possibles, le lien de plus en plus fort avec les poursuites d'études post-bac, mais surtout la place accordée à l'orientation dans l'emploi du temps des élèves vont dans le sens d'une orientation plus choisie, donc moins subie, pour peu qu'un travail harmonieux au sein des établissements soit conduit en multipliant et coordonnant les acteurs disponibles. Connaître (les métier, les spécialités...), se connaître (ses goûts, ses aptitudes...) et apprendre à connaître (les ressources informationnelles, le traitement de l'information, la veille documentaire...) grâce aux

professeurs principaux, aux Psychologue de l'Éducation nationale, aux professeurs-documentalistes, à la Vie scolaire...La classe de seconde ne serait pas une classe où l'on choisit pour la vie et sans retour possible une orientation mais le laboratoire, en lien avec le collège, d'une construction de projets véritablement choisis, soutenus, pour paraphraser S. Johnson par « la certitude de la connaissance », la connaissance de soi delphique et l'aisance informationnelle que développent les recherches en sciences de l'information et de la communication.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et extraits d'ouvrages collectifs sur l'orientation

ANDREANI, Francis, LARTIGUE, Pierre. *L'orientation des élèves: comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*. Armand Colin, 2006. 224p. Collection E: élève-école-enseignement). ISBN : 978-2200340308

ANDRE, Géraldine. *L'orientation scolaire. Héritages sociaux et jugements professoraux*. Presse Universitaire de France, 2012. 188p. Éducation et société. ISBN : 978-2130585947

BAUDOIN, Nicole. *Le sens de l'orientation : Une approche clinique de l'orientation scolaire et professionnelle*. L'Harmattan, 2007. 224p. Savoir et formation. ISBN : 978-2296039797

BAUDELLOT, Christian, ESTABLET, Roger. *Allez les filles !* Seuil, 2006. 288p. ISBN : 978-2020890892

BERTHELOT, Jean-Michel. *École, orientation, société*. PUF, 1993. 193p. Pédagogie d'aujourd'hui. ISBN : 978-2130455707

BERTHET, Thierry et al. *Orientation : la parole aux élèves*. Cereq, 2008. 36p. Notes Emploi Formation. ISBN : 978-2-11-096919-4

CHARPENTIER, Jacky, COLLIN, Bernard, SCHEURER, Édith. *De l'orientation au projet de l'élève*. Centre national de documentation pédagogique de Lorraine/ Hachette éducation, 1993. 124 p. ISBN : 978-2010208935

CHASSAGNE, Constantin. *Éducation à l'orientation*. Magnard, 1998. 104p. Chemins de formation. ISBN-13: 978-2210421080

DURU-BELLAT, Marie. *L'école des filles. Quel formation pour quels rôles sociaux ?* L'Harmattan, 2004. 278p. Bibliothèque de l'éducation. ISBN : 978-2747573092

GUICHARD, Jean, HUTEAU, Michel. *L'orientation scolaire et professionnelle*. Dunod, 2005. 124p. Les Topos. ISBN : 978-2100485161

GUICHARD, Jean, HUTEAU, Michel. *Orientation et insertion professionnelle- 75 concepts clés*. Dunod, 2007. 480p. Psycho Sup. ISBN : 978-2100489756

MAUVEZIN, Fernand. *Rose des métiers : traité d'orientation professionnelle, qualités et aptitudes nécessaire à l'exercice de 250 métiers différents et défauts rédhibitoires*. Éditions littéraires et politiques, 1922. 391p.

REUCHLIN, Maurice. *L'orientation scolaire et professionnelle*. Presse Universitaire de France, 1978. 127p. Que-sais-je ?. ISBN : 978-2130356493

SENECAT, Jacques. La notion d'orientation et les contextes économiques, sociaux et culturels. In GROBRAS, Francine (coord.). *L'éducation à l'orientation au collège*. Ressources formation. ONISEP, Hachette éducation, 1998, pp. 121-122.

Ouvrages divers

MONSIEUR L'ABBE DE BRUEYS. *Diversités morales ou les amusements de la raison*. Didot l'aîné, 1782. 180p.

VAUVENARGUES. *Oeuvres de Vauvenargues*. D-L Gilbert, Furne et Compagnie, 1857. 493p.

Articles scientifiques (numérique et physique) sur l'orientation

AUZOULT, Laurent, ABDELLAOUI, Sid, LHEUREUX, Florent. Représentation de l'autonomie dans le champ de l'orientation scolaire et professionnelle. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2012, n°41/4 [consulté le 01 octobre 2016]. Disponible sur <http://osp.revues.org/3897>

BAGORSKI, René. La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Consécration de l'individualisation de la formation dans des priorités déterminées par les branches professionnelles. *Administration & Éducation*, 2019, vol. 161, no. 1, pp. 23-31.

BEAUD, Olivier, VATIN, François. Orientation et réussite des étudiants. Une nouvelle loi pour les universités (I). *Commentaire* 2018/3, n°163, pp. 687-698.

BERNET, Olivier. La représentation du problème « s'orienter » chez les lycées de terminale. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2000, n°29/3 [consulté le 31 mai 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/osp/5834>

BLANCHARD, Marianne, CAYOUILLE-REMBLIERE, Joanie. Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie*, avril-juin 2011, n°175, pp. 5-14.

CARSON, Andrew. D., ALTAI, Nazar. M. 1000 Years Before Parsons: Vocational Psychology in Classical Islam. *The Career Development Quarterly*, décembre 1994, n°43, pp. 197-206.

CHEMERY, Valentin. APB mon amour. *Vacarme*, 2018/1, n° 82, pp. 56-60.

COMBY, Jean-Baptiste et al. À propos de quelques pudeurs de sociologues face à la loi ORE. *Savoir/Agir*, 2018/2, n° 44, pp. 87-94.

COURT, Martine, BERTRAND, Julien, BOIS, Géraldine, HENRI- PANABIÈRE, Gaële, VANHEE, Olivier. L'orientation scolaire et professionnelle des filles : des « choix de

compromis » ? Une enquête auprès de jeunes femmes issues de familles nombreuses. *Revue française de pédagogie*, 2013, n°184, pp. 29-40.

DANVERS, Francis. Pour une histoire de l'orientation professionnelle. *Histoire de l'éducation*. Janvier 1988, n° 37, pp. 3-15

DEMOULIN, Hugues, MURPHY, Juliette. Représentations temporelles et décision dans la relation de conseil en orientation scolaire. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2005, n°34/4 [consulté le 30 septembre 2016]. Disponible sur <http://osp.revues.org/419>

DIDIER-Fèvre, Catherine. Les jeunes de l'espace périurbain à l'épreuve des choix post-bac. *Formation emploi* [En ligne], juillet-septembre 2014, n°127 [consulté le 05 janvier 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/formationemploi/4242>

DURU-BELLAT, Marie. Au-delà du genre. *Revue Projet*, 2019, vol. 368, no. 1, page 31-37.

DURU-BELLAT, Marie. La raison des filles : choix d'orientation ou stratégies de compromis ? *L'orientation scolaire et professionnelle*, 1991, volume 20, numéro 3, page 262.

GARRAU, Marie. Refuser la loi ORE. *Multitudes* 2018/2, n° 71, pp. 14-20.

GAUDUCHEAU, Nadia, MARCOCCIA, Michel. Les forums Internet comme espaces de discussion entre adolescent.e.s sur l'orientation scolaire : vers la construction d'une contre-expertise ? *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2017, n°46/2 [consulté le 17 novembre 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/osp/5398>

GONNIN-BOLO, Annette. GUICHARD Jean, HUTEAU Michel (dir.) (2007). Orientation et insertion professionnelle. 75 concepts clés. *Recherche et formation* [En ligne], 2007, n°55 [consulté le 30 septembre 2016]. Disponible sur <http://rechercheformation.revues.org/967>

GUICHARD, Jean. Se faire soi. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne] 2004, n° 33/4 [consulté le 15 novembre 2018]. Disponible sur <http://osp.revues.org/index226.html>

LACOSTE, Serge, ESPARBES-PISTRE, Sylvie, TAP, Pierre. L'orientation scolaire et professionnelle comme source de stress chez les collégiens et les lycéens. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2005, n°34/3 [consulté le 30 septembre 2016]. Disponible sur <http://osp.revues.org/617>

LEMÊTRE, Claire, ORANGE, Sophie. Les bacheliers professionnels face à Admission Post-Bac (APB) : « logique commune » versus « logique formelle » de l'orientation. *Revue française de pédagogie* [En ligne] 2017, n°198 [consulté le 03 septembre 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/rfp/5264>

LOISY, Catherine. Accompagnement du projet d'orientation de l'élève et numérique. De nouvelles situations d'apprentissage pour les élèves. *Hermès, La Revue*, 2017, vol. 78, no. 2, pp. 121-131.

LOISY, Catherine, CAROSIN, Emilie . Concevoir et accompagner le développement du pouvoir d'agir des adolescent.e.s dans leur orientation. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2017, n°46/1 [consulté le 17 novembre 2018]. Disponible sur <http://journals.openedition.org/osp/5332>

MEIRIEU, Philippe. Orientation. Pour une éducation aux choix. *L'école des parents*, 2019, vol. 630, n°1, pp. 2-21

RICHIT, Nathalie. L'éducation à l'orientation dans le cadre d'un enseignement d'exploration en seconde. *Recherches en didactiques*, 2014/2, n° 18, pp. 101-118.

SOIDET, Isabelle, BLANCHARD, Serge, ORLY-LOUIS, Isabelle. S'orienter tout au long de la vie : bilan et perspectives de recherches. *Savoirs*, 2018, vol. 48, no. 3, pp. 13-51.

STEVANOVIC, Biljana. L'orientation scolaire. *Le Télémaque*, 2008/2, n° 34, pp. 9-22.

THIAULT, Florence. Un autre regard sur l'orientation filles/garçons : parcours imaginaire d'élèves. In FRISCH, Muriel. *Construction de savoir et de dispositifs*. L'Harmattan, 2018. ISBN : 978-2-343-13643-1

VILATTE, Jean-Christophe, SCHEURER, Edith. Un dispositif d'éducation à l'orientation en lycée : l'appropriation des objectifs par les acteurs. *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 2001, n°30/4 [consulté le 01 octobre 2016]. Disponible sur [http:// osp.revues.org/4939](http://osp.revues.org/4939)

Articles scientifiques divers

AUDIGIER, François. Les *Éducation à...* Quels significations et enjeux théoriques et pratiques ? Esquisse d'une analyse. *Recherches en didactiques*, 2012, vol. 13, no. 1, pp. 25-38.

CORDIER, Anne. On ne naît pas étudiant·e, on le devient. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 2018, n°15.

De LOYE, Paul. Reuchlin (Maurice). — *L'enseignement de l'an 2000*. *Revue française de pédagogie*, volume 27, 1974, pp. 82-84.

HABER, Stéphane. Hegel : la liberté individuelle *Principes de la philosophie du droit*, § 4-29. *Philosophique*, 2012, n°15, pp. 11-24

LECLERCQ, Patrice. L'individu, la guerre et la révolution française. *Hypothèses*, 1999, vol. 2, n°1, pp. 37-43

sources officielles et études statistiques

L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde. In Eduscol. *Eduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 16 janvier 2019, [consulté le 16 janvier 2019]. Disponible sur http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/26/7/Vademecum_Accompagnement-Orientation-seconde_1061267.pdf

La féminisation gagne les métiers les plus qualifiés, à dominance masculine. In INSEE. INSEE [En ligne]. INSEE, 7 décembre 2017, [consulté le 2 janvier 2019]. Disponible sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281466#consulter>

Le lycée change. In Eduscol. *Eduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, janvier 2019, [consulté le 2 janvier 2019]. Disponible sur http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Bac_2021/95/4/Bac2021_document_3e_jan2019_1065954.pdf

Loi d'orientation sur l'éducation (n°89-486 du 10 juillet 1989). In Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. *Éducation.gouv.fr* [En ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, juin 2016 [consulté le 10 mai 2019]. Disponible sur <https://www.education.gouv.fr/cid101274/loi-d-orientation-sur-l-education-n-89-486-du-10-juillet-1989.html>

Paysage de l'orientation - Les acteurs – Éduscol. In Eduscol. *Eduscol* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 05 novembre 2018, [consulté le 17 novembre 2018]. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/cid47375/les-acteurs.html>

Secondes 2018-2019 - Préparer l'orientation au lycée. In Onisep. *Secondes 2018-2019* [en ligne]. Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, novembre 2018, [consulté le 17 novembre 2018]. Disponible sur <http://www.secondes2018-2019.fr/>

Articles d'actualité

BEYER, Caroline. Orientation : peu de collégiens de milieux défavorisés demandent conseil à leurs professeurs. *Le Figaro.fr* [en ligne], 19 septembre 2018 [consulté le 19 septembre 2018]. Disponible sur <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/09/19/01016-20180919ARTFIG00012-orientation-peu-de-collegiens-de-milieux-defavorises-demandent-conseil-a-leurs-professeurs.php>

DONZELOT, Jules, DURU-BELLAT, Marie, MANGADO-LUNETTA, Eunice. « Le classement scolaire scelle trop vite le destin professionnel et social des personnes ». *Le Monde.fr* [en ligne], 17 octobre 2018 [consulté le 16 novembre 2018]. Disponible sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/17/le-classement-scolaire-scelle-trop-vite-le-destin-professionnel-et-social-des-personnes_5370493_3232.html

HIROU, Amandine. Classe de seconde : du casse-tête au crash-test ?. *L'express* [en ligne], 19 octobre 2018 [consulté le 16 novembre 2018]. Disponible sur https://www.lexpress.fr/actualite/societe/classe-de-seconde-du-casse-tete-au-crash-test_2040302.html

JARRAUD, François. Cnesco : Quelle éducation à l'orientation au XXIème siècle ? *Café pédagogique* [en ligne], 09 novembre 2018 [consulté le 9 novembre 2018]. Disponible sur <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/11/09112018Article636773462573515557.aspx>

FIGURES

FIGURE 1 : Tableau des mots employés pour décrire l'orientation.....	33
FIGURE 2 : Détail de la page d'accueil du site de l'établissement étudié.....	52

Table des annexes

ANNEXE 1 : Entretien « proviseure adjointe ».....	68
ANNEXE 2 : Entretien « psychologue de l'Éducation nationale »	71
ANNEXE 3 : Entretien « Professeur principal « classe littéraire ».....	78
ANNEXE 4 : Entretien « Professeur principal « classe test »	81
ANNEXE 5 : Questionnaire.....	84
ANNEXE 6 : Résultat du questionnaire.....	89
ANNEXE 7 : Fiche- séquence « Veille documentaire et orientation ».....	95
ANNEXE 8 : Document distribué aux professeurs principaux	101
ANNEXE 9 : Document distribué aux parents d'élèves de seconde.....	102
ANNEXE 10 : Statistiques sur l'établissement.....	104
ANNEXE 11 : Fiche élève ONISEP.....	111

ANNEXE 1

Entretien « proviseure adjointe » (P.A). 19 mars 2019. De 10h30 à 11h15. Bureau de la proviseure adjointe.

A : Bonjour, attendez je pose ça...

P.A : Vous pouvez l'installer sur le bureau si vous voulez

A : Non, non c'est bon, je le..euh...met là. (silence). On peut commencer. Merci de me recevoir. Alors...euh...du coup mon sujet c'est sur le choix chez les élèves de seconde, en quoi la réforme peut euh comment ça modifie leur choix.

P.A : D'accord (silence)

A : Et, euh, du coup ma première question c'est « En quoi cette réforme a-t-elle un impact sur la façon dont l'administration envisage l'orientation des élèves de seconde » ?

P.A : Alors euh, oui euh...redites moi. ?

A : Oui, alors, euh, comment avec la réforme vous en tant, euh, que membre de l'administration, que proviseure adjointe vous avez avec la réforme, envisagez l'orientation des élèves de secondes, qu'est -ce que ça change selon vous ?

P.A : Ah, oui, alors, je dirais qu'il n'y a pas d'impact dans un premier temps, puisque l'orientation en fin de seconde avec ou sans réforme enjoint de faire des choix en fin de seconde. Entre différentes filières jusqu'à maintenant et entre des spécialités avec la réforme. La classe de seconde reste une classe de détermination avec le même panel, avec trois voies possibles : technologique, générale et euh, professionnelle. Je pense qu'il n'y a pas de changement dans la façon d'aborder l'orientation avec la réforme. Mais cela s'enrichit, se complique. Sur la première étape, sur le palier d'orientation. Un élève en seconde n'est pas forcément un élève de générale. Il n'y a pas plus de choix, malheureusement. Il faut faire comprendre aux gens que la filière générale n'est pas la voie royale, que dans certains cas un bac technologique ou un bac professionnel peut amener à des très bonnes choses.

A : Cela reste très ancré.

P. A : Oui, La réforme n'est pas plus puissante que ce qu'on a pu dire depuis des années. Une fois orienté en générale, ça se complexifie, la dimension du post bac s'invite, ce qui était moins prégnant ces dernières années. On était sur des filières choisies par goût, combinées aux aptitudes. Pour d'autres un choix par les familles avec une prédilection de la filière S qui ouvrirait, même si c'est loin d'être vrai, plus de portes. Pour d'autres qui ne savaient pas trop ce qu'ils voulaient faire, en ES et d'autres qui voulaient rester à *** et donc forcer le passage en ES. Cela donne une dimension de l'envisager sur une question post bac mais, en même temps, il me semble qu'on peut tout a fait choisir les enseignements en gardant le réflexe filière. « J'aurais voulu quoi ? En L qu'est-ce que j'aurais eu comme disciplines, et du coup faire le

choix de faire humanités, langues. Les élèves ne doivent pas faire le choix en pensant à simplifier la vie de l'administration. C'est évident! Ils doivent faire un choix en cohérence et selon leurs goûts. C'est compatible avec la pédagogie globale. Si cela nous paraît incohérent par rapport au parcours, euh, aux résultats de l'élève on peut le retravailler sur quelques cas, avec les PP en rassurant sur les enjeux qui ne sont pas...même si je me trompe, il faut éviter ce côté anxiogène du choix et penser que les combinaisons une fois validées et mises en œuvre permettront à chacun de réussir et d'avoir un profil compatible avec les attendus, à mon avis pas si stricts du post bac. Même si nous n'avons pas encore cette perspective bien sûr, ça se sera pour l'été 21. (Silence) Il y a cette peur de se fourvoyer mais en quoi un élève de ES ou L n'était pas dans une voie où il se fourvoyait ? En quoi cela les a assurés d'un meilleur parcours ? Réfléchir davantage, ce n'est pas forcément le plus confortable. Ne pas se laisser vivre. C'est une réforme qui empêche de se laisser vivre, qui oblige à sortir de sa zone de confort et c'est vrai que cela peut faire peur.

A : C'est vrai que cela interroge. Du coup, quels retours avez-vous pour l'instant des parents, après les réunions par exemple, ou des élèves euh, qui peuvent venir vous voir ?

P.A : Les élèves et les familles...on a pas beaucoup de retours pour l'instant. [off] Les parents avaient apprécié les réunions en janvier. Si certains sont contents, on peut estimer que tous ont été satisfaits de ces entretiens. Il ont vu qu'il y avait du monde pour les informer. On a à faire à des familles intelligentes qui comprennent qu'on en apprend nous aussi au fur et à mesure. Ils ont pu voir qu'il y avait différents acteurs qui pouvaient les écouter, les écouter. Ce que je ne sais pas c'est si les PP qui ont une opposition à la réforme, quels discours ils vont tenir [off]... une opposition de manière pédagogique, je pense que ces profs là, la bonne part d'entre eux il y a combien de secondes 12, ouais, 8/12, fermement opposés, ils vont les accompagner, ils sont consciencieux ils font le travail, mais pas de la manière la plus constructive qui soit. Tenir un discours pas forcément rassurant qui serait pourtant bon de te tenir pour ne pas laisser la place à du stress pour les élèves. Je n'ai pas forcément le retour des PP de séances sur l'orientation, mais s'ils s'aperçoivent que ça va pour les élèves, ils ne vont pas forcément faire un retour positif. Leur opposition les cantonne dans une attitude négative. [off]

A : Euh, vous avez vous-même, c'est intéressant du coup, vous avez été PP vous-même.

P.A : Oui de 2006 à 2018, bon sauf une année, mais voilà, on, oui de seconde.

A : Et du coup, à votre avis, que faudrait-il engager dans la formation des professeurs pour leur permettre, on parle d'éducation à l'orientation là...

P.A : Ah oui...oui !

A : Oui, vraiment en éducation à l'orientation, pour leur permettre de mieux éduquer les élèves à l'orientation que faudrait-il, je ne sais pas, par exemple comme formation pour aider les PP ?

P.A : Ben euh, une formation comme vous avez fait avec les PP. On pourrait imaginer, voilà, ce module là, en faisant manipuler. En ayant un peu plus de temps. Qu'on se sente à l'aise, que cela soit pratique à mettre en place avec des groupes. La technicité, ouais, l'aide logistique à apporter aux élèves. Ensuite, l'éducation à l'orientation passerait par une meilleure connaissance de tout le post bac, comment je ne sais pas, les PP en terminale, sont rodés à l'exercice connaissent bien

les bts, les DUT, les facs...Mais là ça serait moins connaître ce qui existe que le contenu pour guider vers ces attendus là. Il faudrait que les PP de seconde connaissent aussi Parcoursup. Qu'il y ait une projection. Quoi et puis quoi dans quoi. Quel accès pour tout cela. On se sent plus à l'aise si on voit les étapes, l'aboutissement. Il faut avoir une meilleure connaissance des bac techno et pro également. Cette connaissance là de manière plus concrète est nécessaire. Il faudrait avoir un outil assez simple, par exemple une sorte d'inventaire : quelle poursuite au delà, les voies accessibles, les domaines professionnels, sans rentrer dans les détails du métier. Il faut arriver à avoir ça sous une forme ou sur une autre pour que l'éducation à l'orientation soit efficace et utile. Utile pour le PP également par exemple au moment des rendez vous avec la famille. Parce que c'est avec les familles qu'il faut travailler pour éviter toute anxiété inutile. Savoir vers qui se tourner, les interlocuteurs institutionnels, le CIO par exemple. Ensuite il y a un travail à faire pour les élèves, j'arrive j'arrive, les élèves où il faut construire des projets plus lourds, ce qui n'est pas le travail des PP.

[fin enregistrement]

ANNEXE 2

Entretien « Psychologue de l'Éducation nationale » (Psy) Mardi 5 mars 2019. De 10h30 à 11h30. Bureau des psychologues de l'Éducation nationale de l'établissement.

A. : Bonjour, déjà merci de m'accorder un peu de ton temps !

Psy : Pas de soucis, assieds toi.

A : On a jusqu'à quelle heure ? Tu as un...un rendez-vous ?

Psy: Euh, alors oui,...11h15 normalement. Trois quart d'heure.

A : Ok, on commence vite alors, du coup, le sujet de mon mémoire c'est l'impact de la réforme du lycée sur le choix en orientation des élèves de seconde et je voulais avoir ton point de vue là-dessus en tant que professionnelle. Déjà est-ce que tu peux me préciser un peu ton parcours ?

Psy: Oui, alors j'ai commencé contractuelle à Brest en 1998. Ça fait 20 ans en fait...wahhh. J'étais COP et j'ai pas mal bougé, j'ai traversé cinq académies. Je te donne pas toutes les durées si ?

A : Non, non c'est pour avoir une idée, t'embêtes pas.

Psy. : Alors Brest, ensuite, j'ai travaillé à Orléans au SAIO, où on écrit les circulaires. C'était une belle expérience. En fait, euh, j'étais mi-ONISEP mi-SAIO. J'ai beaucoup appris, beaucoup appris, ça fait prendre de la hauteur en fait. En entretien tu es dans l'individuel, situé sur l'individu. Là il fallait voir sur le collectif, tout ça est piloté bien sûr mais là j'ai dû écrire des circulaires... Une grosse responsabilité. Et puis, y'avait toutes ces petites choses en plus. En fonction des quantités de dossiers on devait peser l'enveloppe, négocier auprès des imprimeurs, c'est nous les cop qui le faisons. C'était de la folie.

A : Ah oui, vous deviez vraiment tout gérer de, de A à Z quoi.

Psy. : On nous faisait confiance, une toute petite équipe. Moins de vacances, plus de travail. Avec une implication, une implication plus importante. On avait les chefs d'établissements au téléphone pour gérer des couacs informatiques, pour faire remonter des statistiques. Beaucoup de stats à faire. Mais les chefs d'établissements était parfois flemmards, on devait les relancer. [silence]. [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit].

A : Oui, euh, donc après Brest ?

Psy: Oui, alors, Lille, en suivant mon futur conjoint, j'étais toujours contractuelle. Le bouche-trou quoi. Il faut s'adapter à des équipes, des régions, des terrains. C'est vraiment apprendre sur le tas, tu n'as pas le choix. Après, qu'est-ce que j'ai fait...[Elle griffonne sur une feuille pour se souvenir]...Je suis enfin redescendue à Bordeaux. Pas de poste. Alors je me suis inscrite au CNAM en psychologie du travail, pour étudier. Tu vois ce que c'est ?

A : Oui, oui pour le concours ?

Psy : Oui et là j'ai vraiment, j'ai eu vraiment le concours. Je suis allé à l'INETOP, c'est ça qui nous forme. C'était extrêmement lié. J'avais les cours du CNED. Deux ans à Paris. [Considération de vie personnelle non retranscrite]. Je rentre ensuite dans l'académie de Bordeaux et je suis nommée à Sarlat.

A : Ça fait loin !

Psy : Oui, c'était rebelote. Heureusement que ça n'a duré qu'un an. Après, j'ai eu ma mutation grâce au syndicat il faut le dire. Mérignac, trois ans, ensuite j'ai pris un mi-temps à l'arrivée de mon fils, six mois, je ne regrette pas. Ensuite j'ai demandé ma mut à Bordeaux. Huit ans au CIO de Bordeaux Nord. Deux ans à *** et au collège ***.

A : Oui, je vois ***, il y quelques élèves qui viennent de là ici non ?

Psy : Oui, mais beaucoup vont dans le privé en partant de ***, certains essayent d'éviter ***. Ici c'est plus mixé, [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]. Les parents s'arrangent, tu sais, avec l'adresse du papa ou les options pour être plutôt à *** ou ***. [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit].

A : Ah d'accord, je ne pensais pas. De l'extérieur quand tu parles, quand tu cites les grands lycées bordelais aux gens qui connaissent pas, tu as souvent ***, ***, euh *** et *** quoi qui reviennent. Mais c'est bon à savoir. [silence]. Bon très bien, ça plante le décor, et, du coup, de ton expérience, est-ce qu'avec cette réforme tu as l'impression, euh, est-ce que tu notes une augmentation du nombre des élèves de seconde qui prennent rendez-vous avec toi ?

Psy : Franchement, pour l'instant, non. Bon, ça fait que deux ans ici. Franchement non. C'est toujours plein. Ce qui a changé c'est beaucoup plus d'anxiété, d'angoisse, de stress. A la fois pour les élèves de seconde...Parce que ça change les repères, les réformes... Ils cherchent à faire le lien entre le choix des spécialités et la poursuite d'étude. Même au collège. Dès qu'il y a une réforme cela crispe. On a pas de recul, on découvre.

A : Comment tu définis le lycée *** son travail avec les secondes ?

Psy : Mixité sociale par rapport à ***, pour certaines catégories sociales le lycée fait peur [commentaire off] Les professeurs sont bienveillants. Il y a des élèves qu'on laisse passer qu'on ne laisserait pas passer à ***. [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]. Mais plus généralement, j'ai l'impression que la classe de seconde reste un peu une gare de triage.

A : Encore maintenant ?

Psy : Oui, même si là la situation cette année est un peu compliquée. Les professeurs ont engagé un mouvement où ils mettent 20 à tout le monde. Ça risque de tout fausser pour l'orientation. Je ne sais pas tout est pipé. Je ne sais pas comment on va faire pour donner un conseil éclairé. Les élèves que je reçois sont assez honnêtes il me disent leur vraies notes.

[Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]... Cette mascarade de notes, je ne peux pas donner d'avis avisé.

A : Les questionnements des élèves de seconde c'est quoi ?

Psy : On raisonne en spécialités. Savoir ce qu'il y a avait ici, les contenus. Dès qu'il y a des réformes on est pas à l'aise, on doit modifier nos rapports, nos connaissances acquises. On y est allé mollo.

A : Quand on parle avec les profs, ils disent qu'on leur demande de plus en plus de compétences en orientation et que le métier de psy-en évolue, que vous changez d'objectif, on en avait parlé en début d'année. Ton avis sur vos compétences et leurs évolutions?

Psy : Alors, c'est pas pareil au collège et au lycée. Au collège, je t'en parle ? (signe de tête) On a la MDPH, les comptes-rendus, les évaluations psycho-techniques. Nous sommes les seuls à pouvoir le faire. Notre casquette de psy on la ressent bien. C'est une expertise bien connue.... Les demandes de SESSAD, les Wisc 4. Les indicateurs de quotient intellectuel. Cela les profs ne peuvent pas nous le prendre ! On voit si on fait des demandes d'ULLIS, d'ITEP. Psy-En au collège, ouais, depuis deux ans on a des demandes qu'on avait pas, les parents s'adressent vraiment à un psy, comme si je pouvais faire de la thérapie. On parle de plus en plus de phobie, j'aime pas trop ce mot, [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit], il y a parfois des laisser-faire, c'est l'enfant qui trinque. Tu puis...Tu as les risques de décrochage qui suivent. Les parents viennent plus, par exemple pour des divorces qui se passent mal, avant tu avais moins ça, voire pas. Je délègue, je donne des coordonnées de pédo-psychiatres.

[Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit].
En lycée, je n'ai pas l'impression que cela est pour l'instant changé. Autant de demandes, de rendez-vous, d'interventions en classe collective. Cette année on en a fait surtout en première et en terminale.

A : Du coup le pôle d'orientation des interventions reste en première/terminale ?

Psy : Oui encore cette année. Il y a un ajout pour les profs, mais je m'attendais à ce qu'on subisse plus de glissement que ça. On avait peur de ne travailler plus que pour des profils particuliers. On en avait parlé en début d'année, de ne plus voir que ce type d'élèves et ne plus faire du conseil.

A : Oui, on en avait parlé en début d'année. Tu avais exprimé cette crainte.

Psy : Oui de ne plus voir des élèves juste pour leur orientation. Je ne peux pas renoncer à des bons élèves, « non vous êtes trop bon », [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]. Quel que soit le niveau de l'élève il faut l'informer, c'est son choix, moi j'informe tout le monde. Ma stagiaire est intriguée que je reçoive des bons élèves, pour qui tout va bien. Elle ne comprend pas vraiment.

A : Ok...[Commentaires en « off », non retranscrits]. Je voulais savoir ensuite les stratégies que tu observes chez les élèves pour leurs recherches en orientation. En discutant avec ***, on se disait que les élèves préféreraient encore le contact, les rendez-vous, les salons, aller voir

directement plutôt que de chercher eux-mêmes, [silence] de chercher en autonomie, est-ce que tu observes ça ?

Psy : Les élèves font les deux. En fait,...Ils viennent vérifier en entretien ce qu'ils ont trouvé à droite à gauche. Ils trouvent des trucs, il y a plein de choses, et ils viennent vérifier avec toi.

A : Ah, tu as quand même, comment dire, tu sais, euh un rôle d'expert ?

Psy : Oui, c'est un peu ça

A : Non, parce qu'on, tu sais les gens qui vont sur Doctissimo et qui font la leçon au médecin, c'est pas ça ?

Psy : Non, pas vraiment j'ai l'impression, ils vérifient avec toi.

A : Et les parents ?

Psy : Les parents sont noyés dans la masse d'information.

A : Est-ce que tu dirais que les élèves sont quand même un peu autonomes ?

Psy : Ça dépend lesquels. Il y a la technique, mais il y a aussi la maturité. Il y en a qu'il faut prendre par la main pour aller chercher l'info. Cela dépend aussi du milieu, certains sont très très porteurs. Heureusement qu'on est là, pour mâcher un peu le travail. Pour d'autres, issus d'un milieu défavorisé, il n'aura pas toujours les codes et l'information pour se repérer dans les différents sites.

A : et les parents ?

Psy : Il y a quand même de tout. Certains sont complètement largués. Il viennent parfois avec les élèves, même des gens d'ici, des femmes de ménage. Ils viennent se renseigner, ils ne comprennent pas le système, c'est compliqué. Mais ils sont très peu quand même à venir au lycée.

A : Tu as une idée de combien ils sont...De combien tu en as qui viennent avec les gamins ?

Psy : Euh...Il y en a, je n'ai pas vraiment de chiffres...

A : Je dis ça parce que j'en ai jamais vu passer par le CDI (*Les élèves doivent passer par le CDI pour accéder au bureau de psy-en*)...

Psy : Ah, mais ils passent par l'autre côté...

A : Ah d'accord, c'est pour ça...

Psy : Oui

A : euh, pas d'idée de chiffres alors, (silence) en pourcentage...Cinquante ? En gros ? T'as...

Psy : Ah non moins que ça, beaucoup moins que ça, il n'y en a pas beaucoup. Environ cinquante par an en moyenne (Silence)

A : Ok...Attends j'écris ça. (Silence). Ok, alors...Oui je voulais...Pour les barrières. Euh... Est-ce que tu observes la.. Est-ce, je vais y arriver... Est-ce que tu observes toujours les mêmes barrières chez les élèves malgré les réformes, les changements de la politique d'orientation ?

Psy : A *** où j'étais avant, les CSP sont très élevées, les élèves ont une très bonne estime d'eux-mêmes, on est dans la sous-évaluation euh non la sur, surévaluation.

A : Oui, mon épouse y a travaillé, en venant de lycée pro, elle a halluciné.

Psy : J'imagine ! (silence) Après des efforts dans les politiques d'orientation ont été fait. Il y a beaucoup à faire. Agir plus en amont au collège. J'ai eu des cours passionnants à l'INETOP sur le sujet. Tout les ans je me dis que je vais intervenir en cinquième, mais je n'ai pas le temps. Pourtant cela me tient à cœur. Il y a des choses à faire en orientation. On ne peut pas être partout, faire des rendez-vous, être dans les classes.

A : et pour le genre on dit maintenant, pour le sexe, les barrières ?

Psy : Je suis hyper vigilante. Il n'y a pas de métiers masculins ou féminins. On fait attention dans les plaquettes. Je passe tout en revue.

A : Quels critères de choix observes-tu ?

Psy : L'influence familiale est majeure. Ce que font les copains aussi. Durant les visites de salon, il peut y avoir des déclics, les rencontres de professionnels. Et puis les notes quand même. Je fais passer pas mal de questionnaires d'intérêts Inforizons. Je leur demande : « dans ce qui se dégage, y-a-t-il des questionnements, pensais-tu que ce serait si marqué ». Cela se décante. C'est extrêmement complexe l'orientation : tout ça mis bout-à-bout, choisir un cap, des pistes de formations. Et au final, ce sont les écoles qui les choisiront, les écoles qui choisiront. Ensuite, avec Parcoursup, c'est l'école qui va te choisir.

A : Oui, du coup, euh, l'importance du postbac dans le choix, pour les élèves de secondes? Nouveaux choix ?

Psy : Je suis allée à la fac pour une formation, même les profs avaient l'air perdu. Ils ont conscience de devoir accueillir des élèves ayant fait des choses différentes. Il ont l'impression qu'ils vont devoir s'adapter, à des profils qu'ils n'avaient pas avant.

A : Ah, ils ont l'impression qu'ils vont de devoir s'adapter ? C'est marrant...

Psy : Oui, qu'ils vont s'adapter, Ils arrivaient de bac S, ils étaient blindés en science. Là ils auront fait des choses très différentes. Ils sont inquiets.

A : C'est marrant, ils en ont parlé à la réunion pour les parents de seconde. Ils avaient peur que le post-bac, tu doives avoir telle ou telle spécialité sinon c'était mort...T'as pas fait SVT, médecine c'est mort.

Psy : Après il y a le discours théorique et le discours pratique. On laisse croire que tout est possible, c'est dangereux, c'est pas tout d'y aller, il faut réussir. Quelqu'un qui n'a pas pris

humanités, c'est mal parti en droit par exemple. Je leur conseille l'utilisation d'Horizons 2021. On leur dit. Le code couleur donne quand même quelques indicateurs, même si c'est pas parfait.

A : Oui, c'est dommage, tu peux pas faire dans l'autre sens.

Psy : Oui...

A : Tu as ton rendez-vous là non ? Il est quelle heure ?

Psy : Non, il est pas encore là, on peut continuer tant qu'il arrive pas...

A : Bien, alors..euh, oui...Les élèves arrivent-ils à se projeter pour les spécialités ?

Psy : Ceux qui ne savent pas quoi faire, je leur conseille un spectre large. Pour ceux qui savent, il y a une cohérence à dégager. Il y a tous les cas de figures. Ceux qui vont se dire, bon, c'est pas le tout, j'ai le bac à valider, je prends les matières où je suis bon. D'autres qui adorent les maths et qui les gardent même s'ils sont moyens. Les gens reconstituent les séries dans leur tête malgré tout.

(elle regarde sa liste de rendez-vous) Bon je pense qu'il ne viendra pas. La prof a pas du avoir le message.

A : On peut continuer alors ? Cool. Du coup je voulais savoir si tu pensais qu'il y avait des choses à faire du côté de la formation des profs à l'orientation ?

Psy : Il y a du boulot ! Certains profs sont très élitistes, un peu cassants. J'ai envie de hurler quand j'entends des profs dire « toi tu peux pas faire ça ». Tu as des gens qui se révèlent plus tard, qui font des beaux parcours. Faudrait apporter un peu plus de souplesse, de psychologie. Il y a des formations sur les connaissances des parcours post-bac pour enrichir nos représentations des métiers, des formations. Tu connais peut être, sur le site du SAIO, la formation pour les profs sur magistère.

A : Ah non je regarderai...

Psy : [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]

A : euh... Du coup Les profs, ont une influence ?

V : Oui, parce que, je me souviens l'an dernier j'étais intervenue en terminale avec une prof, Mme *** j'étais estomaquée parce qu'elle était extrêmement rigide, « toi tu peux faire ça, toi t'as pas fait l'effort de venir à cette journée sur l'orientation, punition ». C'était excessif dans le côté j'ai du pouvoir, t'as intérêt à mettre les formes dans mon cours. Avec l'avis, j'ai du pouvoir. Les élèves y ont accès en mai. La fameuse fiche avenir là, les parents, ont accès.

A : Ah, j'avais mal compris, je croyais qu'ils n'y avaient pas du tout accès...

Psy : Ah si, en mai, la fiche avenir...

A : [Commentaire non retranscrit]

Psy : [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]

A : Ok, justement, on parlait tout à l'heure du collègue, mais ici, aussi tu fais du psy ?

Psy : Cela arrive de faire du psy, mais le gros du travail c'est l'information sur les métiers, les formations.

A : Le changement de nom a-t-il eu une influence ?

Psy : Oui et non, pour moi je reste Cop-Psy. On est en période de transition. Même si j'ai un diplôme de psy, [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]. La nouvelle génération se vit vraiment comme psychologues. Ma stagiaire par exemple, avec le Master 2. Moi j'ai un autre parcours.

Après ma maîtrise, j'ai bifurqué. [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit]. On aura toujours ça en nous. Il y a une uniformisation des profils. En oraux, aucun des psy-en ne parlaient d'orientation me disait mon directeur de CIO, il était choqué de ça. L'énorme majorité n'en parlait pas. A notre époque on demandait la licence minimum, maintenant il faut le M2.

A : Et du coup votre place dans les 54h d'orientation, dans le nouveau dispositif de 54h ?

Psy : Bonne question. L'an dernier j'étais allée au lycée des *** aider des terminales en « patrouille » cop. Ici aussi pour des élèves qui ne s'autorisaient pas à faire des vœux, pour des raisons financières, de maturité ou autres. Ou qui voulaient souffler tout simplement. En seconde on pourrait faire des thématiques sur le décrochage. Pour participer à des projets, il faudrait anticiper au mois de mai, de juin. C'est une question de projet d'établissement. Anticipation pour travailler main dans la main avec le prof doc, les CPE, nous, la direction, pour des thématiques précises. Mais encore une fois on ne peut pas être partout...Tu es obligé de mettre des barrières, sinon tu te fais bouffer, [Commentaire en « off » à la demande de l'interviewé, non retranscrit].

A : Ok, c'est gentil de m'accorder tout ce temps, j'ai eu de la chance, euh je range ça...

[Fin d'enregistrement]

ANNEXE 3

Entretien « professeure principale « classe littéraire » (PPCL). 20 mars 2019. De 10h à 10h35. CDI

A : ...c'est donc sur le choix, comment la réforme modifie la capacité de choix des élèves en seconde seulement.

PPCL : Ok.

A : Alors, première question, quels sont, à ton sens, les missions du P.P concernant l'orientation en seconde ?

PPCL : D'accord. On a eu tous un document nous rappelant les nouvelles missions. On doit aider les élèves à connaître le milieu pro, à s'interroger sur les centres d'intérêt, là c'est tout ce qui est connaissance de soi et on doit les aider à faire un choix. Il y a vraiment trois axes, ces trois là. La seconde étant une amorce sur trois ans. Trois thématiques. Je pense que c'était de, euh, travailler sur ces trois domaines plus faire le lien avec la famille ce que n'ont pas forcément fait les autres intervenants, les autres professeurs ou les cop-psy. On a un lien un peu privilégié entre élèves, familles et établissement. On incarne l'interlocuteur de tout ça. Je suis très en contact avec les parents, si pas de visu, je les appelle que ça aille bien ou pas d'ailleurs.

A : Oui, c'est intéressant ça, en discutant avec une Psy-En, elle me disait que certains ne comprenaient pas pourquoi elle recevait aussi de « bon élèves », qu'elle perdait son temps

PPCL : Oui, je peux leur dire « Pensez aussi à regarder telle ou telle chose »...On affine les choses, parfois on s'est tracé quelque chose, on s'est fait une idée et on ne voit plus que ça.

A : Ah oui, au fait depuis quand tu es P.P ?

PPCL : Depuis 3 ans pp de seconde. Avant j'étais pp de 3ème, 4ème, 5ème...Mais jamais de sixième ça non, et depuis que je suis ici en seconde.

A : Ok et du coup tu as noté des changement par rapport aux autres années ?

PPCL : Ah oui, mon rôle est surchargé, la réforme elle n'a pas apporté les conditions favorables au dialogue. Les heures d'orientation en classe entière... Difficile d'individualiser en classe entière, de prendre le temps pour chaque élève. Ce suivi oblige à aller dans des domaines qui ne sont pas forcément les miens au départ. Et donc ça nécessite des recherches personnelles plus abouties. J'ai l'impression que, d'une certaine manière...Oui, ça, ça, fait perdre le contact avec la cop psy. On a plus de travail plus de rôles, qui obligent à monter des projets, prendre des contact avec des branches pro. Tu prends d'autres sources d'infos et tu t'aperçois que tu travailles moins avec la cop que les deux dernières années. Tu multiplies les intervenants en fait. (Silence)

J'ai du aller chercher des réponses toute seule. Donc oui, on a moins de contact avec la cop psy.

On a eu un stage de PP avec les cop psy et le lien s'est rompu juste après le stage. C'était l'information pour l'information sans créer de liens.

A : et... du coup... avec tout ces nouveaux rôles, enfin, tu te sens préparée ? Quelle formation tu penses, de quoi tu aurais eu besoin ?

PPCL: On a besoin...tout ça je les fait toute seule. Mais pour accompagner la connaissance de soi on a besoin de personnes, des psychologues par exemple. Pour une animation, on a besoin d'un débat. Dans le cadre d'une formation, on pourrait proposer des ateliers en co-animation. C'est peut-être moins gênant pour la connaissance des métiers, les élèves peuvent faire leur propre recherche. Tout est le problème du manque d'infos précises sur cette réforme. C'est difficile de s'organiser. On manque d'informations précises sur les évaluations, sur le bac, ce sont des vraies questions pour l'aide au choix. Pour les choix, il faut tous les éléments précis. Si tu dis quelque chose en septembre, puis une autre en novembre, pour Humanités par exemple, on saura en juin. C'est un manque de concertation sur le terrain. Elle est parfois faussée. Le manque d'information fait dire des choses erronées à des gens dont ce n'est pas l'expertise ce qui peut créer de l'angoisse chez les élèves et affecte les capacités de choix. On a alimenté l'anxiété de tout le monde. Ils ne peuvent pas faire de choix, ils n'ont pas l'âge, ils sont en construction, d'où l'importance sur le travail sur soi. Ils travaillent en situation insécure cette année, aussi l'an prochain.

A : D'accord, effectivement ça se ressent dans les discussions des élèves, ça les préoccupe. Et dans tout ça, quelle serait, selon ton expérience, l'influence des professeurs, notamment les PP, dans cette dynamique de choix ?

PPCL : Elle est importante. Ton avis compte beaucoup. Comme je suis en discipline littéraire, tu as beaucoup de choses qui transpirent. Je me retrouve à gérer ce qui se passe en EPS, en cours de truc, de machin. La responsabilité n'est pas facile à prendre face à une réforme imprécise. Je ne tranche pas. Je suis obligée de dire aux parents que je ne sais pas, parce que ta parole est importante. Je dis simplement qu'il faut un niveau général suffisant. Les élèves sont dans une démarche où ils se découvrent. Le PP est dans une situation difficile.

A : Oui, tu dis quelque chose à un instant t et...

PPCL : Oui, Tu peux retenir quelques chose qu'on t'a dit en oubliant le contexte dans lequel on te l'a dit. Je crois que la réforme aurait dû se faire en dehors de Parcoursup. Cela aurait été plus simple pour le choix des spécialités. Sans cette pression là, tu vois, tu dis au gamin qu'il est là pour se spécialiser pour tâtonner des choses, mais sans la pression de Parcoursup, il va le prendre comme une découverte. Cette pression là n'aurait pas du exister. [off]. Moi tu vois, je suis un pur produit du sans note, tu dois apprendre à t'auto-évaluer, ne pas en faire quelque chose de clivant, de travailler dans une situation de non-stress. Dans la réforme on fait exactement le contraire avec les lycéens en pensant qu'ils sont plus armés et on remet ce stress dans un monde déjà insécure. C'est très régressif par rapport aux réflexions, au travail par compétence. [off] Il y avait quelques choses sur le socle commun qui étaient pas mal dans la réforme du collège mais beaucoup ont sauté. Il faut favoriser le travail d'équipe. Et tu ne peux pas le forcer. Il faut accepter de banaliser des cours, point c'est comme ça.[off].

A : (off)... Et du coup quel projet cette année ?

PPCL : Essentiellement avec toi : j'ai pas eu le temps de faire autre chose, on reçoit des mails, tout ça. Mais on a pas le temps. La Veille documentaire, qui est un outil qui permet de rentrer dans l'orientation , dans la documentation sur l'orientation c'est très bien. On a pas mal décanté tout ce qui est où trouver l'information. Et c'est un outil que l'on créé et donc on manipule, tu es obligé de chercher par toi-même. Ensuite j'ai proposé des exposés individuels pour centrer sur les métiers, avec de l'expression orale.

A : En un mot, l'état d'esprit de tes élèves ?

PPCL : Attends je cherche..comment dire à la fois...c'est pas une forme d'angoisse...C'est une forme d'angoisse qui attend l'avenir...Anxieux peut-être, ça laisse des doutes. Et eux ? Ils disent quoi ?

A : C'est un peu ça...Il y a beaucoup de « flou », d'angoisse...

[fin enregistrement]

ANNEXE 4

Entretien « Professeur principal « Classe test » (PPCT). Lundi 01 avril 2019. De 9h à 9h30. CDI

A :alors. Excuse moi, il y a du monde tout d'un coup.

PPCT : Oui, il y a les conseils de classe ce matin.

A : Ah, d'accord, en plus il fait pas vraiment beau là, ça va pas arrêter.

PPCT : Non, ah,...

A : euh, attends,...Alors on commence, avant qu'on commence tu es professeure principale depuis..

PPCT : prof principale de seconde, c'est la troisième ou quatrième année de suite.

A : Ok alors, euh, depuis ces trois années, ces, ces quatre années, en quoi penses-tu que vos missions de PP ont évolué ?

PPCT : on a beaucoup plus un rôle de conseil ou de guide sur les spécialités. On devrait être au courant des attendus de parcoursup mais ça je n'y arrive pas ; j'ai pas la sensation...enfin je sais pas faire. Sur mes matières je peux. Et quand on aura les programmes complets ce sera plus facile. On aimerait comprendre comment ça fonctionne. Quels stratégies pour le choix de spécialité. L'objectif de Parcoursup, sur quel points forts ils peuvent s'appuyer, ce qu'ils aiment. Combiner ces trois éléments là. En tout cas il y a beaucoup de choses qu'on en faisait pas avant ça c'est sûr.

A : ah attend excuse moi (off). Oui alors, au niveau de ce que tu as pu mettre en place cette année ?

PPCT : (long silence). On a lu des présentations et parlé des présentations des spécialités, des contenus, des compétences pour suivre ces spécialités , mais c'était compliqué parce qu'on a pas les contenus d'épreuves. On a aussi travaillé, tu sais, avec les grands domaines proposés par l'ONISEP.

A : Horizons 2021 ?

PPCT : Pas exactement. On a travaillé avec le document de M. *** (professeur de l'établissement. Ndr), celui qui décrit les différentes spécialités. Par rapport aux domaines, voir quelles spécialités choisir. Là je leur fait faire le questionnaire du site d'Amiens, qui est plus un questionnaire de connaissance de soi. Il était dans le document distribué à la réunion des PP de secondes. A rebours, je le ferais dans l'autre sens. D'abord le travail sur la connaissance de soi. Leur demander en seconde, « quel métier tu veux faire plus tard c'est...

A : ...oui c'est compliqué. Du coup tu as beaucoup utilisé le dossier proposé à la réunion de PP

avec l'administration ?

PPCT : J'ai récupéré la pochette de la réunion de pp où je n'ai pas pu venir.

A : Et du coup, avec ça, tu as l'impression que l'administration vous a bien accompagné ? Tu aurais eu besoin d'autre chose, niveau formation ou autre ?

PPCT : Oui, mais on a demandé plusieurs fois à l'administration d'être réunis en plénière, on nous a dit qu'il fallait attendre le retour des élèves. Le retour des élèves est fait et on est toujours pas réunis...Cela créé beaucoup de tensions, de non-dit. Au niveau des contenus, on a eu ce qu'ils avaient au fur et à mesure. Il aurait fallu un an de plus, pour avoir une réforme qui soit bouclée et qu'on puisse savoir où on va. [Off]. Par exemple, il n'y a toujours pas de modalités d'examens de prévues. En français ils n'ont que deux ans pour se préparer, cette génération n'aura qu'un an.

A : Tu as eu des contacts avec les parents ? Te posent-ils plus de questions que d'habitude ?

PPCT : Non, pas tellement. C'est vraiment une bonne classe. Les parents ne posent pas tellement de questions. Beaucoup de parents ont les codes et s'ils ont besoin d'informations ils savent où la chercher. Les questions sont sur les résultats, la mise au travail, sur le passage en générale ou techno. Ça se limite à ça, pas sur la réforme ou les spécialités. On en a parlé avec les élèves qui ont du transmettre aux parents. Ou se renseigner eux-mêmes.

A : Dans ce contexte, à ton avis quelle est l'influence du PP sur le choix d'orientation des élèves ?

PPCT : Il va apporter de l'info sur les contenus, des conseils par rapport à certains profils ou certaines interrogations. On est dans le système on est sensé savoir comment ça se passe. On peut être un frein aussi pour certains, en disant que la générale c'est pas possible. Là cette année j'ai un élève de seconde qui veut faire arts appliqués avec 9 de moyenne...bon...j'ai vu avec sa maman, je l'ai envoyé voir la conseillère d'orientation, voir s'il y avait pas des lycées pro ou autres pour faire ça. Et puis au final, il s'est rendu compte avec la cop que c'était pas du tout ce qu'il voulait, ce qu'il avait rêvé et il est parti dans complètement autre chose. Et il s'est remis aussi entre autre à bosser, il avait une perspective. Il a obliqué vers le numérique, l'informatique tout ça...Et il s'est remis au travail.

A : Ok super...Une dernière question après je te laisse, je sais que tu as conseil. A ton avis, avec cette réforme, en quoi elle modifie le choix...enfin la capacité de choix des élèves ?

PPCT : (Silence...réflexion). Dans l'absolu, ça va les amener à réfléchir à leurs choix. Et c'est un peu à double tranchant. Ils vont se questionner, c'est positif. L'inconvénient c'est qu'ils risquent d'être un peu paumés, cette injonction de répondre aux attentes de parcoursup ça, ça les angoisse. Au final les filières les coïnciaient si on peut dire tout autant. L'autre chose aussi, c'est ce panel de choix pour un bac à la carte, et je me pose encore la question, est-ce que ça va pas être un bac plus facile ? Ça c'est un questionnement. Sur le principe la réforme est intéressante. Bon, la mise en œuvre est trop rapide et le financement insuffisant. Mais elle est intéressante tout de même pour s'ouvrir. Notre boulot c'est de les aider à réfléchir, à apprendre, on les forme. Je n'ai pas peur pour le niveau. Ils vont s'appuyer sur leurs points fort. C'est complètement

crétin de les garder en échec si il y a des choses qui ne leur plaisent pas. Et je voulais dire autre chose...(Elle cherche ce qu'elle voulait dire) (off)

A : Oui, on vise l'épanouissement, c'est ça ?

PPCT : Oui avec un minimum de moyens. Je ne suis pas d'accord avec le DASEN qui dit que les financements ne font pas la réussite. Et ce que je voulais dire....Les parcours peuvent être plus variés, c'est une richesse intellectuelle. Mais je suis pour une école qui apprend pour apprendre, c'est un peu tôt pour les former à un métier.

A : Ok super...

[fin d'enregistrement]

ANNEXE 5

Questionnaire distribué aux classes « difficile », « littéraire », « scientifique » et « test ».

QUESTIONNAIRE ORIENTATION EN SECONDE

Dans le cadre d'une étude sur l'impact de la réforme du lycée sur l'orientation des élèves de secondes, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire strictement anonyme.

Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Merci de votre participation.

Sexe du répondant : M.

F.

Comment vous renseignez-vous sur l'orientation ? (deux choix maximum)

Dans les salons (salons étudiants, aquitec...)

Avec des rendez-vous chez les Psychologues de l'éducation nationale

En parlant avec des amis

En parlant avec vos parents ou de la famille

En vous rendant dans des entreprises, des écoles.

Par des recherches sur internet (veille documentaire, recherche google...)

Par des recherches sur papier (guide ONISEP, magazine...)

En parlant avec vos professeurs ou d'autres personnels du lycée.

Vous ne vous renseignez pas.

Autres :

Laquelle de ces propositions vous correspond le plus :

Je pense très souvent à mon orientation et je sais précisément ce que je veux faire

Je pense très souvent à mon orientation mais je ne sais pas précisément ce que je veux faire

Je pense de temps en temps à mon orientation mais c'est encore trop tôt pour moi

Je ne pense pas encore à mon orientation

En un mot, quel est votre sentiment lorsqu'on évoque l'orientation ?

....

Depuis quand réfléchissez-vous à votre orientation ?

Le collège

La rentrée

Le conseil de classe

Je n'y réfléchis pas

Pensez-vous que les informations fournies par le lycée au sujet de l'orientation sont :

Suffisantes

Insuffisantes

Trop abondantes

Ne répondent pas à mes besoins

Autre, précisez :

De quelles informations supplémentaires auriez-vous besoin ?

Pour vous, le fait d'être une fille ou un garçon a-t-il une importance dans le choix d'orientation ?
pourquoi ?

Oui, parce que...

Non, parce que...

Concernant l'orientation, vos parents sont-ils :

Très impliqués

Impliqués mais peu informés

Peu impliqués

Pas du tout impliqués

Quels sont les critères qui motivent votre choix d'orientation :

le parcours professionnel de ma famille (parents, frères et sœurs...)

les conseils ou envies de vos parents

les conseils de vos enseignants

les conseils ou choix de vos amis

la proximité régionale des formations et emplois

vos envies

autre.....

Qu'est-ce qui motive vos choix dans les enseignements de première ?

l'avis de vos parents, frères ou sœurs

l'avis de vos amis

l'avis de vos enseignants

vos envies (professionnel, de post-bac...)

le hasard

autres : ...

Pourriez-vous vous rendre parfois dans un autre lycée au cours de l'année pour y suivre un enseignement non proposé par votre lycée d'origine ?

Oui

Non

Pensez-vous avoir le choix de votre orientation ? Pourquoi ?

Oui :

Non :

A votre avis, comment la réforme du lycée va-t-elle modifier l'orientation ?

ANNEXE 6

Tableau de traitement des données obtenues via le questionnaire de l'annexe 5.

Nombre de répondants : 109

Légende : « Classe difficile » : CD (25 élèves)
 « Classe littéraire » : CL (26 élèves)
 « Classe scientifique » : CS (33 élèves)
 « Classe test » : CT (25 élèves)

QUESTIONS/ REPONSES	C.D	C.L	C.S	C.T	Total
					109
Sexe du répondant :					
- Masculin	12	8	18	3	41
- Féminin	13	15	15	22	68
Comment vous renseigner vous sur l'orientation ?					
- Dans les salons	20 %	0 %	21,2%	16%	14,7%

- Avec des rendez-vous chez les psyEN	16 %	4 %	0 %	4%	4,6 %
- En parlant avec des amis	32%	15,4%	21,2%	40%	26,6%
- En parlant avec vos parents ou de la famille	64%	50%	51,5%	76%	59,5%
- En vous rendant dans des entreprises, des écoles	0 %	3,8%	3%	0%	1,8%
- Par des recherches sur internet (veille-documentaire...)	52 %	69%	60%	16%	50,5%
- Par des recherches sur papier (guide ONISEP...)	8 %	4%	9%	8%	7,3%
- En parlant avec vos professeurs ou d'autres personnels du lycée	8 %	73,1%	9%	24%	27,5%
- Vous ne vous renseignez pas.	4 %	0 %	9%	0%	3,7%
- Autres...	0 %	0 %	0%	0%	0%
Laquelle de ces propositions vous correspond le plus ?					
- Je pense très souvent à mon orientation et je sais précisément ce que je veux faire.	28%	34,6%	72,7%	12%	39,4%

- Je pense très souvent à mon orientation mais je ne sais pas précisément ce que je veux faire.	44%	42,3%	69,7%	76%	58,7%
- Je pense de temps en temps à mon orientation mais c'est encore trop tôt pour moi	28%	23,1%	15,2%	12%	19,3%
- Je ne pense pas encore à mon orientation.	0%	0%	0%	0%	0%
Depuis quand réfléchissez vous à votre orientation ?					
- Le collègue	72 %	92,2%	72,7%	52%	72,4%
- La rentrée	20%	7,7%	24,2%	40%	22,9%
- Le conseil de classe	4%	0%	0%	8%	2,8%
- Je n'y réfléchis pas	4%	0%	3%	0%	1,8%
Pensez-vous que les informations fournies par le lycée au sujet de l'orientation sont :					
- suffisantes	56%	65,4%	39,4%	36%	48,6%
- insuffisantes	20%	19,2%	18,2%	28%	21,1%

- trop abondantes	8%	15,4%	9%	8%	10,1%
- Ne répondent pas à mes besoins	8%	4%	27,3%	16%	14,7%
- Autres	8%	0%	3%	8%	4,6%
Pour vous, le fait d'être une fille ou un garçon a-t-il une importance dans le choix d'orientation ?					
- Oui					4,6%
- Non					89,9%
Concernant l'orientation, vos parents sont-ils :					
- Très impliqués	68%	30,8%	57,6%	44%	50,5%
- Impliqués mais peu informés	32%	61,5%	60%	36%	48,6%
- Peu impliqués	0%	7,7%	6%	4%	4,6%
- Pas du tout impliqués	0%	0%	6%	4%	2,8%
Quels sont les critères qui motivent votre choix d'orientation ?					

- Le parcours professionnel de ma famille	8%	7,7%	33,3%	4%	15,6%
- Les conseils ou envies de vos parents	8%	15,4%	6%	4%	8,3%
- Les conseils de vos enseignants	4%	7,7%	0%	0%	2,8%
- Les conseils ou choix de vos amis	4%	4%	0%	8%	3,7%
- La proximité régionale des formations et emplois	0%	7,7%	3%	0%	2,8%
- vos envies	92%	92,3%	87,9%	92%	90,8%
- autres...	0%	4%	3%	4%	2,8%
Qu'est ce qui motive vos choix dans les enseignement de première ?					
- L'avis de vos parents, frères, sœurs	8%	26,9%	30,3%	4%	18,3%
- L'avis de vos amis	0%	7,7%	0%	0%	1,8%
- L'avis de vos enseignants	8%	26,9%	0%	0%	8,3%

- Vos envies (professionnel, de post-bac...)	96%	92,3%	93,9%	76%	89,9%
- Le hasard	0%	0%	3%	8%	2,8%
- autres	0%	0%	3%	4%	1,8%
Pourriez-vous vous rendre dans un autre lycée au cours de l'année pour y suivre un enseignement non proposé par votre lycée d'origine ?					
- Oui					42,2%
- Non					56,9%
Pensez-vous avoir le choix de votre orientation ?					
- Oui	96%	61,5%	84,8%	84%	81,7%
- Non	4%	26,9%	15,2%	12%	14,7%

ANNEXE 7

Fiche-séquence de « Veille documentaire et orientation » (Version proposée en octobre 2018)

Séquence de pédagogie documentaire : Mise en place d'une veille documentaire en Orientation.	
Niveau concerné : Secondes ***,***,***,***	Modalités : Travail par demi-groupe Lieu : CDI, Salle multimédia (Pour M. ***) Nb de séances prévues : 4 par demi-groupe
Transdisciplinarité : Documentation /AP Orientation (Mme ***; M. ***, M. ***, Mme ***)	Dates des séances : 2°*** : les mardi du 6/11 au 8/12 2°*** : les lundi du 5/11 au 7/12 2°*** : les lundi du 8/10 au 10/12 2°*** : les mercredi du 3/10 au 12/12 (sauf 17/12)
Objectifs disciplinaires : La connaissance de l'environnement et des métiers. La connaissance des voies d'études.	Objectifs en information documentation : Savoirs : Recherche d'information, Veille documentaire, flux RSS Savoir-faire : Faire une recherche pertinente sur Internet, utiliser un agrégateur de flux.

Objectifs transdisciplinaires (savoir-être, méta-objectifs):	
<p>I) S'impliquer</p> <p>II) Développer son autonomie</p>	
Compétences PACIFI	
<p>Vérifier la compréhension de son besoin d'information. Interroger le contexte</p> <p>Savoir identifier et utiliser une arborescence, un plan de site et les outils proposés pour faciliter l'accès à l'information</p>	
<p>Déroulement de la séquence :</p> <p>5) 1 séance sur les ressources documentaires d'orientation ONISEP</p> <p>6) 1 séance sur la veille documentaire.</p> <p>7) 2 séances de construction de l'outil.</p>	<p>Production finale prévue :</p> <p>Netvibes personnel consacré à l'orientation et à la réforme du lycée.</p>
<p>Pré-acquis (ce que les usagers savent déjà) : Notions sur l'évaluation de l'information (sites reconnus, sources institutionnelles...) acquises au collège.</p>	
<p>Outils et matériel à mobiliser : ordinateurs, suite bureautique, adresses mails.</p>	
<p>Supports de cours ou documents distribués : Fiche questionnaire « Veille documentaire », Fiche rappel sur l'évaluation des sources, tuto Netvibes.</p>	
<p>Bibliographie/ Sitographie : https://www.netvibes.com/fr ;</p>	

http://scenari.crdp-limousin.fr/veille_documentaire/co/tuto_plateforme-de-ressources.html

<http://lewebpedagogique.com/cdiauxerre/files/2012/11/tutoriel-netvibes.pdf>

Observations (contraintes, etc.) : Les élèves sont à des stades d'avancement de leur projet d'orientation très différents. La veille doit donc en partie s'y adapter (plus ciblée mais tout de même ouverte pour ceux qui « savent » et plus large pour les autres).

Le Netvibes créé peut être ré-utilisé par les professeurs principaux tout au long de l'année pour ajouter des fiches

Sé an ce	Date	Titre	Outils	Mise en activité / Modalité de travail
1	2 ^o *** : 6/11 et 13/11 2 ^o *** : 5/11 et 12/11 2 ^o ***: 8/10 et 15/10 2 ^o ***: 3/10 et 10/10	Connaissance du fonds orientation.	Onisep Services/ Fonds Onisep	Travail semi-autonome
2	2 ^o ***: 20/11 et 27/11 2 ^o ***: 19/11 et 26/11 2 ^o *** : 05/11 et 12/11 2 ^o ***: 7/11 et 14/11	Notion de veille documentaire	Questionnaire « veille documentaire »	Travail en binôme/ Travail en groupe

3	<u>2°*</u> : 4/12 et 11/12 <u>2°*</u> : 3/12 et 10/12 <u>2°*</u> : 19/11 et 26/11 <u>2°*</u> : 21/11 et 28/11	Recherche sur mon projet orientation	Paperboard/ Tableau.	Travail collégial/ Travail en autonomie
4	<u>2°*</u> : 18/12 et 8/01 (?) <u>2°*</u> : 17/12 et 7/01 (?) <u>2°*</u> : 3/12 et 10/12 <u>2°*</u> : 5/12 et 12/12	Création du Netvibes orientation.	Tuto « création d'un netvibes »	Travail en semi-autonomie.

Séance 1 :

Objectifs documentaires : S'orienter dans le fonds orientation du CDI/ Savoir Utiliser ONISEP Services/ Connaître les éléments constitutifs d'une « fiche métier »

Contexte : AP Orientation. 1H en demi-groupe. Mise en valeur du fonds ONISEP et de l'abonnement ONISEP Services. CDI (ordinateurs)

Déroulement séance : 45 min : La séance se déroule en deux étapes : 1) les élèves répondent au questionnaire « Fiche métier en ligne » en utilisant ONISEP Services 2) Lorsqu'ils ont terminé, ils choisissent un guide ONISEP et répondent au questionnaire « fiche métier papier ».

5 min : Retour sur l'outil plébiscité (papier ou en ligne) par les élèves.

Séance 2 :

Objectifs documentaires : Connaître la notion de veille documentaire. Faire une recherche pertinente sur internet.

Contexte : AP Orientation. 1H en demi-groupe. CDI (ordinateurs) ou salle multimédia (M. ***)

Déroulement séance : 5-10 min : présentation par le professeur-documentaliste ou le professeur (pour M. ***) du but des trois séances suivantes (réalisation d'un Netvibes).

30 min : en binôme, les élèves répondent au questionnaire « Veille documentaire » en effectuant une recherche sur internet

15-20 min : mise en commun des résultats de recherche.

Séance 3 :

Objectifs documentaires : Évaluer son besoin d'information. Faire une recherche pertinente sur internet.

Contexte : AP Orientation. 1H en demi-groupe. CDI (ordinateurs) ou salle multimédia (M.***). Présence de l'AED référent de la classe à confirmer.

Déroulement séance : 15min-20 min : brainstorming collectif sur le type de ressources nécessaires à la veille documentaire sur l'orientation (sites web d'orientation type Onisep ou l'étudiant, sites d'actualité comme le Monde éducation, sites d'écoles ou de faculté, blogs professionnels...)

30-40 min : les élèves sélectionnent une dizaine de pages ou de sites web en adéquation avec l'avancement de leurs réflexions sur leur parcours d'orientation dont ils notent l'adresse sur un document de collecte (type word)

Séance 4 :

Objectifs documentaires : Flux RSS, veille documentaire, utiliser un agrégateur de flux.

Contexte : AP Orientation. 1H en demi-groupe. CDI (ordinateurs) ou salle multimédia (M.***).

Déroulement séance : 30min : A l'aide d'un tuto, création du netvibes personnel et explication de son utilisation (ajouter une page web ou un flux RSS)

25min : recherche supplémentaire si nécessaire. Agrégation des ressources sur le Netvibes

ANNEXE 8

Document distribué aux professeurs lors de la réunion d'information du 08 janvier 2019.

L'ORIENTATION EN CLASSE DE SECONDE

Réunion des professeurs principaux de seconde

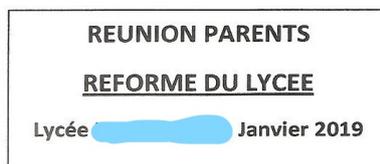
Mardi 8 janvier 2019

Sommaire

- ❶ Fiche récapitulative des enseignements en Première et Terminale
- ❷ Mini-guide des enseignements de spécialité du cycle terminal (voie générale et voie technologique)
- ❸ Récapitulatif des contenus des enseignements de spécialité en Première
- ❹ Fiches « calendrier » des 54 heures d'orientation (Seconde, Première, Terminale)
- ❺ Les épreuves du nouveau baccalauréat
- ❻ Ressource pédagogique : « veille documentaire » d'Antoine Perret, professeur documentaliste
- ❼ Textes réglementaires récents et ressources diverses

ANNEXE 9

Documents distribués aux parents d'élèves des classes de seconde lors des réunions d'information sur la réforme du lycée du 21 et 22 janvier 2019.



❶ Ressources pour le choix des enseignements de spécialité

> Le site du lycée [redacted] vous offre un large éventail d'informations

↳ onglet « Orientation » / « Voies de formation au lycée »

> <http://www.horizons2021.fr/>

> www.secondes2018-2019.fr

> letudiant.fr

> En route vers le Bac : parcours de Félix et Lola

> quandjepasselebac.education.fr

❷ Baccalauréat 2021

> Epreuves en classe de Première

- Janvier 2020 : Histoire-géographie, langues vivantes A et B, enseignement scientifique
- Avril-Mai 2020 : mêmes disciplines + enseignement de spécialité non poursuivi en Terminale
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français (écrit et oral)

> Epreuves en classe de Terminale

- Printemps 2021 : épreuves écrites dans les deux enseignements de spécialité
- Juin 2021 : épreuves finales
 - ✓ Philosophie
 - ✓ Grand oral (projet lié à l'un des deux enseignements de spécialité)

❸ Accompagnement et orientation

- Rendez-vous avec les psychologues de l'Education Nationale (dès la seconde)
- Travail renforcé sur l'orientation, les voies de formation, dès la seconde (professeur principal)
- Salons étudiants, forums, portes ouvertes, interventions diverses, dès la classe de Première
- Accompagnement et encadrement avec deux professeurs principaux en Terminale
- Parcoursup : réunions d'information, aide, conseils, suivi des élèves et de leurs projets

Textes réglementaires récents

Procédure d'orientation en fin de classe de seconde : note de service n° 2018-115 du 26/09/2018

Rôle du professeur principal dans les collèges et les lycées : circulaire n° 2018-108 du 10/10/2018

Les enseignements de spécialité : note de service n° 2018-109 du 05/09/2018

BO spécial n°1 du 12 mars 2018 / attendus des formations du supérieur

Ressources pour le choix des enseignements de spécialité

www.secondes2018-2019.fr

letudiant.fr

En route vers le Bac : parcours de Félix et Lola

quandjepasselebac.education.fr

Ressources pour les élèves (connaissance de soi)

* dossier « trouver sa voie : comment s'y prendre ? »

* dossier « fiche de suivi de projet »

* site oriane.info

ANNEXE 10

Statistiques sur l'établissement et programme d'actions sur l'orientation fournis par les psychologues de l'éducation nationale à la rentrée 2018-2019.

Année scolaire 2018-2019

PROGRAMME D'ACTIVITE DE :
Psychologues de l'éducation nationale, spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle »

Permanences dans l'établissement :

Lundi après-midi
Mardi journée
Vendredi journée

Direction

– Provisure
– Provisure adjointe
– Provisure adjointe
– Intendant

Vie scolaire

– CPE
– CPE
9 Assistants d'éducation

1 Surveillant

Santé scolaire

– Infirmière

I - INDICATEURS ETABLISSEMENT

STRUCTURE PEDAGOGIQUE : EFFECTIF TOTAL : (base élève lycée **1171** – infos pré-rentrée)

2GT : 12 classes, 420 élèves ;
1ère : 11 classes, 347 élèves ;
Terminale : 13 classes, 404 élèves.

CARACTERISTIQUES DES ELEVES

Distribution par PCS regroupées – 2017

Public + Privé

	Etab	Dpt S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	39,8	37,1	30,9	30,5
Cadres moyens	13,3	13,9	14,2	14
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	25	25,7	29,1	25,5
Ouvriers et inactifs	20,2	20,6	23	26,3
Non renseignée	1,7	2,8	2,8	3,8

**Distribution par PCS regroupées des élèves de 2GT
– 2017**

Public + Privé

	Etab	Dpt S2	Aca S2	Fra S2
Cadres supérieurs et enseignants	40,5	37,2	31,1	30,8
Cadres moyens	11	13,4	13,8	14
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21,8	25,5	28,9	25,6
Ouvriers et inactifs	25	21,9	23,7	26,1
Non renseignée	1,8	2,1	2,5	3,5

L'étude de cette distribution permet d'observer un taux des PCS favorisées dans cet établissement de 39,8%, ce qui est légèrement supérieur au taux départemental et de 9 points supérieur aux taux « académique et national ».

Par ailleurs, le taux des PCS défavorisées (catégorie qui regroupe les ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraités employés et ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle) augmente dans l'établissement depuis ces dernières années pour atteindre 20 % en 2017. Ce taux est semblable à celui du département mais reste en dessous de 3 points vis à vis des taux « académique et national ».

Il est à noter au niveau de la population de 2GT, une augmentation régulière sur ces 4 dernières années de la représentation des PCS Ouvriers et inactifs, ce taux atteignant ¼ de la population accueillie en 2017. Cette évolution s'accompagne d'une baisse progressive des PCS Employés, artisans, commerçants et agriculteurs (- 10 pts en 4 ans).

Le lycée [] accueille en conséquence une population de plus en plus contrastée.

DIFFICULTES SCOLAIRES

	Établissement	Département	Académie	France
% d'élèves en retard 1 an ou plus à l'entrée en 2GT 2017	8,1	4,8	5,5	7,5

A la rentrée en 2^{nde} GT 2017, on observe un pourcentage d'élèves dans l'établissement, en retard d'1 an ou plus, supérieur aux taux « départemental, académique et national ».

II - INDICATEURS DE PERFORMANCE (Source APAE 2017-2018)

1- Taux de passage de 2GT en 1^{ères} Générale et technologique (juin 2017)

	Etablissement	Département	Académie	France
Taux de passage de 2de GT en 1 ^{ère} générale	81,4	67,2	66,1	65,5
Taux de passage de 2de GT en 1 ^{ère} technologique	9,5	20,4	21,7	23,8

Le taux de passage de 2GT vers la 1^{ère} technologique est significativement en-dessous des moyennes « départementale, académique et nationale ».

2 - Parcours des élèves :

	Taux de passage post 2GT (Juin 2017)			
	Étab.	Dép.	Acad.	France
1 ^{ère} L	13,6	9,8	9,7	9,3
1 ^{ère} ES	36	23,1	21,9	21,7
1 ^{ère} S	31,7	34,3	34,5	34,6
1 ^{ère} Sti2D	2,1	5,6	6,1	5,9
1 ^{ère} STMG	6,4	11	10,9	12
1 ^{ère} STL	0,2	1,5	1,8	1,5
1 ^{ère} ST2S	0,5	1,7	2,4	4
1 ^{ère} TMD/Hôtellerie	0,2	0,6	0,5	0,5
2 ^{de} PRO	1,2	1,8	1,6	1,3
1 ^{ère} PRO	3,3	2,4	2,2	1,6
Autre PRO	0,2	0,2	0,1	0,2
Redoublement	2,1	3,9	3,8	3,8
Autres situations	2,5	3,5	3,7	3

☑ Le taux de passage en 1^{ère}ES de l'établissement avoisinant les 36% est significativement très supérieur à ceux des taux « département, académique et national », puisque le différentiel est d'environ 14 points. Remarquons également que la filière ES est encore un peu « nourrie » en fin de 1^{ère} par des élèves de filière L qui se réorientent en terminale ES soit 1,2% en 2017.

☑ D'autre part, le taux de la 1^{ère} L se situant à 13,6 % est au-dessus des taux « départemental, académique et national » avec un différentiel de 4 points. Ceci peut s'expliquer en partie par les nombreuses options artistiques telles que « cinéma audiovisuel, histoire des arts, théâtre » de l'établissement, même si ces dernières restent accessibles en filières S et ES.

☑ Le détail de l'orientation vers les filières technologiques illustre le point évoqué précédemment. Cependant l'effectif des élèves se dirigeant vers une filière technologique est en légère augmentation en juin 2017 par rapport à l'année précédente (+ 2.5pts), au profit des filières Sti2d et Stmg principalement. De plus, les chiffres de l'établissement mesurés en juin 2018 confirment une nette évolution de ce type d'orientation, 16% des élèves ayant choisi ces filières.

☑ Si on constate un taux moins élevé en réorientation vers une 2^{nde} Pro, on constate néanmoins un taux de réorientation vers une 1^{ère} Pro au-dessus des taux « département académique et national ».

☑ Au regard des indicateurs APAE, le taux de redoublement global en classe de terminale en 2017 dans l'établissement se situe à 9%, ce taux est au-dessus de 3 points des taux « département, académique et national ».

☑ Par ailleurs, le taux de passage de terminale GT en CPGÉ en 2017 de l'établissement est de 4,6%, ce qui est très en-dessous des taux « départemental, académique et national ».

☑ Quant au devenir N+1 des bacheliers généraux de l'établissement session 2016, le taux à l'université est de 59,6% ce qui est au-dessus des taux « départemental et académique ».

☑ Enfin, l'écart du taux de réussite au bac général et le taux de réussite des PCS défavorisées pour l'établissement session 2016 est de (+7,6 points). Cet écart est moins important au niveau départemental et académique.

☑ D'après les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL), le taux de réussite au bac GT session 2017 dans l'établissement est inférieur au taux attendu (-3 points). De même que l'on observe le taux de mentions au bac GT et valeur ajoutée de (-7 points). Autrement dit, les élèves de cet établissement obtiennent moins de mentions, quel que soit la série du baccalauréat puisque toutes les valeurs ajoutées sont négatives.

« RADAR APAE » DE L'ETABLISSEMENT

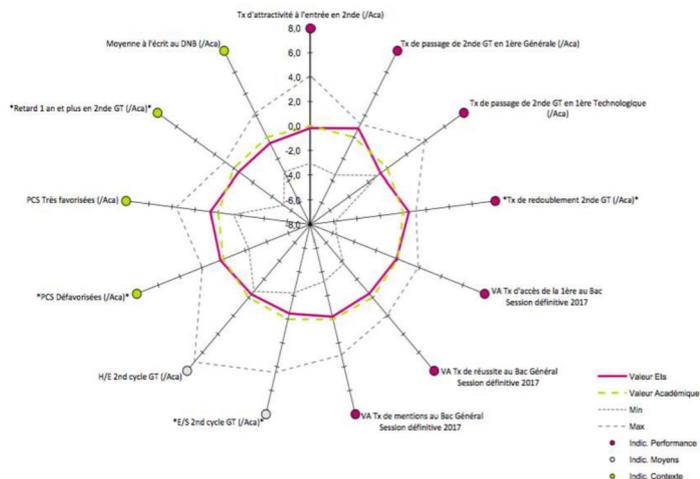
LG BORDEAUX

INDICATEURS	Ets	Valeur Académique	Min	Max	Année des données	Rubrique	
Tx d'attractivité à l'entrée en 2nde (/Aca)	91,1	94,9	28,6	184,3	2017/2018	Performance	
Tx de passage de 2nde GT en 1ère Générale (/Aca)	81,3	66,1	1,3	88,7	2017/2018		
Tx de passage de 2nde GT en 1ère Technologique (/Aca)	9,4	22,5	3,5	93,8	2017/2018		
Tx de redoublement 2nde GT (/Aca)	2,1	3,8	0,0	23,5	2017/2018		
Tx d'accès de la 1ère au Bac (VA)	(a)	88,0	91,0	-39,0	10,0		Session définitive 2017
Tx de réussite au Bac Général (VA)	(a)	88,0	92,0	-18,0	6,0		Session définitive 2017
Tx de mentions au Bac Général (VA)	(a)	39,0	46,0	-30,0	18,0		Session définitive 2017
E/S 2nd cycle GT (/Aca)	26,34	24,69	10,14	32,94	2017/2018	Moyens	
H/E 2nd cycle GT (/Aca)	1,15	1,25	1,06	3,23	2017/2018	Contexte	
PCS Défavorisées (/Aca)	20,2	23,0	3,4	46,6	2017/2018		
PCS Très favorisées (/Aca)	39,8	30,9	13,1	79,4	2017/2018		
Retard 1 an et plus en 2nde GT (/Aca)	8,1	5,5	0,8	31,8	2017/2018		
Moyenne à l'écrit au DNB (/Aca)	11,1	11,7	8,4	14,0	Session provisoire 2017		

(a) La valeur académique indiquée est la valeur attendue (référence France) de l'Etablissement, les valeurs du minimum et du maximum sont celles des Valeurs ajoutées

* Indicateurs inversés *

LG BORDEAUX



* Indicateurs inversés *

Objectif 1

Promouvoir une action éducative en orientation

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet orientation dans le cadre du parcours Avenir du projet d'établissement.
- Assurer la fonction de conseiller technique auprès du chef d'établissement et des équipes éducatives pour toutes les questions relevant du champ de l'information et de l'orientation (AFFELNET, réformes, voies de formation, procédures, etc.)
- Travailler en concertation étroite avec l'ensemble de l'équipe éducative dans le respect des compétences de chacun.

Contribution du Psy-EN

- Réunions de travail avec les PP Tle : conseil technique sur la procédure Parcoursup.
- Réunions de travail avec les PP 1^{ère} : conseil technique sur l'accompagnement des élèves dans le cadre de l'élaboration de leur projet d'orientation (démarche et outils).
- Concertation avec les équipes éducative et pédagogique sur les questions d'orientation.
- Partenariat très régulier avec les CPE.
- Entretiens conseil en orientation approfondis.
- Participation aux conseils de classe de seconde et/ou travail en amont avec les PP, notamment au 2^{ème} trimestre.

Objectif 2

Accompagner chaque élève dans la construction d'un projet scolaire et professionnel ambitieux

- Favoriser la diversification des parcours de formation.
- Participer à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Encourager l'ambition des élèves par la mise en place de temps forts au lycée comme la « journée des ambassadeurs » et le « carrefour des métiers ».
- Participer à l'accompagnement personnalisé (AP) dans le cadre du parcours Avenir.
- Associer les parents d'élèves aux démarches d'orientation de leurs enfants.

Contribution du Psy-EN

- Au niveau 2nde GT :

Proposition d'intervention en atelier (groupes restreints) avec des élèves volontaires et motivés par une orientation vers les filières technologiques.

Proposition d'atelier de remobilisation (groupes restreints) auprès des élèves les plus fragiles, selon besoin.

- Au niveau 1^{ère} GT :

Intervention en classe entière, sensibilisation au choix d'orientation post-baccalauréat autour de la notion de projet motivé (réflexion à mener, éléments à aborder et conseils méthodologiques sur la phase d'exploration).

-**Terminale** : Présentation de la procédure Parcoursup.

- Réunion d'information destinée aux parents et élèves des classes de terminales.

Entretiens conseils en orientation personnalisés à la demande des élèves, des parents, des enseignants, CPE, infirmière, direction, autre.

Objectif 3

Prévenir les ruptures scolaires et les sorties sans diplôme

- Donner la priorité aux élèves en difficulté et à leurs familles.
- Participer au repérage précoce des élèves potentiellement décrocheurs et travailler à leur remobilisation avec les référents « décrochage scolaire » et les équipes éducatives (groupes de prévention du décrochage scolaire, etc).
- Participer aux instances de régulation collectives : conseils de classe, groupe de suivi, projet d'accueil individualisé, projet personnalisé de scolarisation...
- Rechercher des solutions pour les élèves décrocheurs dans le cadre du dispositif du « *Système Interministériel d'Echanges d'Informations* » (SIEI) en liaison avec le référent décrochage.

Contribution du Psy-EN

- Participation aux GPDS et concertation régulière avec les équipes éducative et pédagogique afin d'optimiser le suivi des élèves.
- Entretiens individuels auprès des élèves les plus en difficulté.
- Partenariat auprès de la MLDS.

ANNEXE 11

Fiche élève de recherche sur le site de l'ONISEP

Fiche élève : RECHERCHE D'INFORMATION EN ORIENTATION

Nom, Prénom :

LES FICHES METIERS DE L'ONISEP : sur Internet.

- 1) Je me rends sur le site : <https://www.onisep-services.fr/>
- 2) Je clique sur l'onglet « LES FICHES METIERS » puis sur « MOTEUR DE RECHERCHE »



- 3) Dans l'onglet « Recherche thématique », je clique sur la pastille à côté de « Tous les centres d'intérêts » puis je sélectionne un centre d'intérêt. Je clique sur OK.



- 4) Parmi les métiers trouvés, j'en choisis un sur la première page de résultats et je clique dessus pour répondre aux questions au verso de ces consignes.

→ 196 métiers trouvés
Centre d'intérêt : *J'aime bouger*

Consultez ces métiers en version "découverte" (collège) ; cliquez sur "-d'infos" pour la fiche détaillée (lycée).

Nombre de résultats par page: 10 - 25 - 50
1 2 3 4 5 6 7 ... 20 Suivant -

Nom du métier	Niveau requis	Salaires brut (débutant)
Accessoiriste	CAP ou équivalent	1600-1800 €
Accompagnateur / accompagnatrice de voyages	Bac - 2	
Accompagnateur / accompagnatrice en moyenne montagne	Bac - 2	
Administrateur / administratrice de spectacle	Bac - 3	1800-2000 €
Agenceur / agenceuse de cuisines et salles de bains	CAP ou équivalent	1400-1600 €
Agent / agente artistique	Bac - 3	
Agent / agente de développement local	Bac - 3	1600-1800 €
Agent / agente de développement touristique	Bac - 5	1400-1600 €
Agent / agente de propreté urbaine	CAP ou équivalent	1400-1600 €
Agent / agente de sûreté ferroviaire	CAP ou équivalent	1600-1800 €

Nombre de résultats par page: 10 - 25 - 50
1 2 3 4 5 6 7 ... 20 Suivant -

QUESTIONNAIRE SUR LES FICHES METIERS ONISEP

Quel métier ai-je choisi ? Et à partir de quel centre d'intérêt ?

.....

Quels sont le niveau requis pour ce métier ? Le salaire brut débutant ?

.....

La fiche métier comporte-t-elle une vidéo ? Si oui, quelles informations comporte-t-elle ?

.....

.....

.....

Quelles sont les différentes rubriques que comprend la fiche métier ? Que vous apprennent-t-elles ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Que se passe-t-il si on clique sur «+ d'infos ? »

.....

.....

.....

.....

.....

Résumé :

La réforme du lycée qui prendra effet à la rentrée 2019 a un impact sur l'orientation des élèves de seconde. En supprimant les filières et en instituant des heures d'accompagnement dédiées à l'orientation, elle influe sur les capacités de choix d'orientation.

Si des facteurs déterministes, parfois mal appréhendés, ont toujours des effets sur les choix d'orientation, le recours aux compétences info-documentaires peut permettre de les limiter et de permettre une orientation choisie plutôt que subie.

Mots clés (Descripteur Thésaurus Motbis 2018) :

Éducation à l'orientation ; culture de l'information ; compétence informationnel ; Choix.